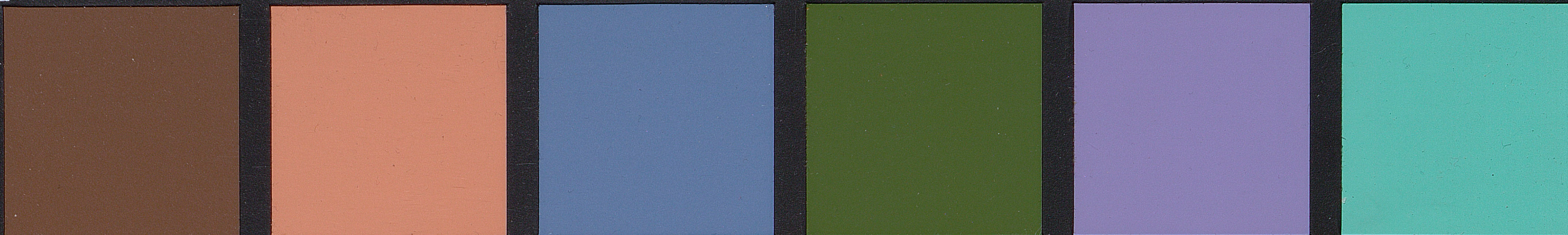
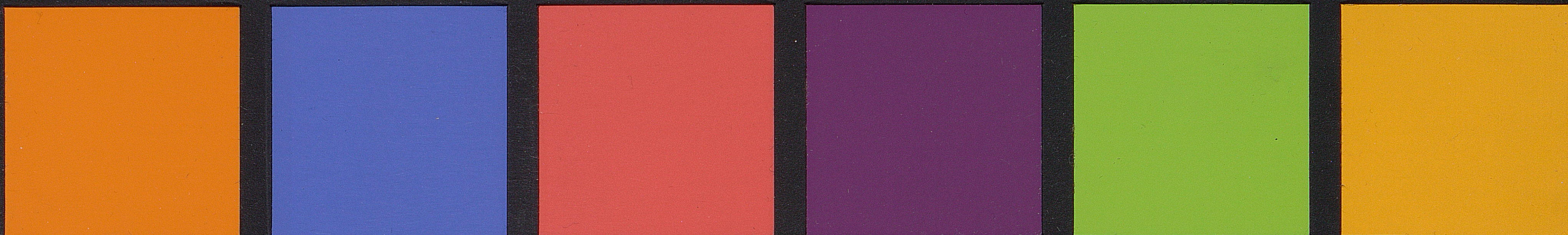
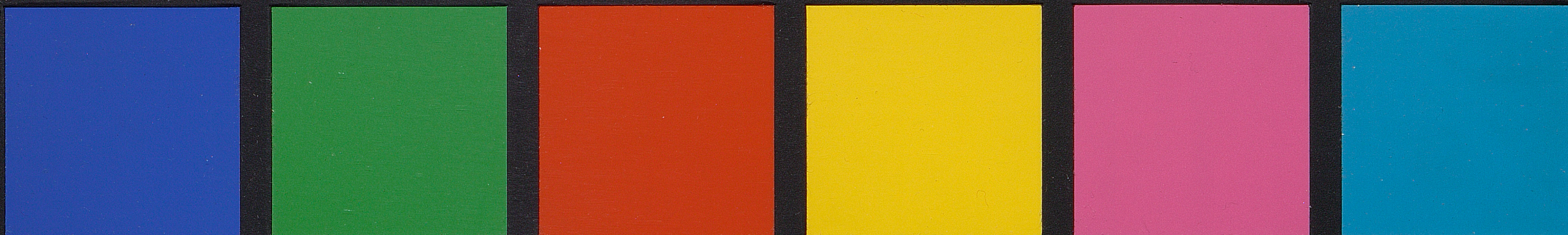
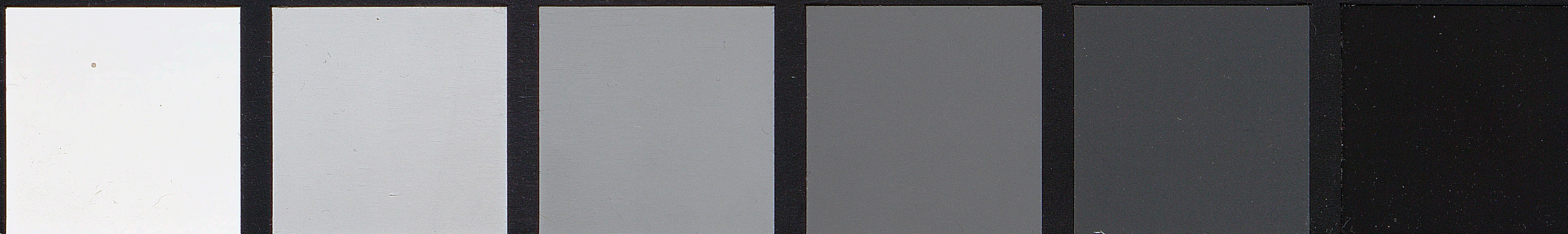
colorchecker CLASSIC












x-rite



Papiers de M. Thurot
Cours de grammaire.

VI

Syntaxe des cas.

Français

Déclinaison

notes

(380) Ce mot est écrit très diversement, *diasentistica*, *diastartica*, et suivant une autre étymologie *dyasinthetica*. Mais c'est la forme *diasintastica* qui paraît avoir prévalu le plus généralement. Pierre Hélie ne connaît pas ce mot. On le trouve dans le glossaire d'Alexandre de Villedieu (I 118 v.) : « *Diastastica*. tractatus de dictionibus(?) et interpretatur *de compositione*. » On lit de même dans le *Catholicon* : « *Diasintastica* dicitur a *dia*, quod est *de*, et *sintasis* constructio. Inde *diasintastica*, id est tractatus de constructione perfecta. » Je crois que le mot a été forgé avec le passage suivant de Priscien (XI, 4) : « cum de dispositione vel constructione partium scripserimus, id est περὶ συντάξεως » commenté ainsi par Pierre Hélie (N 92) : « ΠΕΡΙ CI-ΗΤΑCΕΟC, id est de constructione. *Peri* namque interpretatur *de*, *sintasis* constructio. » On aura retraduit en grec les mots *de constructione*. L'erreur alors répandue et que nous trouvons dans Evrard de Béthune (ch. X) :

Scribe per *y* grecum *dyas*, et *duo* significabit.
Scribe per *i* nostrum, sic *de* tibi significabit.

p. ~~122~~ 123

(390) Je ne connais pas de passage où Priscien traite cette question. Il le dit implicitement XVII, 185-186.

(390 bis) perfectamque *cod.* congruamque perfectam *ra*

p. 124

(391) *De constr.* p. 11

(392) Apollonius, *de constr.* p. 115. Priscien XVII, 75-76. XVIII, 2.

(393) On trouve encore (*nb* 149 v.) : « (nomen) non significat rem ut supponitur ei significato per verbum, quamvis significet rem, de qua dicitur, » et il dit un peu plus haut : « non significat unam ut aliquid de ea dicatur. » — Boèce a déjà employé le mot *supponi* dans le sens de *subjici* (*De differentiis topicis* I p. 858) : « evenit etiam ut ~~simplex~~ supponatur oratio et simplex verbum praedicatur. »

5

Notice des Manuscrits

place S.

1 6

Français

~~[illegible]~~
Fonctions du substantif.

Les pronoms personnels et relatifs sont les seuls mots qui aient conservé une forme différente suivant qu'ils sont sujets ou compléments. La fonction des autres substantifs n'est marquée que par la place qu'ils occupent, ou par des prépositions.

Il faut distinguer trois sortes de constructions du substantif : celle où il n'est ni sujet ni complément d'une proposition[x], celle où il est sujet, celle où il est complément.

[x] en d'autres termes, employé absolument



Substantif ~~ni sujet ni complément~~ construit absolument

Le substantif se construit (ou plutôt s'emploie) sans être sujet ni complément,ˣ quand il désigne la personne ou la chose personnifiée à laquelle on adresse la parole, quand il signifie l'objet d'une exclamation, quand il annonce le sujet d'un livre, la destination d'un meuble, d'un édifice etc.,ˣ enfin quand on veut appeler l'attention sur l'objet désigné, et alors on le reprend par un pronom ou un mot qui en rappelle l'idée:ˣ Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis (Boil.). – moi même, il m'informa dans des cavernes sombres (Rac.). – Mon pays mes enfants, pour vous j'ai tout quitté. – Le dieu depuis longtemps votre unique refuge, que deviendra l'effet de ses prédictions (Rac. Ath. 2,7).

ˣ ou absolument

~~ˣ [illegible]~~

ˣ quand on exprime dans un récit des faits sur lesquels on veut passer rapidement

~~ˣ [illegible] le substantif est construit absolument~~



Substantif construit absolument

Le substantif est construit absolument quand il n'est ni sujet ni complément ; en général il est énoncé isolément pour appeler l'attention sur l'objet signifié considéré en général et dans l'ensemble des idées qui s'y rapportent

Le substantif est construit absolument

1° au vocatif

2° dans les exclamations

3° dans les inscriptions qui annoncent le sujet d'un écrit, la destination d'un meuble, d'un édifice etc.

4° au nominatif absolu qui est très rare en Grec, et dans les cas très fréquents en français où le substantif est repris dans la proposition subséquente, par des pronoms personnels, démonstratifs, indéfinis, ou même par un pronom possessif qui contient le sens d'un pronom personnel; le



Dieu depuis longtemps votre unique refuge, qui deviendra l'effet de ses prédictions? Rac. Ath. 2, 7.

5° peut-être faut-il considérer comme construits absolument les substantifs ou expressions équivalentes qui annoncent la proposition qu'ils qualifient voir plus haut.



Substantif sujet

~~Ce~~ Le substantif qui est sujet précède en général l'attribut, ~~sauf~~ excepté les pronoms et même les autres substantifs dans certaines constructions.

8° Le substantif complément est uni au terme complété sans intermédiaire d'une préposition ou par l'intermédiaire d'une préposition.

Dans le premier cas le substantif est construit par <u>juxtaposition</u>. L'étude de l'autre construction rentre dans la théorie des prépositions.

Construit par juxtaposition le substantif peut être complément direct, complément circonstanciel, complément indirect, qualificatif comme le génitif Grec et Latin construit avec un substantif.

1° Le substantif complément direct est en général[x] placé après le verbe comme en Grec et en Latin et peut signifier soit l'objet direct de l'action exprimé par le verbe, soit, dans certaines locutions dont la liste n'est pas faite, la qualification de l'action; dans cette dernière construction on trouve le substantif accompagné d'un pronom ou adjectif comme au neutre : Donnez votre sommeil, grands de la terre.

x excepté certains pronoms



- aller son chemin. — répondre
quelque chose. x — couper court, parler ~~et~~
net etc. x à la nuit la fleur
d'orange — cet homme que le
vin

3 18

On construit un double complément direct dont l'un est attribut de verbes transitifs l'autre avec des verbes transitifs qui signifient attribuer par la pensée la parole ou l'action une qualité à un sujet. Ces verbes sont déterminés par l'usage.

1° je le tiens pour honnête homme (mais on le croit fils de Sardanapale Bon. Dix. 2, 6)

2° je le sais heureux (je le crois heureux). — les verbes qui signifient montrer, et représenter avec toutes sortes de modifications : je le montre, le fais voir, le représente, le peins, le mets en scène heureux. — trouver, rencontrer.

on fera (= représentera) la France agitée (apposition) des guerres civiles du temps de Charles IX et d'Henri III aussi puissante (attribut qualificatif) que du temps de Louis XIV. Bos. hist.

Scipion Emilien se montra digne héritier du grand Scipion son aïeul. ibid. 9.

19

3° faire, rendre, laisser, ~~créer~~ élire, appeler, déclarer, dire, nommer, il fit par son testament le peuple Romain son héritier. Boss. Disc. I, 9. Tarquin le superbe avoit rendu par ses violences la royauté odieuse. Boss. ibid. 8. il arriva que les violences de Demetrius Nicator ne laissèrent pas la Syrie longtemps tranquille. ibid. 9. le gain de la guerre qu'il disoit son père. ibid 7. ils déclarèrent Jupiter le seul roi du peuple d'Athènes. ibid. je vous nommai son gendre. Boss. Laun. 4, 2.

4° donner, ~~rendre~~, livrer, prendre, recevoir, accueillir, avoir ces auteurs,... qu'on avoit entiers de leur temps. Boss. Disc. I, 7.

avec les verbes qui signifient une opération industrielle, les deux compléments expriment la conséquence de l'action: il les fabrique, les forge, plus cassants.

~~ni les pronoms interrogatifs et~~ ni ~~les pronoms démonstratifs ne s'emploient comme attributs. on tourne par le verbe substantif et la proposition relative~~

2° Le substantif, complément circonstanciel, construit par juxtaposition, est en général placé après le verbe.

On ne construit ainsi qu'avec certains verbes

Des ~~substantifs~~ locutions signifiant une mesure prix, poids, espace, ~~temps~~ durée: je l'ai acheté, vendu, loué, joué trois cents francs; + il pèse cinq cents kilos; il a couru deux lieues, il a été traîné l'espace de deux cents mètres, il a régné trente ans.

+ cela vaut trois cents francs.

Les ~~substantifs~~ locutions signifiant ~~une date~~ le temps où une chose a lieu: il est venu le jour suivant, l'année suivante.

~~on ne le trouve nulle part~~ — je l'ai ~~qque part~~ ~~vu qque part~~.

Les substantifs ~~accompagnés~~ liés ~~de~~ par une préposition à un autre substantif ~~modifiés~~ et signifiant la manière, une circonstance concomitante: Il montroit les ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il suivoit les prières, ~~la confiance~~ les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le coeur (Boss. or. fun. de Condé). — Le cimeterre ~~[illegible]~~ au poing ils ne m'attendent pas (Corn. Cid 4,3).



Des ~~[illegible]~~ locutions signifiant la ~~rue~~ voie publique ou la place où demeure qqun l'adresse de quelqu'un : Je demeure rue d'Ulm, place St Michel, cité Trévise.

mais on dit je demeure à Paris, en Normandie dans le quartier de la Sorbonne.

qque part. Je l'ai vu qque part — nulle part. On ne le trouve nulle part

Quand les locutions qui signifient la ~~[illegible]~~ mesure ou la ~~[illegible]~~ date sont rappelées par un pronom devant le verbe employé à un temps composé, le participe ne s'accorde pas : Les cent Fr. que cette chose a coûté, valu ; les cent Kil. que ce ballot a pesé. — coûter au ~~[illegible]~~ figuré signifiant causer fait s'accorder : après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés (Rac.).

Le pronom relatif construit devant les ~~temps~~ verbes impersonnels n'est jamais considéré comme un complément direct : les efforts qu'il a fallu, la chaleur qu'il a fait, la disette qu'il y a eu.

3° Le substantif complément indirect est ordinairement construit avec la préposition à. Dans l'ancienne langue on le construisait souvent par juxtaposition : vous le direz demain ma dame, ils le présentèrent le roi, par la foi que je doi Dieu. Cette construction n'a subsisté que pour les pronoms personnels qui ont une forme particulière comme compléments[x], et dont deux : lui, leur, ont une forme particulière comme compléments indirects.

Les pronoms employés comme compléments indirects se placent toujours devant le verbe, à moins qu'il ne soit à l'impératif, et alors ils le suivent.

Ils signifient la personne qui est l'objet éloigné d'une action ou qui est intéressé dans un fait. Ils ne se construisent qu'avec des verbes.

23

1° objet éloigné. Je le leur donnerai.

2° personne intéressé dans un fait : les animaux qui lui étoient tous jusqu'aux plus odieux et aux plus farouches un divertissement innocent (Boss. Disc. sur l'hist. univ. 2e partie c. 1). — Je lui trouve bon visage. — Je lui vois de grands défauts. ++

On construit moi et vous comme compléments indirects avec une manière de familiarité qui est analogue à l'emploi de mihi, tibi en Latin : prends moi le bon parti ; laisse là tous les livres (Boil.). — On vous le prend, on vous le découpe (Laf.). — Donnez-leur moi sur les oreilles (Acad.).

Les pronoms personnels se construisent comme compléments indirects avec le verbe substantif suivi d'adjectifs signifiant une disposition favorable ou hostile, et beaucoup d'adjectifs dérivés des adj. Latins en bilis : il lui est contraire, hostile, favorable ; cela lui est impossible.

Substantif qualificatif

au moyen âge on construisait souvent ~~au~~ par juxtaposition ~~moyen âge~~ le substantif avec un autre substantif dans le sens exprimé par la préposition de : la justice le roi, al St Denis moustier, le denier St Pierre, la fête Dieu, la Baudouin (pour la (lame) de Baudouin, celle de Baudouin).

aujourd'hui on ne construit ainsi que les noms propres employés pour désigner une rue, une place, un édifice, un établissement : rue Lamartine, cité Beaujon, place St Michel, musée Napoléon, lycée St Louis etc. — dans le langage commercial, les noms de matière : chaussures veau.



25



Français

Déclinaison

Déjà en Latin le nominatif et l'accusatif étaient souvent identiques, le nominatif et le vocatif presque constamment, le Datif et l'ablatif pluriel constamment.

Enfin l's et l'm finales se faisaient à peine entendre — l's anciennement dans les mots en us (ous) Furio, Sulpicio, Terentio. — à la fin du 4e siècle, du temps de Theodose filio, Longino, securitati, Nicomedi, creati, qui, saltuosa — l'm très anciennement dans um (oum), am, em: Romano, Corsica, Scipione — depuis la fin du 3e siècle de l'empire: Castino, theatru, annoro, mea, felicitate, pane, mecu, septe, dece, nunqua, pride, ide.

en Grec moderne, plus de datif. Le génitif seulement possessif, et de temps, de mesure et d'âge x. Le reste exprimé par ἀπό et l'accusatif ou διά. emploi assez étendu de l'accusatif

x [illegible] de [illegible]



29

avant que les substantifs eussent perdu leur forme, on employait les prépositions pour marquer les rapports signifiés par les cas. les prépositions qui en Latin servaient à déterminer le rapport signifié par le cas signifiaient elles mêmes ce rapport dans la langue vulgaire. - egredi de Parisius (Greg. de Tours) ~~de latere unsi~~ ~~(d'un côté acte de 528) indumentum de~~ emi de mea pecunia (acte de 475) de radicibus alebatur (Greg. de Tours) de linguas eorum dixerunt (formules de Marculf)

la préposition de a exprimé la plupart des rapports signifiés par le génitif et l'ablatif - monasterium de S. Mauritio (acte de 523) abba de monasterio (acte de 526) villam de Bertiniaco (475) de vestibus terna paria (Greg. de Tours) medietatem de loco (670) desiderium de paradiso (formules de Baluze) habet aliquid de pecunia (Greg. de Tours)

ampullam in qua de oleo beati Martini continebatur

invenerunt sub tunicis interfectorum de donariis idolorum (ἱερόσυλα)

2 Macc. 12, 40

la préposition ad a servi à
exprimer une grande partie des rapports
signifiés par le datif. donamus
ad ecclesiam (558) vindedi ad ve-
nerabile fratri (Tomm. Mab. n. 2)
quem a liberto nostro dedimus (739)

ad fundas lapides jacie-
bant, ad latrones lanceas
bellicas occidebant (Reg...).



31

~~L'ab~~ emploi des prépositions rendaient les ~~[illegible]~~ cas inutiles. aussi trouve-t-on à chaque instant des mots dont la désinence n'est pas en rapport avec la construction; c'est l'accusatif qui était ainsi employé le plus fréquemment : a latus, ab sedem, cum conjugem suam, cum partem, pro salutem, a pontifices, ob merits, ob perpetuo amore.

~~Dans toutes les langues néo-latines excepté le provençal et le vieux français, le nominatif ne se distingua plus de l'accusatif quant à la forme. Le Provençal avait deux formes ~~de~~ pour certaines classes de substantifs, à savoir 1° les substantifs de la seconde et de la quatrième déclinaison en er, us, um, et 2° tous les substantifs masculins de la 3e et la plupart des neutres de la troisième. 2° les féminins de la troisième déclinaison et les masculins et neutres ~~du~~ qui sont devenus ~~du genre~~ féminins. substantif, l'une quand le substantif était sujet, l'autre quand il était complément: ~~sujet sing. compl. ans, an~~ Singulier sujet ans. compl. an. — Pluriel suj. an. — compl. ans. — Singulier suj. flors — comp. flor. Pluriel sujet et compl. flors. — la règle est posée par le grammairiens provençal Faidit, observée rigoureusement dans le poème sur Boëce, plus tard moins observée. Mais au 14e siècle — de même dans le vieux français. cette règle appliquée comme dans le provençal~~

Le nominatif ne s'est plus distingué de l'accusatif que par la place occupée dans la construction.

Il ~~n'y a~~ n'est resté en de traces de déclinaison que dans les pronoms: me, moi, te, toi, ce, lui, leur, le la, autrui

ses, soi

7 32

Français

Déclinaisons

Dans les langues néo latines des substantifs le nominatif ne s'est plus distingué de l'accusatif quant à la forme excepté dans le Provençal et le vieux Français qui suivent en a point les mêmes règles

Les substantifs de la première déclinaison n'avaient pas de forme différente ~~quand ils étaient~~ comme sujets et comme compléments excepté dans le vieux Français quelques mots

suj. ante (tante) comp. antain ; nonne, nonnain. Berte, Bertain ; Eve, Evain. – cette forme dérivé de l'accusatif Latin.

Les substantifs ~~[illegible]~~ des seconde et quatrième déclinaisons en er, us, um, u, tous les ~~[illegible]~~ neutres et la plupart des ~~[illegible]~~ masculins de la troisième avaient les formes suivantes comme sujets et comme compléments

	Singulier
sujet.	an-s
compl.	an
	Pluriel
sujet	an
compl.	an-s

déclinaison imparisyllabique

sires	sénior
signour	seniorem
signour	seniores
signours	seniores



le nominatif singulier dérive évidemment du nominatif Latin: cuens, quens — comte. — dans certains substantifs comme arbre-s on a ajouté un e muet pour l'euphonie. — certains noms propres ont comme complément une forme en on évidemment dérivée du Latin um: Charles Charlon, Pierres Pierron

Les Féminins de la troisième déclinaison et les substantifs masculins ou neutres de cette déclinaison devenus féminins se déclinent ainsi.

	Sing.
nom.	flor-s
comp.	flor
	Pluriel
nom.	flor-s
comp.	flor-s

Les substantifs Latins en tor, toris se déclinent ainsi: pastres, pastor, pastor, pastors

Les substantifs Latins en o, onis se déclinent ainsi: lierre, larron, larron, larrons; ber, baron, baron, barons; gars, garson etc.

en Provençal

La règle remarquée par le grammairien Faidit: no se pot conoisser ni triar l'acusatius del nominatius, si no per zo quel nominatius singulars, quan es masculis, vol s en la fi e li autre cas nol volen; el nominatius plural nol vol e tuit li altre cas volen lo en lo plural. — cette règle observée rigoureusement dans le poème de Boëce, plus ou moins observée dans les troubadours, tombée en désuétude au XIII[e] siècle.

Dans le vieux français la règle est rigoureusement observée dans les serments, et le chant de S[te] Eulalie (excepté Krist); elle n'est pas dans les lois de Guillaume le conquérant, les livres des rois ~~[illegible]~~, la chanson de Roland; elle l'est dans le livre de Job et les sermons de S[t] Bernard. Il est probable qu'elle est tombée de bonne heure en désuétude dans la prononciation.



35

En Français on n'exprime plus le rapport de détermination, qu'en plaçant immédiatement le substantif déterminant après le mot déterminé,[x] ou en mettant devant le substantif déterminant une préposition.

Il est une préposition qui a perdu complètement son sens propre pour n'avoir plus dans certaines combinaisons que la signification d'un cas : c'est la préposition à, dérivé de ad. Elle a le sens du datif Latin. ~~La préposition à dérivé de apud a une autre signification~~

[x] ~~en d'autres termes~~ par la juxtaposition ~~du déterminé et~~ du déterminant

Français

déclinaison

Dans l'ancien proven- (Paris Alexis 10e Mémr.)

çal et dans l'ancien
français les différences
~~phonétiques~~ de prononciation
qui séparaient le nomi-
natif des cas obliques
dans les noms de la 2e
et de la 3e déclinaison
avaient introduit des
différences de formes sui-
vant que le nom était
sujet ou compléments

Les noms de la première
déclinaison avaient la
même prononciation comme
sujets et comme complé-
ments ~~et il n'y a d'autre~~ au singulier
~~différence que celle du~~
~~nombre~~. rosa, rosam, ~~bona~~ bonam bonam
~~ros~~ rose. ~~rose~~
bone; ~~bones~~ au pluriel



37

rosae, rosi ~~ou~~ rosas auraient

pu donner rose, roses;

mais le pluriel a suivi

l'analogie du singulier:

le sujet et le complément ont eu la même forme.

II décl. Les noms de la seconde

déclinaison ont donné

régulièrement ans (annus), annum

an; anni, an; annos ~~ans~~,

annis, ans. Les noms neutres

en um, mestiers (ministerium) – er,

er, ers ont suivi l'ana-

logie des masculins.

III décl. Les neutres de la

3e décl. terminés par

une s, corps, temps,

pis (pectus) sont restés

invariables.

Les masculins de ~~cette~~ la 3e déclinaison se présentent au singulier dans trois conditions: 1° l'accent ~~est~~ ne reste pas ~~rapproché~~ sur la même syllabe au nominatif et ~~de la finale~~ ~~aux~~ cas obliques, en latin et en français, et le français met senior, sire, seniorem seinor seigneur; × 2° ~~L'accent~~ Le latin l'accent change de place en latin change l'accent et le français ne le change pas: et ne change pas en français ~~(ants, on)~~ × dans les mots en ant et dans un grand nombre en on serviens, servientem, sergent leo, leonem, lion; 3° l'accent reste sur la même syllabe en latin et en français: ~~avus, comte~~ homo hominem hom, home. Plus tard on donna une s ~~au~~ par analogie à tous les noms sujets sires, ~~[illegible]~~ lions, homs, même quand ils n'en avaient pas en latin comme reis (rex), rei

× lierre, larron

Quant au pluriel terminé en s à tous les cas et où l'accent ne change pas de place



39.

il n'~~y paraît~~ ne devait y avoir qu'une forme *seniors*, *signeurs*; mais de bonne heure le nom sujet fut ~~une~~ employé avec l's pur analogie avec la seconde déclinaison, *signeurs*.

Les féminins[x] de la 3e déclinaison paraissent avoir perdu de bonne heure leur nominatif, et ceux qui se terminaient par un *e* féminin se déclinèrent comme dans la première, *mere*, *meres*. Ceux qui ne se terminaient pas par un *e* féminin ~~avaient~~ reçurent une *s* ~~ac~~ comme sujets au singulier, *dolors*, *dolor*, et gardèrent l'*s* dans toutes les constructions au pluriel, *dolors*.

x ~~où~~ les mots ~~a~~ ... devenus féminins

Syntaxe du cas.

Définitions
Origine et fonctions primitives du cas.
Syntaxe du cas en grec et en latin.



Cas

Théorie générale

Cas (πτῶσις, casus) = flexion signifiant les rapports qui lient le substantif soit à une proposition considérée dans son ensemble soit à un mot d'une proposition. — propre au substantif. — n'a pas été conservé dans les langues néo-Latines.

cas directs — cas obliques

cas directs. Vocatif marque que la personne ou la personnification signifiée par le substantif est apostrophée par celui qui parle. est presque l'équivalent d'une proposition — nominatif marque que le substantif est sujet d'une proposition indépendante (dont le verbe est à un mode personnel en général) sert à l'expression du rapport d'affirmation.

cas obliques. trois en Grec: ~~génitif~~ ~~a~~ accusatif, génitif, Datif. en Latin en outre l'ablatif — en Sanscrit, outre les cas du Grec, un Locatif pour la question ubi, un ablatif pour la question unde, et un instrumental. — possibilité d'un nombre considérable de cas: autant que d'espèces de rapports qui peuvent lier le substantif avec une proposition ou un mot.

emploi des cas obliques pour



signifier le rapport du substantif avec une proposition. correspondant à la signification du nominatif (Sacy, p. 116). – l'accusatif marque que le substantif est sujet d'une proposition qui est sujet attribut ou complément d'attribut dans une ~~autre~~ proposition indépendante, et dont le verbe est à l'infinitif – le génitif en Grec, l'ablatif en Latin* marquent que le substantif est sujet d'une proposition subordonnée à une proposition indépendante dont elle est le complément ; le verbe est au participe.

* cas appelés __absolus__. pourquoi ?

Les cas obliques employés surtout pour signifier le rapport de détermination qui lie le substantif à un autre mot de la proposition.

Deux mots liés par un rapport de détermination forment un jugement implicite où le mot déterminé est le sujet, l'expression du rapport de détermination l'attribut, le mot déterminant le complément de l'attribut. – le livre de Pierre – j'ai lu le livre de Pierre – ~~[illegible]~~ τῶν κεφαλῶν θεῶν ὅρκους – res magni laboris – explications vicieuses par l'ellipse d'une préposition ou par d'autres hypothèses

(Burn. Grec 344. Latin 362 D. — Grec p. 252 note 2) toutes ces explications reposent sur l'hypothèse qu'un cas ne peut s'employer sans intermédiaire qu'avec une espèce de mots. — on suppose des intermédiaires que les Latins et les Grecs n'exprimaient pas.

La signification d'un cas déterminé et le plus général par celle des mots qu'il unit. Sunt lacrymae rerum. — vicit Pompeium — tu meros deo similis. Il en est de même des mots (enfin vous l'importez) — Peut-on dire qu'un mot gouverne un cas? qu'un mot est régime d'un autre? régir c'est lorsqu'un mot en oblige un autre à occuper telle ou telle place dans le discours, ou qu'il lui impose la loi de prendre une telle terminaison et non une autre. — cette définition s'applique-t-elle aux prépositions qui sont plutôt déterminant que déterminées relativement aux cas? — le déterminant et le déterminé ne contribuent-ils pas également au choix du cas? — préférable de dire : se construit avec tel cas, du déterminé, et s'emploie à tel cas avec telle espèce de mots, du déterminant. — complément.

— Menippus meo judicio tota Asia illis temporibus fuit disertissimus (fuit) Cic. Brut. 91, 315.

Dumarsais, article concordance (oeuvres IV, 321)

Significations primitives des cas obliques. rapports de lieu? — l'accusatif



terme d'arrivée, le génitif point de départ, le datif lieu où l'on est. — difficultés. — impossibilité de suivre les analogies qui ont conduit d'une signification à l'autre. — de ramener toutes les significations d'un cas oblique à une seule — suivre l'ordre qui semble le plus naturel.

ordre des cas : vocatif, nominatif, accusatif, génitif, Datif, ablatif.

Sens primitif de l'ablatif woher

Bopp. 183a) p. 350.

l'instrumental marque la unité.

L'ablatif marque le point de départ, l'accusatif le point d'arrivée, le but. le datif était le cas intermédiaire, exprimant la tendance d'un de ces points à l'autre (Régnier sur l'idiome des védas I, 143 apud Pott p. 24)

1° cas obliques construits avec d'autres parties du discours que les prépositions.

Il faut distinguer l'emploi de l'accusatif, du datif et de l'ablatif, de l'emploi du génitif.

accusatif, datif, ablatif. – L'accusatif est la forme que prend le substantif quand il est complément direct. L'accusatif a pour fonction ~~propre~~ principale de signifier le rapport qui unit l'objet direct et immédiat ou la qualification d'une action à cette action elle même presque toujours exprimée par un verbe. Le substantif construit à l'accusatif désigne une personne ou une chose.

Le datif Grec a deux fonctions principales, l'une qui lui est commune avec le datif Latin, l'autre qui lui est commune avec l'ablatif Latin.

Le datif Latin et le datif Grec correspondant sont la forme que prend le substantif quand il est complément indirect. Ils ont pour fonction



principale de signifier le rapport qui lie à une action ou un état [illegible] l'objet éloigné auquel [illegible] cette action ou cet état sont relatifs. Le substantif construit au datif est ordinairement un nom de personne. Le terme complété peut être un verbe, un adjectif, un attribut ou une proposition entière.

L'ablatif et le datif grec correspondant sont la forme que prend le substantif quand il est complément circonstanciel. Ils ont pour fonction principale de signifier le rapport qui lie à une action ou à un état [illegible] une circonstance de cette action ou de cet état. Le substantif construit à l'ablatif et au datif grec correspondant est le plus souvent un nom de chose.× L'espèce de la circonstance est déterminée par la signification du substantif et par celle du terme complété, le cas ne signifiant que le rapport de circonstance en général ; ainsi par exemple :

× Le terme complété peut être un verbe, un adjectif, un attribut ou une proposition entière et qqfois en Latin un substantif.

quorum erat princeps Menippus Stratoniceusis meo judicio (nombre d'appréciation) tota Asia (~~temps~~ lieu) illis temporibus (temps) disertissimus *. (Cic. Brut. 91).

Génitif

L'accusatif le datif et l'ablatif ne signifient qu'un rapport simple, un rapport de détermination. Le génitif qui se construit proprement avec les substantifs signifie un rapport double, un rapport de détermination et un rapport de qualification; car ~~dans~~ le substantif ainsi construit au génitif est l'équivalent de son adjectif dérivé; ~~corpus Ciceronis~~ * orationes Ciceronis équivaut à ~~corpus Ciceroneum~~ orationes ciceronianae; et cette sorte d'adjectifs équivalent à un participe qui aurait pour complément le substantif avec lequel ils sont formés. ~~corpus Ciceroneum~~ orationes ciceronianae équivaut à ~~[illegible]~~ orationes scriptae a Cicerone. Ainsi la désinence de génitif et celle de l'adjectif enferment l'idée d'un participe scriptae qui serait lié par un rapport de qualification au substantif modifié orationes et par

un rapport de détermination au substantif qui est construit au génitif ou qui est à former l'adjectif : ~~[illegible]~~ Ciceron-is, Ciceron-ianae, et qui est ordinairement complément circonstanciel. L'idée contenue dans le génitif est déterminée par les significations des deux substantifs qu'il unit.

~~[illegible]~~

* L'emploi du génitif avec les verbes dérive de la manière dont il est employé avec les substantifs ; et son emploi avec les adjectifs et les adverbes dérive de la manière dont il est employé avec les verbes.

* en Latin l'ablatif se construit avec les substantifs comme le génitif dans certaines conditions.

* certains substantifs se construisent avec certains mots à l'accusatif en Grec en Latin et en Grec au génitif comme compléments circonstanciels. L'espèce de la circonstance est déterminée par la signification des termes dont le cas marque le rapport en général. hasta sex pedes longa. ire Romam.

2° cas construits avec les prépositions.

Les prépositions Grecques et Latines sont des espèces d'adverbes qui signifient proprement et primitivement ~~les~~ des circonstances ~~rapports~~ de lieu, par dérivation des circonstances ~~rapports~~ de temps, et par une autre dérivation les circonstances ~~rapports~~ de cause, d'origine, de moyen etc.

Elles forment avec l'expression qu'elles modifient adverbialement, et qui est ~~en général~~ un attribut, comme un terme complexe qui a pour complément un substantif construit à l'accusatif, au datif ou au génitif en Grec, à l'accusatif ou à l'ablatif en Latin.

Le substantif ainsi construit est toujours complément circonstanciel. Le genre de la circonstance est déterminé non seulement par les significations du substantif, de la préposition et du terme qu'elle modifie, ~~[illegible]~~ mais encore par le cas. En Grec

Les prépositions concourent avec la désinence du cas à exprimer le rapport qui unit ~~l'objet~~ ce qui est ~~signifié~~ par le substantif à ce qui est signifié par le terme complété : venio sub oculos, sum sub oculis.



l'accusatif signifie souvent le terme du mouvement, ou le génitif, le point de départ, le datif la situation sans idée de mouvement.

παρὰ ταῖς ναυσὶ μένειν,
παρὰ νηυσὶ κορωνίσι μιμνάζειν.

ἐπανελθεῖν παρὰ τῶν νεῶν
— ἀπονοστεῖν, παρὰ νηῶν. — τὼ δ' αὖτις

τὰς ναῦς
ἴτην παρὰ νῆας. En Latin l'accusatif et l'ablatif ont souvent la même signification que l'accusatif et le datif Grecs: venire sub oculos, esse sub oculis. Mais les cas n'ont pas toujours cette signification ni en Grec ni en Latin. Il est probable que leur emploi avec les prépositions dérive de la manière dont ils sont employés avec les autres parties du discours; mais les analogies sont souvent fort obscures.

En Grec, se construisent avec le

I 1° datif seulement, ἐν, σύν,

2° avec le génitif, ἀντί, ἀπό, ἐκ, πρό.

3° avec l'accusatif εἰς

II avec le datif et l'accusatif ἀνά

— avec le gén. et l'acc. διά, κατά, ὑπέρ

III avec le datif, le gén. et l'acc.

ἀμφί, ἐπί, μετά, παρά, περί, πρός, ὑπό

3° ~~substantif formant une proposition avec son attribut.~~ Il arrive souvent que le substantif modifié par un attribut forme avec lui une sorte de proposition qui se construit exactement comme un substantif, qui est sujet ou complément. Les cas ont alors pour fonction de signifier le rapport qui lie cette sorte de proposition à l'un des termes d'une autre proposition.

Sujet. Le substantif construit au nominatif avec un participe ou un adjectif, à l'accusatif avec un infinitif forme avec le participe l'adjectif ou l'infinitif une proposition qui est sujet d'une autre proposition. ἔωσεν δὲ ἡ νῆσος ἐμπρησθεῖσα παρεῖχε. Thuc. — re cum Lentulus et Cethegus deprehensi terrerent. Sall. — haec bonum virum facere turpe est.

Complément. Le substantif construit à l'accusatif avec un substantif, un adjectif ou un infinitif formé avec ces mots une



proposition qui est complément direct d'un verbe. L'union des termes de cette proposition peut être l'objet direct ou le résultat de l'action signifiée par le verbe.

~~Le Grec~~

Le substantif construit en Grec au génitif avec un participe, en Latin à l'ablatif avec un participe ou un adjectif forme avec le participe ou l'adjectif une proposition qui est complément circonstanciel d'une autre proposition. Le génitif et l'ablatif ainsi employés s'appellent le génitif, et l'ablatif absolus. Ils marquent le rapport qui lie la circonstance exprimée par la proposition dépendante à l'action exprimée par la proposition principale.

Le substantif modifié par un participe ~~avec un attribut~~ qui peut se construire ainsi avec une préposition ἅμα τῷ σίτῳ ἀκμάζοντι. — ante Capitolium incensum.

En Latin il peut se construire ainsi au génitif avec une autre substantif: pudor non lati auxilii patres cepit. Liv. 21, 16.

~~+ Le substantif modifié par un participe se construit ainsi au datif, quand il désigne la personne relativement à laquelle une proposition est énoncée.~~

~~+ Le substantif abstrait~~

Si l'accusatif a pour fonction propre ~~et~~ sa fonction principale qui est de marquer que le substantif est complément direct, la fonction qui en dériverait immédiatement est celle qu'il remplit quand il marque qu'un ~~substantif~~ objet est le terme d'un mouvement (ire Romam); de cet accusatif dériverait l'accusatif d'étendue qui peut être rapporté à l'idée de mouvement, et de l'accusatif d'étendue dériveraient les accusatifs de relation et de manière. L'accusatif d'apposition ~~[illegible]~~ et l'accusatif d'exclamation sont considérés comme des espèces de compléments directs.

Il est possible que le datif circonstanciel des Grecs ait une autre origine que le datif du complément indirect. En tout cas le datif circonstanciel ne peut être ramené au datif ~~[illegible]~~ indirect que par des déductions plus ou moins forcées.

Le datif circonstanciel Grec et l'ablatif circonstanciel Latin ne ~~[illegible]~~



55

remplissent en réalité qu'une seule fonction qui est de marquer que le substantif est complément circonstanciel. cette fonction est diversifiée par ~~celle~~ les significations des termes qui sont unis, et on ne peut assigner à l'un de ces emplois du datif ou de l'ablatif circonstanciel la priorité sur l'autre.

~~L'emploi~~ La construction de l'ablatif avec les substantifs dérive sans doute de la construction avec les verbes, ~~et~~ peut être de ~~la fonction qu'il remplit qu'~~ celle où le substantif signifie la circonstance concomitante ~~de~~ la manière, ou le point de départ.

La construction du génitif avec les substantifs semble la construction primitive de ce cas. Et ~~[illegible]~~ les différentes significations où il est alors employé peuvent se ramener à une seule: appartenant à. L'emploi du génitif pour signifier le point de départ peut se ramener à l'emploi qu'on en fait pour signifier l'origine.

Les différents emplois des cas ~~se~~ obliques reconnaissent à la signification des termes, comme les différents sens des mots. Dans vous emportez un livre, et vous l'importez, le verbe emporter n'a pas le même

sens, et cette différence ~~ne~~ se reconnaît qu'à celle des compléments ; la signification du verbe est modifiée par celle des compléments.

Il n'est pas exact de dire qu'un mot gouverne un cas, ni qu'un substantif est régime d'un autre mot. On ne peut pas établir un rapport de supériorité entre le terme complété et le complément, car ils se modifient réciproquement dans leur signification. On ne peut pas dire qu'un mot impose à un autre mot la loi de prendre une telle terminaison et non une autre (Dumarsais, article ~~con~~cordance, oeuvres IV, 321). ~~C'est~~ La signification du substantif lui impose le cas aussi bien que ~~le~~ celle du terme complété.

regere se trouve dans un manuscrit du VIIIe siècle de verbis quae varios regunt casus. – Priscien conjungitur, consociatur. exigere. – l'expression devient générale du temps d'Abélard. – regimen est proprietas sive vis dictionis ~~dicere~~ antecedentis dictioni poni in tali casu vel accidente in quo ponitur. – regere est cogere dictionem poni in tali casu in quo stare debet. – casus absoluti = rectore soluti

ire Romam. metiri Romam.
venire Romam. venire Roma.
le cas ne dépend pas du verbe mais de l'idée qu'on veut exprimer.



Des cas

On appelle cas les formes que prend le substantif suivant ~~ses~~ × rapports qui l'unissent à un terme de la proposition ou à la proposition elle-même. — ou mieux les fonctions qu'il remplit. ~~fonction que il remplit.~~

× qu'il désigne la personne à laquelle s'adresse celui qui parle, le sujet ou les compléments

On ne peut faire entrer le vocatif dans aucune définition générale des cas.

~~On appelle~~ Les fonctions des cas sont les différentes significations dans lesquelles ils sont employés.

Les cas sont directs, vocatif, nominatif, ou obliques, accusatif, datif, ablatif, génitif.

Quand le substantif ne modifie pas un autre terme, il est toujours ~~employé~~ construit à un cas direct; quand il modifie un autre terme il est toujours construit à un cas oblique. Il faut excepter la construction du substantif en apposition ou comme attribut où il fait fonction d'adjectif, et où le cas est employé comme dans l'adjectif, pour marquer l'accord.

cas directs.

Le vocatif est la forme que prend le substantif quand il désigne la personne ou la chose personnifiée à laquelle s'adresse celui qui parle.



Le vocatif a pour fonction propre et exclusive de ~~marquer~~ signifier cette modification du substantif qui devient l'équivalent d'une interjection ou d'un impératif.

Le nominatif est la forme que prend le substantif quand il est sujet d'~~une proposition~~ un verbe sous forme personnelle. Le nominatif a pour fonction propre de marquer que le substantif est ainsi construit. Dans certaines locutions elliptiques le substantif désigne le titre d'un livre, ou l'objet sur lequel on veut appeler l'attention de celui à qui l'on s'adresse, ou un fait dans un récit rapide, et se construit au nominatif. — Le substantif modifié par un attribut peut ~~être construit~~ former avec lui une sorte de proposition qui se construit au nominatif comme un substantif. Voir plus bas.

Cas obliques.

§ L'accusatif, le datif et l'ablatif ont cela de commun qu'ils se construisent principalement avec des verbes et très exceptionnellement avec des substantifs; le génitif a cela de particulier qu'il se construit fréquemment ~~et proprement~~ avec des substantifs.

En Grec tous les cas obliques se construisent avec des prépositions; le Latin ne construit avec cette partie du discours que l'accusatif et l'ablatif.

En Grec et en Latin le substantif modifié par un attribut peut former avec lui une sorte de proposition qui se construit aux cas obliques comme un substantif.

~~Il faut traiter séparément des cas différents constructions des cas obliques.~~

Des cas

La fonction est à une forme grammaticale ce que la signification est à une racine ou à un mot en général. Elle est la signification de la forme grammaticale. On peut donc se demander quelle est la fonction propre et primitive d'une forme grammaticale, quelles sont ~~celles qui~~ les fonctions figurées et dérivées.

Les fonctions principales des cas sont elles en même temps leurs fonctions propres et primitives? L'étymologie ne peut décider la question, l'origine des désinences des cas est complètement incertaine.

On est d'accord sur le vocatif et le nominatif qui ne remplissent ~~plus~~ qu'une fonction, mais on est divisé sur les cas obliques.



Beaucoup de linguistes* pensent que les cas obliques signifient proprement et primitivement un rapport de lieu, parce que toutes les significations primitives sont concrètes et sensibles,

* voir en particulier Heyse, System der Sprachwissenschaft pp. 434 399 et Steinthal, Charakteristik etc. p. 301. La même opinion est adoptée par Bopp, Pott, M. Regnier. — Curtius et Steinthal Versammlung Deutschen Philologen am Meissen (1863) Jahrbücher etc. XC, 50

et que l'idée d'un rapport de lieu est plus sensible plus concrète que les autres idées ~~que~~ exprimées par les cas. Le génitif signifierait primitivement le point de départ et par dérivation éloignement, séparation, rapport du tout à la partie, origine, cause, possession.

~~Le~~ l'accusatif signifierait primitivement le terme d'un mouvement (ex Romam) et par dérivation l'étendue c'est à dire jusqu'à quelle limite s'étend ~~quelque~~ la ~~chose mesurée~~ le mouvement dans l'espace et dans le temps, et par suite les autres espèces de mesures, enfin l'objet direct de l'action.

Le datif. signifierait primitivement le lieu où un objet agit ou existe, par dérivation la personne intéressée dans l'action considérée comme étant le théâtre de cette action, le lieu où elle s'accomplit, et par une nouvelle dérivation le moyen ou l'instrument ~~comme~~ considéré comme une chose pour ainsi dire intéressée dans l'action. Les trois cas seraient

im Genitiv ~~steht~~ steht im Allgemeinen der Gegenstand, der mit einem andern zusammengehört (Cutt. Gr. Gr. 219)
Der Genitiv bezeichnet ursprünglich den räumlichen Ausgangs und zeitlichen Anfangspunkt; sodann die Verhältnisse der Entfernung Trennung und Beraubung... Heyse 434

Der accusativ drückt ursprunglich das Ziel, eine Bewegung oder Richtung, den Endpunkt in Raum und Zeit aus... (id) – Der accusativ ist der Casus des directen oder näheren objects, bezeichnete daher.. den Gegenstand auf welchen eine Thätigkeit sich erstreckt (Curt. Gr. Gr. 214)

Dem Dativ liegt die Anschauung der Ruhe, des Wo einer Thätigkeit oder seines Grunde.. Daraus entwickelt sich... die abstrakte Bedeutung der persönlichen Betheiligung H. 435 in den Dativ tritt im allgemeinen die Person oder Sache welche zu einer Thätigkeit in einer entfernteren Beziehung steht (Curt. Gr. Gr. 219)

les seuls cas obliques véritables, essentiels. Les autres cas obliques ne ~~sont~~ seraient pas de vrais cas parce qu'ils n'expriment que des rapports purement sensibles et ne prennent pas les significations dérivées et abstraites dont le génitif, l'accusatif et le datif sont susceptibles. Le Sanscrit ~~a~~ a en outre un locatif qui signifie ~~la question~~ le lieu où une chose se passe, un ablatif qui signifie le point de départ, un instrumental qui ~~signi~~ a primitivement le sens de la préposition latine cum et qui par dérivation signifie le moyen ou l'instrument et la manière. On croit que ces formes ~~[illegible]~~ ont été conservées parce que la signification primitive des autres s'était effacée et était devenue purement abstraite. On suppose que ~~[illegible]~~ la langue Indo-Européenne primitive devait avoir presque autant de cas obliques qu'il y a eu plus tard de prépositions, que plusieurs formes avaient primitivement des significations très voisines; que beaucoup



se sont perdues, que dans les langues qui ont conservé plus de trois cas obliques les uns ont pris un sens plus abstrait, les autres ont conservé une signification plus concrète

1° ~~[illegible]~~

~~par~~ Les idées de complément direct, complément indirect, complément circonstanciel ne semblent pas bien abstraites. Les images que présentent le rapport d'un objet avec l'action qui l'exerce directement ~~sur lui~~, celui de la personne avec l'action où elle est intéressée, enfin celui d'une chose avec l'action dont elle est une ~~la~~ circonstance semblent aussi sensibles et aussi familières que celles de terme de mouvement, point de départ etc. Si l'on considère le génitif, l'idée de possession ou d'origine semble aussi concrète que celle de point de départ.

2° On s'explique difficilement comment des formes grammaticales ~~des~~ différentes ont eu des significations identiques; il n'y a pas de racines ni de formes grammaticales qui aient la même ~~la~~ significations. × Le locatif aurait eu la même signification que le datif; même signification pour le génitif et l'ablatif. D'autres (Mr Regnier) attribuent au datif pour signification primitive la tendance du point de départ au terme d'arrivée. Mais cette signification ne se distinguera

× Dans les noms neutres et souvent au pluriel l'accusatif n'a pas une autre forme que le nominatif



67

plus nettement de celle qu'on attribue à l'accusatif.

3° La généalogie des fonctions remplies par le datif semble forcée. Il faut reconnaître que le datif instrumental et adverbial ne se rapportent pas à celui du complément indirect.

4° Tous les cas obliques seraient primitivement synonymes de prépositions, ou du moins les désinences de ces cas en auraient rempli les fonctions. Il en résulte que tout substantif construit à un cas oblique aurait été primitivement complément circonstanciel et ne se serait construit qu'avec des verbes. Pourquoi le génitif se construit-il proprement avec des substantifs? Ce qu'il y a de singulier, c'est que le génitif est précisément le seul cas oblique qui ait de l'analogie avec une préposition puisqu'il est en réalité comme un terme intermédiaire entre les deux substantifs qu'il unit. Il est difficile de considérer l'accusatif comme un terme intermédiaire

entre le substantif et le verbe. Il n'a pas non plus que le datif ou l'ablatif une signification séparable de celle du substantif. mais la signification du génitif peut se séparer de celle du substantif, comme dans un adjectif formé avec un substantif (Ciceron-ianus) ~~le suffixe~~ celle du suffixe (iano) peut se séparer de celle du substantif (Ciceron). Le génitif ~~exprime~~ signifie un rapport double, les autres cas obliques un rapport simple; le génitif a la valeur d'un terme, les autres cas obliques n'ont que celle d'un rapport. Le génitif qui a une analogie réelle avec la préposition ne se construit pourtant pas comme la préposition, puisqu'il se construit proprement avec des substantifs. Les autres cas qui se construisent avec des verbes comme la préposition n'offrent pas d'ailleurs d'analogie avec elle.

5° Le nominatif n'exprime pas une circonstance de lieu; pourtant on aurait pu considérer le sujet qui accomplit l'action comme le point de départ de l'action



6° L'instrumental qui signifie avec ne peut guère se ramener à une circonstance de lieu.

Il ~~y a lieu~~ faut distinguer les emplois qui sont communs aux cas obliques de ceux qui sont propres à chacun d'eux.

~~L'accusatif, le datif grec [grec et latin] l'ablatif ~~latin~~ [latin] le génitif grec et latin ~~signifient~~ peuvent être employés pour~~

Le substantif construit à l'accusatif en Grec et en Latin, au datif en Grec, à l'ablatif en Latin, au génitif en Grec et en Latin peut signifier relativement à quoi une qualité ~~et~~ ou un attribut appartiennent à cet être qualifié ou au sujet

os humerosque deo similis — ἴσχυε τοῖς χρήμασι — πόδη ταχὺς ἀγαθά — cas de relation

Le substantif construit aux ~~les cas obliques~~ cas obliques peut signifier une circonstance de manière de lieu ou de temps comme un adverbe de manière etc.

— ~~cas~~ emplois adverbiaux. cas adverbiaux



71

Dans ces emplois les cas obliques sont construits ~~plutôt~~ souvent avec un terme et même une proposition entière plutôt qu'avec un mot.

Considéré dans l'emploi qui lui est propre, l'accusatif se construit avec ~~les~~ un verbe transitif, quand le substantif exprime l'objet direct et immédiat de l'action — complément direct

Le datif ~~exprime~~ avec un verbe ~~ou un adjectif~~, quand le substantif exprime l'objet éloigné de l'action — complément indirect

Le génitif se construit avec le substantif; il marque que les deux substantifs sont liés par un rapport qui est spécifié par leurs significations.

L'ablatif se construit soit avec le substantif soit avec le verbe.

Dans l'État où nous connaissons le Grec et le Latin c'est à dire dans notre impuissance à en suivre le développement historique, on ne peut discerner quel était l'emploi primitif des cas obliques, ni déduire leurs différents emplois, en établir la ~~filiation~~.

Les formes qu'on appelle cas obliques indiquent seulement que le substantif est complément. L'espèce du rapport qui unit le complément au terme complété est déterminé par les significations des termes dont le cas indique l'union. obsident Romam (objet direct de l'action) eunt Romam (but de l'action) Menippus meo judicio tota Asia (lieu) illis temporibus (temps) disertissimus fuit (Cic Brut 91) Babylone habitare

Les ~~cas oblig~~ désinences casuelles ne peuvent être considérées comme des espèces de prépositions qui auraient une signification primitive et des significations dérivées. l'm de l'accusatif n'est pas l'équivalent de ad, le d de l'ablatif de ex ou a, l'i de datif de la préposition française à le génitif de de



Romae adveniens via nomen

Tyro fuisse — Pyrrhi temporibus — triginta annis cursum confecit — Romam multis annis non venit. — filius Pironii — plerique hominum

Cependant on emploie de préférence les cas obliques pour marquer telles espèces de rapports, sans que cette préférence soit toujours exclusive. On ne dira pas similis patrum, mais similis patri, et aussi patris. L'usage a déterminé en Grec et en Latin les emplois des cas, sans qu'on puisse en découvrir les raisons, que l'histoire seule pourrait faire connaître.

2 fel

Cas

Vocatif et nominatif

Vocatif. — employé pour appeler l'attention de qqcelui à qui l'on s'adresse ou pour exprimer l'étonnement, la mauvaise humeur etc.

précédé de ὦ (grec) ou de O (latin) a la valeur d'une exclamation. — qqfois pourtant employé ainsi [x] dans des passages où le ton semble calme ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι

a plus de force au commencement de la proposition que quand il y est intercalé.

employé qqfois là où l'on attendrait le nominatif : et tu tenera ignota canibus date praeda Latinis alitibusque jaces (En. IX, 485).

~~nominatif.~~ En grec il est parfois suivi immédiatement d'un enclitique : μοι Eurip. Oreste 124. Iphig. Aul. 615. σοί Iph. Taur. 336. τις Platon lois 683 B. alors il n'y avait pas de pause immédiatement après le vocatif.

Le vocatif est la forme que prend le substantif quand il signifie la personne ou la personnification à laquelle s'adresse celui qui parle. Madv. 299

[x] en Latin chez les poètes

× quand σύ est ~~accomp~~ qualifié par un adjectif ou par un substantif accompagné d'un adjectif, il suit d'ordinaire. ὦ σοφὲ σύ (Ol.) ὦ μέγα ἀγαθοί σὺ τοῖς φίλοις (Xén.)

il est employé parfois sans être rattaché à une proposition : Maecenas atavis edite regibus o et praesidium et dulce decus meum Hor. od. 1, 1.

Aeneadum genitrix hominum divumque voluptas alma Venus caeli subter labentia signa quae... concelebras, ... solis. Lucr. 1, 1-9.



Nominatif. — 1° Grec employé isolément et sans verbe comme pour désigner l'objet de la pensée. σπουδαὶ δὲ ἑταιρειῶν ἐπ' ἀρχὰς ϗ σύνοδοι ϗ δεῖπνα ϗ σὺν αὐλητρίσι κῶμοι, οὐδὲ ὄναρ πράττειν προσίσταται αὐτοῖς (τοῖς διατρίβουσιν ἐν φιλοσοφίᾳ) Plat. Théet. 173 D.

Latin dans un récit animé, on trouve un nominatif avec ellipse d'un verbe qui signifie arriver, pour marquer une circonstance nouvelle : clamor inde concursusque mirantium quid rei esset (Liv. I, 41) Italiae rursus concursatio eadem comite mima ; in oppida militum ~~[illegible]~~ crudelis et ~~[illegible]~~ misera deductio (Cic. Phil. II, 25) quid Pompeius de me senserit, sciunt, qui... nusquam abeo mentio de me nisi honorifica (id. ib. II, 15).

2° Grec. exprime une réflexion dative à ce qui précède (épiphonème) σχέτλιος (Hom. Il. 5, 403) νήπιος (id. ibid. 406) λῆρος (Arist.

Le nominatif est la forme que prend le substantif quand il est sujet d'une proposition ~~[illegible]~~ dont le verbe est sous la forme personnelle.

Adv. 479 d rem. 2



77

3° Grec. assez souvent la proposition commence par un participe au nominatif, quoique le verbe soit construit avec un autre cas διασκοπῶν καὶ διαλεγόμενος αὐτῷ ἔδοξέ μοι οὗτος ὁ ἀνὴρ δοκεῖν μὲν εἶναι σοφός, εἶναι δ' οὔ (Plat. et réciproquement: ὃν εἶχε σολοίκως εἰδότα δοῦναί τινι φασι, δηλῶν ὅτι τοῦτον μάλιστα ἠσπάζετο.

4° Grec. le nominatif (précédé de l'article) s'emploie en apposition à la personne de l'impératif ὁ παῖς ἀκολούθει (Arist.) παραινεῖτε τοῦτον οἱ πλησίον (Xén.) ou à un vocatif ὦ ἄνδρες οἱ παρόντες... ὦ Κῦρε καὶ οἱ ἄλλοι Πέρσαι... ×

Latin on trouve le ~~vocatif~~ nominatif pour le ~~nominatif~~ vocatif dans les poètes et le vieux style. almae filius maiae (Hor. od. I, 2, 43) vos o Pompilius sanguis (Hor. A. P. 292) audi tu, populus Albanus (Liv. I, 24) — et en apposition à un vocatif (?) hoc tu (audes), succinctus patria quondam, Crispine, papyro (Juven. IV, 24)

× A s'emploie pour le vocatif avec ὦ mais rarement ~~jamais~~ quand ~~avec~~ un nom propre qui a une forme particulière pour le vocatif ὦ γᾶ καὶ ἥλιε καὶ σύνεσις βεβοήθηκα (Eschine)

accusatif

le substantif construit à l'accusatif remplit les fonctions de compliment direct et de compliment circonstanciel, et celle de sujet dans une proposition dépendante dont le verbe est à l'infinitif ou (en grec) au participe.

comme compliment direct, il signifie soit l'objet direct de l'action, soit la qualification de l'action, soit un sujet et un attribut dont l'union est l'objet direct ou le résultat de l'action.

comme compliment circonstanciel, il signifie soit le rapport sous lequel une qualité ou un attribut convient à un objet, soit la mesure d'une étendue, soit une circonstance de manière, de lieu, ou de temps comme un adverbe.

Il qualifie une proposition, comme en apposition.

Il signifie l'objet d'un mouvement passionné, d'une exclamation.



~~L'accusatif marque que le substantif est sujet d'une proposition dépendante dont le verbe est à l'infinitif, ou (en grec) au participe.~~

accusatif

Le substantif construit à l'accusatif comme compliment direct d'un verbe signifie 1° l'objet sur lequel l'action du verbe s'exerce directement ; 2° la qualification de l'action ou de l'état marqué par le verbe — compliment qualificatif ; accusatif de qualification. ~~[illegible] d'un [illegible] d'un [illegible] l'objet direct [illegible] l'action du verbe ; la qualification~~ 3° deux substantifs compliments directs du même verbe peuvent signifier l'un la qualification l'autre l'objet direct de l'action, l'un la personne l'autre la chose objet direct de l'action, l'un le sujet d'un attribut l'autre l'attribut d'un sujet dont l'union est l'objet direct ou le résultat de l'action du verbe. — accusatif d'attribution.



1° On appelle transitifs les verbes dont l'action est considérée comme s'exerçant directement sur son objet, ce qui dépend de l'usage dans chaque langue. Ainsi en Grec les verbes qui signifient rendre service, nuire, faire tort, dire du bien, du mal (ὠφελεῖν, εὐεργετεῖν, εὖ ποιεῖν, βλάπτειν, ἀδικεῖν, κακῶς ποιεῖν, εὖ κακῶς λέγειν τινα), ~~[illegible]~~ ou une affection de l'âme (αἰσχύνεσθαί τινα rougir devant quelqu'un, θαρρεῖν τινα ne pas craindre quelqu'un), en Latin deficere aliquem manquer à quelqu'un, fugere aliquem échapper à quelqu'un etc. sont employés comme transitifs.

L'accusatif se construit en Grec avec certains adjectifs qui ont la signification de verbes transitifs, régulièrement avec ἔξαρνος : ἔξαρνοί εἰσι τὰ ἡμαρτημένα (Isocr.). — ἔστι τις Σωκράτης τὰ μετέωρα φροντιστής (Plat.). — Les adjectifs Latins en bundus, formés pour la plupart avec des verbes intransitifs, ne se construisent que très rarement avec l'accusatif : vitabundus castra (Liv. 25, 13).



I Accusatif complément qualificatif.

2° quand le complément direct qualifie l'action ou l'état signifiés par le verbe, la qualité peut être exprimée

a) par une épithète quali- (ou un mot équivalent) fiant un substantif qui signifie la même idée que le verbe sous une autre forme grammaticale ou qui a une signification synonyme de celle du verbe. ἰατροὶ δεινότατοι ἂν γένοιντο, εἰ αὐτοὶ πάσας νόσους κάμοιεν (Plat.). ~~τὸν~~ Θεοῦ βίον ζῶν ἀξιοῖς ἄνθρωπος ὤν; (Eurip.). — ego vestros patres vivere arbitror et eam quidem vitam, quae est sola vita nominanda (Cic. de sen. 21). — en grec la qualité peut être exprimée par la restriction seule que le substantif apporte à la signification du verbe ἀπείρηκα ἤδη φυλακὰς φυλάττων (Xén). φυλακάς signifie gardes, factions, & φυλάττειν garder en général. φόρον τοῖς Σινωπεῦσιν ἔφερον Xén.

Mdv. 223. rem. 4

~~cette~~ cette construction est l'équi

valent logique de celle où le substantif marquerait l'objet direct d'un verbe qui signifierait faire ou supporter. ἔφερον φόρον équivaut à ils payaient un tribut, πάσας νόσους κάμνειν à éprouver toutes sortes de maladies.

b) par un adjectif neutre pris substantivement ou par un substantif. cette construction est très fréquente en Grec. ἥλλοντο ὑψηλὰ καὶ κούφως (Xén.). ἅπαντα δουλεύειν ὁ δοῦλος μανθάνει (Mén.). les adjectifs s'emploient plus souvent au pluriel dans la prose; mais les pronoms s'emploient indifféremment au singulier et au pluriel: τί χρήσαιτ' ἄν τις ἰσχυρῷ ἢ ἀνδρείῳ μὴ σώφρονι; (Xén.). Ἰάσων ἱκανός ἦν τῇ νυκτὶ ἅπερ ἡμέρᾳ χρῆσθαι (Xén.). — ὁ πατὴρ γάμους εἱστίασεν (= donna un repas de noces) (Isée). Κύλων Ὀλύμπια ἐνενικήκει (Thuc.). — en Latin l'adjectif neutre ne s'emploie guère qu'en poésie: acerba tuens, crebra ferit, perfidum ridere. — on construit

Madvig 229



ainsi le neutre des pronoms avec certains verbes qui signifient une affection de l'âme ou son expression comme laetor, glorior, irascor, succenseo, assentior, dubito, studeo, et quelques autres comme ~~progredi~~ produire, profiter, progredi, proferre, monere, admonere, commonere, hortari, cogere: utrumque laetor (Cic. ad Fam. 7, 1) Illud vereor, ne tibi Dejotarum succensere aliquid suspicere (Cic. pro Dej. 13). omnes mulieres eadem student (Ter. Hec. 2, 1, 2). quid prodest mentiri. hoc profeci. quidquid progredior. quidquid ab urbe longius arma protulis, magis magisque in imbelles gentes prodi tis (Liv. 7, 32). Metellus pauca milites hortatus est (Sall. Jug. 49) quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames (Virg. En. 3, 56). Discipulos id unum moneo... (Quint. 2, 9, 1)

– En prose on ne construit ainsi Madv. 223 rem. 2 un substantif qu'avec certains verbes qui signifient sentir (dans le sens d'exhaler) et respirer ~~[illegible]~~ olere, redolere, (vinum) sapere, resipere, anhelare (scelus), spirare tribunatum (avoir l'esprit plein du tribunat, ne respirer qu'un tribunat), vox hominem sonat (a le son de la voix humaine). Les poètes

usent de cette construction avec plus de liberté : *manare poetica mella* (Hor.).

Cette construction de l'adjectif neutre et du substantif est l'équivalent logique d'une construction où l'adjectif neutre et le substantif qualifieraient un autre substantif formé avec la racine du verbe[x] et complément direct du verbe. *crebra ferit* équivaut à *crebros ictus ferit* ; *olere vinum* à *olere odorem vini*.

[x] ou avec une racine synonyme



3° Double complément direct — quand un verbe est construit avec un double complément direct, les deux compléments ne sont pas liés au verbe par le même rapport; et l'un des deux est lié plus étroitement que l'autre avec le verbe, forme avec lui un terme complexe dont l'autre est le complément direct.

a) l'un des compléments exprime la qualité de l'action, l'autre l'objet sur lequel elle s'exerce directement. Le complément qualificatif est lié plus étroitement au verbe que celui qui signifie l'objet direct de l'action.

Grec. Le complément qualificatif peut être un substantif: οὐδένα πώποτε δραχμὴν ἔπραξα χάριν (Esch.). καλοῦσί με τοῦτο τὸ ὄνομα (Xén.). τὰς ἀρχὰς πάσας δώδεκα μέρη διείλοντο (Plat.).

— Il est le plus souvent un adjectif ou un pronom: πολλὰ ἄν τις ἔχοι Σωκράτην ἐπαινέσαι καὶ θαυμάσια (Plat.). ταῦτ' ἐστὶν ἃ ἐγὼ Σωκράτην ἐπαινῶ (Plat.). ὃ πολλὰ κακὰ δρῶν τοὺς ἄλλους καὶ πάσχει αὐτὸς πολλὰ ἕτερα (Plat.). οὐ φροντιστέον ὅ τι ἐροῦσιν οἱ πολλοὶ ἡμᾶς (Plat.).



91

2

Latin. on construit avec a — Madvig 229b

double complément direct les verbes

transitifs qui peuvent prendre pour complément qualificatif

le neutre des pronoms comme proferre,

monere, admonere, commonere, hortari

cogere.

b) les deux compléments signifient l'objet sur lequel l'action s'exerce directement ; mais l'un est un nom de personne et l'autre un nom de chose, et les verbes auxquels ils sont liés contiennent l'idée de deux actions dont l'une est l'effet de l'autre et qui s'exercent l'une sur la personne, l'autre sur la chose. Le nom de chose est lié plus étroitement au verbe que le nom de personne.

Grec. On construit ainsi αἰτεῖν (prier de donner) μέλλετε τοὺς θεοὺς αἰτεῖν τἀγαθά (Esch.), πράττειν, πράττεσθαι, εἰσπράττειν (faire payer) Σωκράτης τοὺς ἑαυτοῦ ἐπιθυμοῦντας οὐκ ἐπράττετο χρήματα (Xén.), ἐρωτᾶν, ἐρέσθαι (inviter à dire) ἀνήρεθ' ἡμᾶς τοὺς ἐν Ἰλίῳ πόνους (Eurip.), κρύπτειν (empêcher de connaître) μή τοί με κρύψῃς τοῦθ' ὅπερ μέλλω παθεῖν (Eschyle), διδάσκειν (faire apprendre) et ses composés ὁ χρόνος καὶ ἡ ἐμπειρία τὰ μὴ καλῶς ἔχοντα ἐκδιδάσκει τοὺς ἀνθρώπους (Antiph.). — les verbes qui signifient faire mettre ou quitter un vêtement : τὸν ἑαυτοῦ χιτῶνα ἐκεῖνον ἠμφίεσε (Xén.). — ôter (faire perdre) : τὴν θεὸν τοὺς στεφάνους σεσυλήκασιν (Dém.).

Latin. on construit ainsi à peu près les mêmes verbes qu'en Grec: posco, flagito, oro, rogo, interrogo, celo, doceo, edoceo, dedoceo. Vivus parentes pretium pro sepultura liberum poscebat (Cic. Verr. 1, 3). Caesar frumentum Aeduos flagitabat (Caes. B.G. 1, 16). Achaei regem auxilia orabant (Liv. 28, 5).ˣ Tribunus me primum sententiam rogavit (Cic. ad Q. fr. 2, 1). Socrates pusionem geometrica quaedam interrogat (Cic. Tusc. 1, 24). non celavi te sermonem hominum (Cic.). Docere pueros elementa (Hor.).

Madvig 228

ˣ se plus souvent avec le neutre d'un pronom: hoc te oro, quod me rogas, unum te rogo.

c) un certain nombre de verbes qui signifient attribuer par la pensée, la parole, ou l'action une qualité à un sujet se construisent avec un double complément direct; l'un des compléments est l'attribut de l'autre; et le rapport qui les unit est l'objet direct ou le résultat de l'action signifiée par le verbe. Par conséquent l'un des compléments ne se rapporte au verbe que comme sujet du second complément; et l'autre comme attribut du premier. Le complément attribut est lié au verbe plus étroitement que le complément sujet.

Grec cette construction n'est en Grec qu'un cas particulier de l'emploi ~~[illegible]~~ des noms comme attributs.× avec les verbes qui signifient penser et dire le rapport ~~[illegible]~~ des deux compléments est plus souvent marqué par εἶναι: τὰς καλὰς πράξεις ἁπάσας ἀγαθὰς (εἶναι) ὡμολογήσαμεν (Plat.). avec les verbes qui signifient sentir, montrer, trouver,

×un nom peut se construire avec un verbe, à un cas oblique quelconque, comme attribut. si l'attribut est un substantif, il se construit le plus souvent à l'accusatif. ×

~~× Tout nom peut se construire comme attribut à un cas oblique quelconque, accusatif~~ τὰ δάνεια δούλους τοὺς ἐλευθέρους ~~ποιεῖ (Antiph.) στρατευόμεθ' αἱρούμενοι καθάρματα τοὺς στρατηγούς (Eupolis)~~

N l'attribut signifie souvent la conséquence de l'action ἄρας μετέωρον ἐς τὸ βάραθρον ἐμβαλῶ Aristoph. τοῦτον τρέφειν τε καὶ αὔξειν μέγαν Plat. μουσικὸν Ἔρως διδάσκει, κἂν ἄμουσος ᾖ τὸ πρίν Eurip.

× τὰ δάνεια δούλους τοὺς ἐλευθέρους ποιεῖ (Antiph.). στρατευόμεθ' αἱρούμενοι καθάρματα τοὺς στρατηγούς (Eupolis). πῶς οὐκ ἄτοπον ἕνα ἄνδρα τοσούτων ἀνθρώπων καθιστάναι δεσπότην; (Isocr.)

le rapport est plus fréquemment marqué par ὤν : Μένων ὅσους ἂν αἰσθάνοιτο ἀδίκους (ὄντας) ὡς εὖ ὡπλισμένους ἐφοβεῖτο (Xén.). πολλοὺς (ὄντας) τοὺς ἀσελγεῖς εὑρήσετε (Dém.). Cependant il n'est pas rare qu'on supprime l'infinitif ou le participe.

Latin. L'usage détermine les verbes qui se construisent ainsi. En général ce sont des verbes qui signifient choisir pour, rendre, avoir, donner, recevoir, prendre comme ou pour : Populus Romanus Numam regem creavit. Mesopotamiam fertilem efficit Euphrates (Cic. N. D. 2, 52). Cato Valerium Flaccum in consulatu collegam habuit. Tiberius Druso Sejanum dedit adjutorem. — se montrer, trouver : praesta te virum. cognosces me dignitatis suae fautorem (tu trouveras en moi) — appeler, juger, regarder comme : Cicero sibimet aliquem Laelium inscripsit. Senatus Antonium hostem judicavit. te judicium aequum puto.

227 Madvig

Quid intelligit Epicurus honestum? sanos eos intelligimus qui quem intelligimus dicitur

et accusatif exprime rarement la conséquence de l'action: sublimem aliquem rapere, arripere, ferre. — premit placida aequora pontus (= ut placida sint) Virg. En. 10, 103.

accusatif de relation

En Grec le substantif construit à l'accusatif signifie le plus souvent sous quel rapport une qualité ou un attribut appartiennent à un objet: Κινάδων ἦν καὶ τὸ εἶδος νεανίσκος καὶ τὴν ψυχὴν εὔρωστος (Xén.). Βέλτιόν ἐστι σῶμά γ' ἢ ψυχὴν νοσεῖν (Mén.). πάντα σοφὸν οὐχ οἷόν τε ἄνθρωπον εἶναι (Xén.). τὸν ἀριθμὸν ὀλίγοι οἱ τὴν ἀρετὴν ἔχοντες (Aristote). ὁ Μαρσύας ποταμὸς εἴκοσι καὶ πέντε πόδας εἶχε τὸ εὖρος (= en largeur)



Madr. 23/C

en Latin l'accusatif de relation n'est guère usité qu'en poésie : nigrantes terga juvenci; lacer ora. os humerosque deo similis. equus micat auribus et tremit artus (Virg. G. 3, 84). — en prose avec les mots qui signifient blessé : adversum femur tragula ictus (Liv. 21, 7). D'ailleurs on emploie l'ablatif : ore humerisque Deo similis. — on construit ainsi magnam, maximam partem : Suevi maximam partem (= en très grande partie) lacte atque pecore vivunt (Caes. B. G. 4, 1), et vicem alicujus (meam, vestram etc.) dolere, indignari, irasci etc. (= souffrir, s'indigné etc. pour quelqu'un, pour moi, pour vous etc.).

accusatif d'étendue

Le substantif construit à l'accusatif signifie la mesure d'une étendue considérée soit comme dimension, 234 a soit comme distance entre deux points, 234 b soit comme durée. 235

1° dimension. — Le Grec n'emploie pas l'accusatif pour marquer ce rapport. (on tourne autrement qu'en Latin : ἀφικνοῦνται ἐπὶ τὸν Εὐφράτην ποταμόν, ὄντα τὸ εὖρος τεττάρων σταδίων.) —

Madvig 234 a

en Latin le substantif qui signifie la mesure est construit à l'accusatif avec un verbe, un adjectif ou un adverbe signifiant la dimension : hasta sex pedes longa ; fossam duos pedes alte infodere. Fines Helvetiorum patebant in longitudinem ducenta quadraginta millia passuum.

99

2° distance. — le substantif qui signifie la mesure [distance] se construit à l'accusatif soit avec un verbe de mouvement soit avec un verbe qui signifie être éloigné.

Grec. ὀλίγοι ὅλοι μεγάλοι πολὺ ἀπὸ τῆς ἑαυτῶν ἀπάραντες κατώρθωσαν (Thuc.). ἐπορεύθησαν διὰ Χαλύβων σταθμοὺς ἑπτά (Xén.). ἀπέχει ἡ Πλάταια τῶν Θηβῶν σταδίους ἑβδομήκοντα (Thuc.). (à une distance de, se rend en Grec par διά et le génitif [de la mesure]. διʼ ἴσου φυτεύειν δένδρα. — ἀπὸ δὲ τούτου διὰ εἴκοσι που σταδίων ἄλλος ποταμός (ἐστι) Herod.

Latin. Caesar triduum iter processit. M. 1346 — a recta conscientia transversum unguem non oportet discedere (Cic. ad Atti[c.] 13, 20). — Teanum abest a Larino tria millia passuum (Cic. pro Cluent. 9). — avec abesse, distare le substantif peut se construire aussi à l'ablatif: Aesculapii templum V millibus passuum ab Epidauro distat (Liv. 45, 28). — le substantif qui indique la mesure peut se construire également à l'accusatif ou à l'ablatif quand on exprime à quelle distance

une chose a lieu: Ariovistus millibus passuum sex a Caesaris castris consedit (Caes. de B. G. 1, 48). ~~[illegible]~~ Caesar millia passuum tria ab Helvetiorum castris castra ponit (id. ibid. 1, 22). ~~[illegible]~~ — on dit également magnum spatium abesse (Caes. B. G. 2, 17) et aequo spatio a castris utrisque abesse (Caes. ib. 1, 43). mais l'ablatif spatio, intervallo est obligatoire, quand on marque à quelle distance une chose a lieu: ex Juba sex millium passuum intervallo consedit (Caes. B. C. 2, 38). Si le lieu d'où l'on compte la distance n'est pas marqué, on met souvent la préposition ab devant le nom de mesure: a millibus passuum duobus castra posuerunt (Caes. de B. G. 2, 7).



3° Durée. — αἱ σπονδαὶ ἐνιαυτὸν ἔσονται (Thuc.). Ψευδόμενος οὐδεὶς λανθάνει πολὺν χρόνον (entier). Ἡμέρᾳ ἀρξάμενοι τρίτῃ ταύτην τε εἰργάζοντο καὶ τὴν τετάρτην ὅλην (= tout ce jour là et le quatrième tout entier) καὶ τῆς πέμπτης μέχρι ἀρίστου (Thuc.). — Veii urbs decem aestates hiemesque continuas circumsessa est (Liv. 5, 22). Dies noctesque (= tout le jour et toute la nuit) fata nos circumstant (Cic. Phil. 10, 10). ex eo die dies continuos quinque (= pendant cinq jours de suite une fois par jour) copias pro castris produxit (Caes. B. G. 1, 48).

M. 275

En Grec et en Latin les noms de nombre ordinaux sont employés pour signifier <u>depuis</u> un <u>nombre déterminé</u> <u>de jours, de mois, d'années</u>, y compris le jour, le mois ou l'année courante tandis qu'en Français on ne compte que le temps écoulé:

Πρωταγόρας τρίτην ἤδη ἡμέραν (= voici le troisième jour que = depuis deux jours) ἐπιδεδήμηκεν (Plat.). καὶ χθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν (= avant-hier) τὸ αὐτὸ ἔπραττον (Xén.). — Μη-

thridates annum jam tertium et vigesimum regnat (= est dans la vingt-troisième année de son règne = règne depuis vingt-deux ans). — ante tertium diem = avant-hier
tertio die = le surlendemain

En Latin on ajoute quelquefois per : ludi per decem dies facti sunt (Cic. in Cat. 3, 8). — l'ablatif est fréquent chez les écrivains du temps de l'empire : octoginta annis vixit (Sen. ep. 93).

En Grec et en Latin le nombre des années se met à l'accusatif avec γεγονώς et natus : εἴκοσιν ἔτη γεγονώς. — viginti annos natus. — et en latin avec abhinc : quaestor fuisti abhinc annos quatuordecim. Cic. Verr. 1, 12.



accusatif adverbial

L'accusatif adverbial marque que le substantif signifie une circonstance de manière, (facile) de ~~temps~~, de (238 d'~~[illegible]~~, ~~de~~ lieu, 239 ~~ou~~ de temps, (comme un adverbe.

1° manière. Grec. l'accusatif marque a rapport avec le neutre de certains adjectifs et d'un grand nombre de pronoms : τοὐναντίον au contraire, ἀμφότερα des deux façons, οὐδέτερα d'aucune des deux manières, τί pourquoi, τοῦτο, ταῦτα pour ce, ces motifs (αὐτὰ ταῦτα νῦν ἥκομεν Plat.). et avec certains substantifs : πρόφασιν en apparence, πάντα ou τοῦτον τὸν τρόπον de toutes manières, de cette manière, χάριν à cause de, ~~[illegible]~~ προῖκα pour rien, δωρεάν gratis, etc. τὸ λεγόμενον comme dit le proverbe.



105

Latin. ces accusatifs sont devenus des adverbes ou des conjonctions, comme facile, verum.

2° lieu. l'accusatif marque que le substantif signifie le terme du mouvement. — Grec. Il n'exprime ce rapport qu'en poésie. τοῦ δὲ κλέος οὐρανὸν ἵκει. En prose il ne l'exprime qu'avec le secours d'une préposition qui marque la direction du mouvement εἰς, παρά, πρός etc. —

Latin. l'accusatif exprime ce M. 232
rapport en prose avec des noms de villes ou d'îles très petites; et avec domum, rus: Romam profici. Delum navigare. domum reverti. rus ire. On ajoute ad quand on a en vue le voisinage, ou le terme d'une distance: adolescentulus miles ad Capuam (= pour servir devant Capoue) profectus sum (Cic. de Sen. 4). a Salonis ad Oricum (Caes. B.C. 3,8). On dit: consul pervenit in oppidum Cirtam (Sall. Jug. 102), et: Demaratus Corinthius contulit se Tarquinios, in urbem Etruriae florentissimam (Cic. R. P. 2,19), suivant que le nom propre de ville est construit ou n'est pas construit en apposition.



— Les poètes suppriment souvent la préposition devant les noms de pays : <u>ibimus Afros</u> (Virg. Ecl. 1, 64) et même devant des noms communs : <u>tua me imago haec limina tendere adegit</u> (Virg. En. 6, 696). En prose on l'ajoute presque toujours.

3° temps. — l'accusatif marque le temps où quelque chose a lieu

en <u>Grec</u> avec beaucoup de substantifs et d'adjectifs neutres qui signifient l'un des termes d'une série : τὸ λοιπόν à l'avenir, τὰ πολλά le plus souvent, ἀρχήν tout d'abord, τέλος, τὸ τελευταῖον enfin, πρῶτον d'abord, πρότερον auparavant, δεύτερον, τρίτον etc. en second, en ~~quatrième~~ troisième lieu etc.

en <u>Latin</u> avec des adjectifs neutres qui sont devenus de véritables adverbes <u>ultimum</u>, <u>postremum</u>. on trouve : <u>id temporis eos venturos esse praedixeram</u> (Cic. in Cat. 1, 7) et dans Tite Live (1, 29) : domos suas ultimum illud visuri.

M. 138, ~~[illegible]~~.



accusatif d'apposition

L'accusatif est à marquer qu'un adjectif neutre ou une proposition relative dont le pronom est au neutre, ou un substantif accompagné d'un ~~[illegible]~~ adjectif qualificatif soit une proposition entière soit l'attribut d'une proposition.

Grec. — l'adjectif neutre précède presque toujours la proposition qualifiée: ~~[illegible]~~ τό πάντων ἀνανδρότατον, τῶν ὑμετέρων αὐτῶν χάριν προσοφείλετε (Dém.). δυοῖν θάτερον, ἢ εὑρήσομεν ἐφ' ὅ ἐρχόμεθα ἢ ἧττον οἰησόμεθα εἰδέναι ὅ μηδαμῇ ἴσμεν (Plat.). — la proposition relative tantôt précède tantôt suit la proposition qualifiée: ὅ πάντων θαυμαστότατον, Σωκράτη μεθύοντα οὐδεὶς πώποτε ἑωράκει τῶν ἀνθρώπων (Plat.). εὐψυχίαν ἔσπευσαν ἀντ' εὐβουλίας, ὅ δῆτα πολλὰς ὤλεσε στρατηλάτας (Eurip.).



— οὐ χρὴ ἐπιθυμίας ἐᾶν ἀκολάστους εἶναι καὶ ταύτας πληροῦν, ἀνήνυτον κακόν (Plat.). — cette apposition exprime parfois l'intention, la conséquence : Ἑλένην κτάνωμεν, Μενέλεῳ λύπην πικράν (Eurip.).

Latin.

vidit, turicremis cum dona imponeret aris, horrendum dictu, latices nigrescere sacros (Virg. En. 4, 454). Faucibus ingentem fumum, mirabile dictu, evomit (id. ibid. 8, 252). Cantusque volucres convertunt clamore fugam, mirabile visu (id. ibid. 12, 252). pecudesque locutae, infandum (id. G. 1, 479).
— sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis (Cic. Parad. 6, 3).
— on n'emploie guère d'autre substantif que res : admonet ut aliquid etiam de sepultura dicendum existimem, rem non difficilem (Cic. Tusc. 1, 43) Pythagoricus quidam emerat phaecasia, rem magnam non praesentibus nummis (Sen. de benef. 7, 21). Mdv. 220 rem. 3
— Tacite dit comme les Grecs : Augustus subsidia dominationi (= ut essent sub. dom.) Claudium Marcellum, ... pontificatu et curuli aedilitate, M. Agrippam geminatis consulatibus extulit (Annal. 1, 3).

accusatif d'exclamation

En Latin l'accusatif marque   M. 236
qu'une situation, une qualité
est l'objet d'un mouvement d'étonnement ou de douleur : Heu me miserum !
me miserum ! O fallacem hominum
spem[1] fragilemque fortunam (Cic.   (1) lisez spem.
de orat. 3, 2).

avec en, ellē l'accusatif   +
est plus rare que le nominatif



Datif

Le datif en Grec et en Latin marque en général que le substantif est complément indirect. ~~signifie l'objet éloigné auquel se rapporte une action ou un état~~.

Le substantif ne se construit au datif avec un autre substantif que par exception.

En Grec et en Latin le substantif construit au datif signifie 1° la personne ou la chose personnifiée comme l'objet éloigné auquel se rapporte une action ou un état — complément indirect proprement dit; 2° la personne intéressée dans le fait énoncé par la proposition (datif d'intérêt) soit comme lésé ou recueillant un avantage (dativus commodi), soit comme disposant de la chose ou de la personne énoncée dans la proposition (datif de possession), soit comme prenant part moralement ou intellectuellement au fait énoncé (dativus ethicus), soit comme y prenant part activement, soit comme la personne relativement à laquelle le fait a lieu, indépendamment de toute autre idée accessoire. — 3° la

117

personne ou la chose qui est en accord ou en désaccord avec une autre

— datif de contact.

datif de direction

En Grec le datif ~~des noms de choses~~ en outre est instrumental et adverbial comme l'ablatif Latin, et marque que le substantif fait fonction de complément circonstanciel.

~~Le datif instrumental Grec~~ ~~marque~~ ~~comme l'ablatif Latin~~ que le substantif construit au datif instrumental signifie *par quoi* une chose a lieu, soit le moyen ou l'instrument, soit la cause, soit la mesure d'*après* laquelle une chose est appréciée ou *dans* laquelle elle diffère d'une autre, soit l'objet en quoi une action ou une situation se manifeste.

Le substantif construit au datif adverbial ~~marque que le substantif~~ ~~Le datif adverbial grec~~ signifie une circonstance concomitante de l'action, le lieu où une chose se passe, le temps où elle se passe.

~~Souvent~~ Le datif modifie logiquement la proposition tout entière, ou l'attribut.

Datif

Datif du complément indirect proprement dit

avec beaucoup de verbes transitifs, intransitifs, et d'adjectifs ~~[illegible]~~, le substantif construit au datif signifie une personne ou une chose présentée comme l'objet éloigné auquel se rapporte l'action ou l'état, c'est ce qu'on appelle proprement le complément indirect du verbe ou de l'adjectif.

1° verbes transitifs. Ce sont en général ~~[illegible]~~ en Grec et en Latin, ceux qui signifient <u>donner</u> et <u>dire</u> sous toutes les formes, les mêmes qui se construisent en français avec la préposition <u>à</u>. ~~[illegible]~~ Le complément indirect de ces verbes est le plus souvent un nom de personne.

En <u>Grec</u> les verbes qui signifient <u>dire</u> se construisent avec le datif, quand on veut marquer purement et simplement quelle est la personne à qui ~~[illegible]~~ l'on parle ~~discours~~, et avec πρός et l'accusatif, quand on veut marquer à qui s'adresse le discours par opposition avec d'autres personnes:

εἰ δ' μὴ τόδ' ἐννοεῖς, ἐγὼ λέγω σοι (Eschyle).

κἂν πρὸς ἄνδρ' εἴπῃς ἕνα, πύθοιντ' ἂν πάντες ἃ κρύπτειν χρεών (Eurip.).



242, 3

En *Latin* on emploie *ad* au lieu du datif, quand il y a mouvement vers un lieu ou vers la personne qui est dans ce lieu. dare alicui litteras = donner une lettre à qqun pour qu'il la porte; – dare litteras ad aliquem = envoyer une lettre à qqun. – dicere ad populum = parler devant le peuple. – dicere ~~[illegible]~~ populo aliquid = dire qque chose au peuple.

2° verbes intransitifs: ce sont à peu près les mêmes quant à la signification en Grec et en Latin. <u>nuire</u>, <u>être utile</u>, <u>obéir</u>, <u>croire</u>, <u>et envier</u> etc.

<u>Latin</u>. metuo, timeo, caveo aliquem 244
= je crains qqun, je me garde de qqn. — metuo, timeo, caveo alicui = je crains pour qqun, je ~~[illegible]~~ je veille sur quelqu'un. — temperare aliquid = ordonner quelque chose. — temperare irae = modérer sa colère.



123

3° adjectifs. Ce sont en général ceux qui signifient utile, nuisible, bon pour.

Grec τῷ ὄντι θεοῖσι μὲν ἄχρηστον ψεῦδος, ἀνθρώποις δὲ χρήσιμον ὡς ἐν φαρμάκου εἴδει (Plat.). — On construit de même πιστός, ἄπιστος, συγγνώμων, et les adverbes dérivés d'adjectifs qui se construisent avec le datif.

Latin civis utilis reipublicae; 247 res tibi facilis, ceteris difficilis; onus grave ferentibus; homo omnibus gratus.

Datif d'intérêt

Le substantif construit au datif peut ~~[illegible]~~ désigner la personne ~~[illegible]~~ intéressée dans ~~[illegible]~~ le fait énoncé par la proposition. ~~[illegible]~~

1° la personne désignée est lésée ou recueille un avantage (<u>dativus commodi</u>). – πόλει εὐτυχοῦντες οἱ κακοὶ νόσος (Eurip.). ἕκαστος οὐχὶ τῷ πατρὶ καὶ τῇ μητρὶ μόνον γεγένηται, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρίδι (Dém.). πᾶς ἀνὴρ αὑτῷ πονεῖ (Soph.). μεγάλων πραγμάτων καιροὶ προεῖνται τῇ πόλει (Dém.).



Latin. Charondas et Zaleucus leges 241
civitatibus suis scripserunt (Cic. Legg. 2, 6). Domus pulchra dominis aedificatur, non muribus (Cic. N. D. 3, 10). Sex. Roscius praedia coluit aliis, non sibi (Cic. Rosc. Amer. 17). orabo nato filiam (= je demanderai la fille pour mon fils. Ter. Andr. 3, 2, 48).

2° la personne désignée dispose de la chose ou de la personne exprimée dans la proposition, ~~[illegible]~~ soit en général, soit sous tel ou tel rapport. – datif de possession.

Grec. Le datif se construit ainsi avec εἶναι, γίγνεσθαι, ὑπάρχειν. –

a) disposition en général. τί ἡμῖν ἔσται, ἐάν σοι ξυνῶμεν; (Plat.). πολλά ἐστιν ἀνθρώποισιν, ὦ ξένοι, κακά (Eurip.). ἦν υἱὸς τῷ Σφοδρίᾳ.

b) L'attribut marque sous quel rapport on dispose de la personne ou de la chose[x] désignée par le sujet du verbe: ἡ γῆ ἀνθρώπῳ ἐστὶ χρήματα (Xén.). παράδειγμα αὐτοῖς αἱ τῶν πέλας ξυμφοραὶ ἐγένοντο (Thuc.). γυναικὶ κόσμος ὁ τρόπος, οὐ χρυσία (sentence). τῷ μὲν πατρὶ Πυριλάμπης ὄνομα, αὐτῷ δέ γε Ἀντιφῶν (Plat.). ἔδοξα ἀκοῦσαι ὄνομα αὐτῷ εἶναι Ἀγάθωνα (Plat.) (le nom propre est toujours au même cas que ὄνομα). – πλέον οὐδὲν ἦν ἀγανακτοῦσιν ἡμῖν (Dém.).

x ce qu'elle est pour quelqu'un



127

Latin. a) homini cum deo similitudo est (Cic. Legg. 1, 8). Jam Troicis temporibus erat honos eloquentiae (Cic. Brut. 10). Scipio cui postea Africano cognomen fuit (Sall. Jug. 5. ordinairement le nom propre se met au datif par une sorte d'attraction. On trouve aussi: ei morbo nomen est avaritia (Cic. Tusc. 4, 11). 246

b) on exprime ce qui est ou une personne une chose ~~est~~ pour qqun par un substantif construit au datif avec esse, avec les verbes qui signifient attribuer, avec dare, habere, tenere, capere, ponere dans certains cas.[x] – cui bono est ? – in cumbite in studium eloquentiae ut et vobis honori et amicis utilitati et reipublicae emolumento esse possitis (Cic. de or. 1, 8). esse usui, impedimento, argumento, testimonio. – Summam laudem S. Roscio vitio et culpae dedisti (Cic. Rosc. Amer. 16). laudi, honori, probro vertere, ducere. habere aliquid alicui. – habere aliquid religioni; locum capere castris, sibi domicilio deligere. – et avec des termes de guerre: canere receptui. aussi ire, legiones castris praesidio relinquere. 249

[x] Le datif de la personne est souvent supprimé; et celui de la chose signifie usage, destination. – Le datif de la chose est lié plus étroitement au verbe que le datif de la personne.

3° La personne désignée par un pronom personnel prend part moralement ou intellectuellement à ce qui est énoncé par la proposition (dativus ethicus).

Grec. a) τί σοι παράσχω δῆτα τῷ τεθνηκότι; (Eurip.) (que veux-tu que je fasse...) ἡ γυνὴ ἄχθεται ὅτι οὐ τῶν ἀρχόντων αὐτῇ ὁ ἀνήρ ἐστιν (= de ce qu'elle ne voit pas son mari.. Plat.). ἀμουσότεροι γενήσονται ἡμῖν οἱ νέοι (Plat.).

b). ὁ ἐσθλὸς εὐγενὴς ἐμοί γ' (= à mes yeux) ἀνήρ (Eurip.).



Latin.[x] a) quid mihi Celsus agit? (= comment va notre ami Celsus? Hor.). sic mihi quisquam misericordiam nominat! (Salle Cat. 52). sit mihi (orator) tinctus litteris (= je le veux. Cic. de or. 2, 20). mallem divitias mihi dedisses (= te voir donner) isti (Catulle 24, 3).

x les pronoms employés sont ordinairement mihi, nobis, plus rarement tibi, vobis.

b) qui metuens vivit [illegible] liber mihi non erit unquam

Le datif de la personne intéressée accompagné d'un participe ne peut être considéré à ce point de vue. L'action ou l'état ne sont relatifs qu'à la personne désignée par le substantif construit au datif ; si le substantif est modifié lui même par un autre terme, ce terme ne peut être qu'un qualificatif ; il ne peut pas être attribut relativement à l'autre proposition. Dans mihi aestimanti nequaquam pares sunt, la proposition n'est énoncée que relativement à mihi. Mais dans Mesopotamiam fertilem efficit Euphrates l'action s'exerce à la fois sur Mesopotamiam et fertilem et sur l'union de ces deux termes. Des considérations analogues sont applicables au génitif et à l'ablatif absolus. Il n'y a donc pas de proposition qui soit complément indirect. La cause en est à ce que le complément indirect est ordinairement un nom de personne, et qu'une personne est toujours un objet, et non l'union de deux termes.



4° la personne désignée prend une part active à l'action signifiée par un verbe passif.

Grec. τἀληθὲς ἀνθρώποισιν οὐχ εὑρίσκεται (Mén.). — Le datif est obligatoire avec les adjectifs verbaux en τέος qui ne sont pas employés impersonnellement: ἃ τοῖς ἐλευθέροις ἡγοῦντο εἶναι πρακτέα, ταῦτα τοῖς δούλοις ἀπεῖπον μὴ ποιεῖν (Eschine).

Latin. Le datif est obligatoire avec la forme qu'on appelle participe futur passif: hoc mihi faciendum est. — Il s'emploie quelquefois avec les verbes passifs[x]: et dissimillimis bestiis communiter cibus quaeritur (Cic. N. D. 2, 48). res mihi tota provisa est (Cic. Verr. 4, 42). — Il ~~se~~ s'emploie quelquefois en poésie avec le sens instrumental: carmina quae scribuntur aquae potoribus (Hor. ep. 1, 19, 3).

250 quibus est a vobis consulendum

x avec une nuance de possession



5° Le datif d'intérêt marque parfois que la chose énoncée ~~[illegible]~~ n'a lieu que relativement à la personne ~~[illegible]~~ désignée, indépendamment de toute autre idée accessoire ; ~~[illegible]~~. Quelquefois en latin on trouve un nom de chose ainsi construit au datif.

<u>Grec</u>. ἅπαντα τῷ φοβουμένῳ ψοφεῖ (Soph.). Ἐπίδαμνός ἐστι πόλις ἐν δεξιᾷ ἐσπλέοντι τὸν Ἰόνιον κόλπον (Thuc.). ὡς συνελόντι εἰπεῖν οὐδὲν ἀξιόλογον ἄνευ πυρὸς ἄνθρωποι τῶν πρὸς τὸν βίον χρησίμων κατασκευάζονται (Xén.). ἡμέραι ἦσαν τῇ Μυτιλήνῃ ἑαλωκυίᾳ ἑπτὰ ὅτε κατέπλευσεν (Thuc.). τοῖς Ἀθηναίοις τότε τῶν παραθαλασσίων δὴ οὐδὲ οἱ Λακεδαιμόνιοι τὰ πολλὰ ἡσύχαζον (Thuc.). ἐπανέλθωμεν, εἴ σοι ἡδομένῳ ἐστίν (Plat.)

<u>Latin</u>. Dissimulant quae sit rebus causa novandis (Virg. En. 4, 290). L. Mescinius heres est M. Mindio (Cic. ad Fam. 13, 26). Murena legatus Lucullo fuit (Cic. pro Mur. 9). quid facies huic conclusioni ? (Cic. Acad. 2, 30). Sita Anticyra est in Locride laeva parte sinum Corinthiacum intranti (Liv. 26, 26). duo milites nequaquam viribus ac specie certantibus pares (Liv. 7, 10). — §41, rem. 3-6

Datif de contact

avec beaucoup de mots (verbes, adjectifs, adverbes) qui signifient communauté, ressemblance, accord, ~~[illegible]~~ hostilité, le substantif construit au datif exprime l'un des termes de ces rapports; l'autre terme est le sujet du verbe, le terme qualifié par l'adjectif, ou l'objet contenu implicitement dans l'adverbe qui est construit avec le datif. (ὁμοίως = τρόπῳ ὁμοίῳ).

1° verbes. Grec. φήμη οὐ κοινωνεῖ διαβολῇ (Esch.). ἁρμόττει πᾶσι τοῖς ψευδομένοις τοὺς χρόνους μεταφέρειν (Esch.). κακοῖς ὁμιλῶν αὐτὸς ἐκβήσῃ κακός (Mén.). τὸ ὁμοιοῦν ἑαυτὸν ἄλλῳ μιμεῖσθαί ἐστιν ἐκεῖνον ᾧ ἂν ὁμοιοῖ (Plat.). ὁ σίδηρος ἂν ἰσοῖ τοὺς ἀσθενεῖς τοῖς ἰσχυροῖς ἐν τῷ πολέμῳ (Xén.). τοῖς βελτίστοις εἰκάζω αὐτόν (Xén.). τί τάδε ἐκείνοις ὁμολογεῖ; (Andocide). δοῦλος πεφυκὼς εὐνόει τῷ δεσπότῃ (Mén.). ἄρεσκε πᾶσι καὶ σὺ μὴ σαυτῷ μόνον (Mén.). — οἱ Ἀθηναῖοι ἀπηχθάνοντο τοῖς Ἕλλησιν (Isocr.). τοῖς πράγμασιν γὰρ οὐχὶ θυμοῦσθαι χρεών (Eurip.). ἀμφισβητοῦσι μὲν καὶ δι' εὔνοιαν οἱ φίλοι

κοινωνεῖν, ἁρμόττειν, ὁμιλεῖν, ὁμοιοῦν, ἰσοῦν, εἰκάζειν, ὁμολογεῖν, εὐνοεῖν, ἀρέσκειν — ἀπεχθάνεσθαι, θυμοῦσθαι, ἀμφισβητεῖν, ἐρίζειν, μάχεσθαι, εἰς λόγους ἐλθεῖν, εἰς χεῖρας ἰέναι — Les verbes qui signifient débat, lutte se construisent souvent avec πρός et l'accusatif. διαφέρεσθαι, presque toujours ἀγωνίζεσθαι



τοῖς φίλοις, ἐρίζουσι δὲ οἱ διάφοροί τε καὶ ἐχθροὶ ἀλλήλοις (Plat.). Θεῷ μάχεσθαι δεινόν ἐστι καὶ τύχῃ (Mén.). — le datif se construit aussi avec εἰς λόγους ἐλθεῖν, εἰς χεῖρας ἰέναι. — les verbes qui signifient débat, lutte se construisent souvent avec πρός: ψυχὴ πρὸς σῶμα διαφέρεται (Plat.).

Latin on ne rencontre guère ainsi construits avec le datif que les verbes adversor, obtrecto, officio, — cupio, faveo, gratulor, studeo, ignosco, indulgeo, invideo, insidior, — assentior, blandior, irascor, succenseo, convicior, maledico, minor.

2° adjectifs. — Grec. ἀτελεῖ ἑαυτῷ[x] οὐδὲν ποτ' ἂν γένοιτο καλόν (Plat.). οὐ δεῖ ἴσον τοὺς κακοὺς τοῖς ἀγαθοῖς ἔχειν (Xén.). οὐ ταὐτὰ γίγνεται τἀγαθὰ τοῖς ἤδεσιν οὔτε τὰ κακὰ τοῖς ἀνιαροῖς (Plat.). on dit abréviativement: ὁμοίαν ταῖς δούλαις (= τῇ τῶν δουλῶν) εἶχε τὴν ἐσθῆτα (Xén.). νομίζετε τῆς αὐτῆς ζημίας ἀξίους εἶναι τοὺς συγκρύπτοντας τοῖς ἁμαρτάνουσιν (= ὥσπερ τοὺς ἁμαρταν.) (Isocr.). — οἱ ὅμοιοι τοῖς ὁμοίοις εὔνοί εἰσιν (Xén.). οἱ πονηροὶ πάντως ἔμοιγε δοκοῦσιν ἀλλήλοις ἐχθροὶ μᾶλλον ἢ φίλοι πεφυκέναι (Xén.). τοῖς τυράννοις ἀεί ποτε διάφοροί ἐσμεν (Thuc.).

[x] κοινόν τι χαρᾷ ἢ λύπῃ δάκρυά ἐστι (Xén.). ἢ οἰκειότερον σοφίᾳ τι ἂν ἀληθείας εὕροις; (Plat.).

~~[illegible]~~.

Latin. Siculi Verri inimici infestique sunt; verbum Latinum par Graeco et quod idem valeat (Cic. Finn. 2, 4); locus propinquus urbi. nihil est tam cognatum mentibus nostris quam numeri atque voces (Cic. de or. 3, 51), 2476



– similis et dissimilis se construisent ordinairement avec le génitif des noms de personnes. – oratores aptissimi concionibus; histriones fabulas sibi accommodatissimas eligunt. quand les adjectifs (aptus, habilis, idoneus, accommodatus, natus) signifient bon pour, on les construit ordinairement avec ad. – 2476 vers. 2

on trouve chez les poètes le datif avec idem: invitum qui servat idem facit occidenti (Hor. a. P. 467). 2476 vers. 8

3° adverbes. Grec. on construit avec le datif tous les adverbes dérivés d'adjectifs qui se construisent avec le datif, et en outre ὁμοῦ, ἅμα, ἐφεξῆς.

Latin. on ne construit le datif qu'avec convenienter, congruenter, constanter, obsequenter. vivere convenienter naturae. dicere constanter sibi. 2476 vers. 7

datif de direction

it clamor caelo. En. 5, 451 – spolia conjiciunt igni 11, 194 – lateri abdidit ensem 2, 553 M. 251

Datif avec les prépositions

Il ne se construit qu'en Grec avec les prépositions ἐν, σύν, ἀνά, ἀμφί (poétiques), (poétique) ἐπί, μετά, (poétique) παρά, περί, πρός, ὑπό.
Il marque que les objets sont désignés ensemble sans être intimement unis.

mots composés.

<u>Grec</u>. beaucoup de verbes composés avec ἐν, σύν, ἐπί, et un certain nombre composés avec πρός, παρά, περί et ὑπό se construisent avec le datif, soit à cause de la préposition soit à cause de la signification que prend le verbe. οἱ θεοὶ ἡμῖν συνεργοῦσιν (Xén.). τὸ τοῖς ἀνθρώποις συγγιγνώσκειν ἐπιεικές (Aristote).

beaucoup d'adjectifs composés avec ἐν, σύν, πρός, ὁμοῦ se construisent avec le datif. ἔμφυτος. ἔμμονος. σύμμαχος. πρόσφορος, ὁμώνυμος etc.



<u>Latin</u>. 1° les verbes transitifs composés avec <u>ad</u>, <u>ante</u>, <u>circum</u>, <u>con</u>, <u>de</u>, <u>ex</u>, <u>in</u>, <u>inter</u>, <u>ob</u>, <u>post</u>, <u>prae</u>, <u>sub</u>, se construisent avec le datif de l'objet indirect de l'action : afferre reipublicae magnam utilitatem ; consuli milites circumfundebantur ; detrahere aliquid alicui ; eripere urbem hostibus ; inferre alicui injuriam ; objicere aliquem telis hostium ; utilitas praefertur honestati ; honestas postponitur utilitati ; supponere ova gallinis. § 243

quand les verbes composés avec <u>ad</u>, <u>de</u>, <u>ex</u>, <u>in</u>, <u>sub</u> signifient clairement un rapport de lieu, on répète la préposition × : ad nos multi rumores afferuntur ; detrahere anulum de digito ; ~~ejicere~~ ~~[illegible]~~ eripere aliquem e periculo ; injicere se in hostes ; inscribere aliquid in tabula ;

× qui est construite avec son cas

on répète très souvent la préposition après <u>addo</u>, <u>adjicio</u>, <u>adjungo</u> même au sens figuré, et avec <u>confero</u>, <u>comparo</u>, <u>compono</u>, <u>conjungo</u>. § 243, 1



2° les verbes intransitifs composés avec <u>ad</u>, <u>ante</u>, <u>con</u>, <u>in</u>, <u>inter</u>, <u>ob</u>, <u>post</u>, <u>prae</u>, <u>re</u>, <u>sub</u>, <u>super</u> se construisent avec le datif au sens figuré ; quand ils signifient clairement un rapport de lieu, on répète ordinairement la préposition, qui est alors construite avec son cas. adesse amicis. — adhaeret navis ad scopulum. — ~~interesse praelio~~ insultare victis — severitas inest in vultu ; invehi in aliquem. — constare sibi. — congredi cum hoste. — interesse praelio. — occurrere hostibus. — praeesse exercitui — resistitur audaciae. — succumbere dolori. — superstare

Datif instrumental

En *Grec* ~~le datif, comme l'abla-~~ le substantif construit au datif peut ~~[illegible]~~ ~~tif latin,~~ signifier *par quoi* une chose a lieu.

1° datif de moyen ou d'instrument.
— le substantif construit au datif signifie le moyen ou l'instrument par lequel une chose se fait. διὰ τίνος τῶν τοῦ σώματος τῇ ψυχῇ αἰσθανόμεθα; (Plat.). —
le datif des noms de choses construits avec le passif est instrumental: Χρη-στοῖς πονηροῖς οὐ τιτρώσκεται λόγοις (Sentence).



2° datif de cause. — Le substantif construit au datif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ signifie l'idée de cause : ἠπείγοντο τοῦ πιεῖν ἐπιθυμίᾳ (Thuc.). — avec les verbes qui signifient affection de l'âme ou expression d'une affection de l'âme, le substantif construit au datif signifie souvent le motif, l'occasion : Δημοσθένης τοῖς πεπραγμένοις ἐφοβεῖτο τοὺς Ἀθηναίους (Thuc.). ἠγανάκτησε τῇ τόλμῃ αὐτοῦ (Xén.). βαρέως ~~[illegible]~~ ἔφερε τῇ ἀτιμίᾳ (Xén.).

3° datif de mesure. — le substantif construit au datif signifie la mesure d'après laquelle une chose est appréciée, ou dans laquelle elle diffère d'une autre : Χρὴ περὶ τῶν μελλόντων τεκμαίρεσθαι τοῖς ἤδη γεγενημένοις (Isocr.). — πλέονι κακῷ ὑπερβάλλει τὸ ἀδικεῖσθαι ἢ ἀγαθῷ τὸ ἀδικεῖν (Plat.). οἱ Λακεδαιμόνιοι ὕστεροι ἀφίκοντο τῆς ἐν Μαραθῶνι μάχης μιᾷ ἡμέρᾳ (Plat.). δέκα ἔτεσιν πρὸ τῆς ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχίας ἀφίκετο Δᾶτις (Plat.). τοσούτῳ ἥδιον ζῶ ὅσῳ πλείω κέκτημαι (Xén.).



4° Datif de relation. — Le substantif construit au datif signifie en quoi une action ou une ~~qualité~~ situation se manifeste : ἡ Πελοποννησίων δύναμις τοῖς σώμασι τὸ πλέον ἴσχυεν ἢ τοῖς χρήμασιν (Thuc.).

Datif adverbial

Le substantif construit au datif signifie, comme un adverbe, une circonstance de ~~de~~ manière, de lieu, ou de temps.

1° Datif de manière. — Le substantif construit au datif exprime une circonstance concomitante. δρόμῳ ἠπείγοντο πρὸς τὴν γέφυραν (Thuc.). θορύβῳ καὶ βοῇ τὸ πλέον ἐναυμάχουν ἢ ἐπιστήμῃ (Thuc.). On emploie dans le même sens τῷ ὄντι, τῇ ἀληθείᾳ, ἔργῳ, λόγῳ, προφάσει, ἰδίᾳ, δημοσίᾳ, κοινῇ. — Le datif d'un collectif s'emploie avec le sens de σύν: ἡμεῖς καὶ ἵπποις τοῖς δυνατωτάτοις καὶ ἀνδράσι πορευσόμεθα (Xén.). τῶν νεῶν τινας ἀναδούμενοι εἷλκον κενάς, μίαν δὲ αὐτοῖς ἀνδράσιν εἷλον (Thuc.).



2° Datif de lieu. — Le substantif construit au datif signifie le lieu où l'on est, ~~en poésie, surtout chez Homère~~ en poésie, surtout chez Homère : ἔναιε Θήβῃ ὑποπλακίῃ (Iliade). μίμνει ἀγρῷ (Od.). — En prose on ajoute toujours une préposition. On supprime souvent ἐν devant les noms de dèmes attiques : Μελίτῃ, Μαραθῶνι.

3° Datif de temps. — Le substantif qui signifie <u>la date</u> d'un fait, ~~[illegible]~~ se construit au datif : τῇ προτεραίᾳ (s. ent. ἡμέρᾳ), Θεσμοφορίοις, ἐνάτῳ μηνί, τετάρτῳ ἔτει. — Le substantif qui n'est pas un nom de temps est précédé de ἐν, même quand il ~~[illegible]~~ est employé comme désignation de temps : ἐν πολέμῳ, ἐν τῇ προτέρᾳ πρεσβείᾳ. — Pour exprimer <u>en</u> combien de temps une chose a lieu, le substantif se construit au datif avec ἐν : ἐν ἑβδομήκοντα ἔτεσιν οὐδ' ἂν εἷς λάθοι πονηρὸς ὤν (Lys.). οὐ ῥᾴδιον τὰ ἐν ἅπαντι τῷ χρόνῳ πραχθέντα ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ δηλῶσαι (Lys.).



Le substantif construit au génitif avec un autre substantif signifie 1° l'objet auquel appartient celui qui est signifié par l'autre substantif ; — gén. ~~[illegible]~~ d'appartenance 2° le sujet qui accomplit ou l'objet qui subit l'action sign. par l'autre subst. ; gén. du sujet et de l'objet 3° ce dont est composé l'objet sign. par l'a. subst., ou ce qui est contenu dans la capacité de l'obj. sign. etc. — génitif de matière. — 4° la qualité de l'objet sign. etc. ; gén. de qualité. 5° le tout dont l'objet sign. etc. est une partie. gén. partitif.

Les gén. ~~[illegible]~~ d'appartenance, de matière, de qualité, partitif se construisent comme attributs, et comme compléments d'un verbe, ou d'un adjectif.

En Grec avec ~~[illegible]~~ les adjectifs au comparatif et les verbes qui en ont le sens le substantif construit au génitif signifie le terme surpassé,

et exprime le rapport sous lequel une qualité convient à un ~~[illegible]~~ objet



En Grec il signifie des circonstances de lieu et de temps,

en Latin il se confond pour la forme avec le locatif ~~dans les de~~ au singulier de la 1re et de la 2e déclinaison

La construction du substantif ~~[illegible]~~ avec un autre substantif aux génitifs d'appartenance ~~de possession~~, du sujet ou de l'objet, de matière, de qualité est équivalente logiquement à celle d'un adjectif dérivé du substantif qui est au génitif. corpus Hectoris = corpus Hectoreum. amor patris = amor patrius. στέφανος χρυσοῦ = στέφανος χρυσοῦς. ~~[illegible]~~ opus magni laboris = ~~[illegible]~~ opus laboriosum.

Les deux constructions ne peuvent pas toujours s'employer l'une pour l'autre.× La langue n'a pas formé avec les substantifs tous les adjectifs qui signifieraient les mêmes ~~rapports~~ modifications que le génitif, et réciproquement on n'emploie pas toujours le génitif du substantif qui répondrait à l'adjectif dérivé. Ainsi le Latin n'a pas le génitif pour les pronoms personnels; et emploie celui de l'adjectif pronominal seulement dans certaines locutions. On dit nostra domus et non nostri domus,

× on dit dignitas consularis = la dignité de consul. dignitas consulis = la dignité du consul.



155

pour exprimer la possession

ni le Grec ni le Latin n'ont formé avec les substantifs d'adjectif dont le suffixe marque que le qualificatif est le tout dont l'objet qualifié est une partie. Le ~~gén~~ substantif construit au génitif partitif n'a pas d'adjectif dérivé qui lui ~~équivalent~~ soit équivalent, cependant le génitif partitif exprime comme les autres génitifs un rapport de qualification. comme l'adjectif dans les rites Mozarabe Gallican Gothique. prima secunda legiones.

~~Le substantif construit au génitif avec un autre substantif le qualifie comme une épithète~~

En effet le génitif construit avec un substantif et le suffixe de l'adjectif ~~formé~~ dérivé d'un substantif sont l'équivalent logique d'un participe qui aurait pour complément le substantif qui est construit au génitif ou avec lequel l'adjectif est formé. Dans corpus Hectoris, Hectoreum, le génitif et le

suffire tout l'équivalent de
appartenant à Hector. De même
dans magna pars civium, le génitif partitif
équivaut logiquement à appartenant
à la classe des citoyens.

Le substantif construit au génitif
avec un autre substantif est donc
l'équivalent d'un qualificatif
employé comme épithète.



Le substantif construit au génitif peut signifier

1° l'objet auquel appartient celui qui est désigné par l'autre substantif (génitif possessif). — Si les deux substantifs sont des noms de personnes, le génitif signifie tous les rapports de parenté, d'alliance, de société qui peuvent être entre les hommes ; si le substantif construit au génitif est un nom de personne et que l'autre soit un nom de chose concrète (ville, pays etc.) ou un nom abstrait de qualité (blancheur etc.) ou d'état (gravité etc.), ou que les deux substantifs soient des noms de choses, ~~le substantif~~ ~~[illegible]~~ le substantif construit au génitif signifie l'objet auquel l'autre appartient à un titre quelconque, comme propriété, produit, effet, ouvrage etc. et exprime tous les rapports que nous marquons en Français par la préposition de. Il exprime même[×] des rapports très indirects : praeceps amentia ferebare, qui te existimares avaritiae vulnera (= les plaies faites par ta cupidité)

génitif ~~possessif~~ d'appartenance

× οἱ Λακεδαιμόνιοι κελεύουσι τὸ Μεγαρέων (= rendu contre les Mégariens) ψήφισμα καθαιρεῖν (Thuc.).

~~οἱ Λακεδαιμόνιοι κελεύουσι τὸ Μεγαρέων (= rendu contre les Mégariens) ψήφισμα καθαιρεῖν (Thuc.). τῶν ἀκουσίων ἁμαρτημάτων (= dans les fautes involontaires) καταφυγὴ ἄδειν οἱ θεοί (Thuc.).~~

οὐ κακοῦργός εἰμι οὐδ' ἔνοχος τῷ τῶν κακούργων (= relative aux malfaiteurs) νόμῳ (Antiph.)

crudelitatis remedio (= par le moyen de la cruauté) posse sanare (Cic. Verr. 5, 46). usus nostri quasi quaedam monita (= quelques préceptes <u>tirés</u> puisés dans de notre expérience. Cic. de or. 2, 41). Quid? haec auctoritas nostra, qui a ceteris conjurationis causis (= les autres procès qui <u>se rapportent</u> à la conjuration) abstinuimus, P. Sullam defendimus, nihil hunc tandem juvabit (Cic. pro Sull. 29)? causae publicae judiciorum, concionum, senatus (= <u>plaidés devant</u> les tribunaux, les assemblées du peuple, le sénat. Cic. de or. 1, 46). Remos Caesar pro recentibus Gallici <u>belli</u> = belli officiis (= les services <u>rendus</u> récemment <u>dans</u> la guerre contre les Gaulois) praecipuo honore habuit (Caes. B. G. 5, 54).

En <u>grec</u> la chose qui appartient à un autre objet [x] peut n'être exprimée que par le neutre de l'article et le génitif [x à titre de propriété dans le sens propre et dans le sens figuré,]: ~~τὰ τῶν Ἑλλήνων~~ κοινὰ τὰ τῶν φίλων (Eurip.). ἀνάγκη τὰ τῶν Ἑλλήνων (= les intérêts de la Grèce) φρονεῖν (Dém.). τὸ τῆς ἀνάγκης (= la force de la nécessité) δεινόν (Eurip.). τὸ τῶν Ἐφόρων (= le pouvoir des Ephores) θαυμαστὸν ὡς τυραννικὸν γέγονε (Plat.). τὰ Κύρου οὕτως ἔχει πρὸς ἡμᾶς

(telle est la situation de Cyrus à notre égard, tels sont les rapports de Cyrus avec nous. Xen.). τὰ τῶν Συρακοσίων (= les ressources des Syracusains) ἔφη ἥσσω τῶν σφετέρων εἶναι (Thuc.). Ἀνδοκίδης μηνύει τὸ τῶν Ἑρμῶν (= l'affaire des Hermès) (Thuc.). ἔθελε κατὰ τὸ τοῦ Σόλωνος (= suivant le mot, la maxime, le principe etc. de Solon) δὴ ἀξιοῖ μανθάνειν ἕως περ ἂν ζῇ (Plat.). τὰ τῆς ψυχῆς (= l'âme et tout ce qui s'y rattache) τῶν τοῦ σώματος (= tout ce qui est du corps) ἐστὶ πρεσβύτερα (Plat.). — on considérait comme analogues au rapport de propriété les rapports entre le _fils_ et le père, les _subordonnés_ et le _chef_, _la fille_ et le père, la _femme_ et le _mari_. aussi les substantifs qui signifient _fils_, _subordonnés_, _fille_ ou _femme_ ne sont-ils souvent exprimés que par le masculin ou le féminin de l'article et le génitif d'un nom propre qui désigne le _père_, le _chef_, ou le _mari_: Θουκυδίδης ὁ Ὀλόρου. Κλέαρχος δὴ οἱ ἐκείνου.



Ἑλένη ἡ τοῦ Διός. τὴν Σμερδίωνος οὐχ ὁρᾷς μεθιστάχειν; (Aristoph.)
— on sous-entend ~~…~~ δόμος ou δῶμα dans les locutions εἰς διδασκάλου φοιτᾶν[x], ἐν ou εἰς Ἅιδου. — le génitif se construit avec le neutre du démonstratif dans les mêmes cas qu'avec le neutre de l'article: τί (= par quel cas) ὁρῶμεν ἡμῶν αὐτῶν; τῇ ὄψει (Plat.). τόδε αὐτῶν οὐ χάριεν (= n'est-ce pas chez eux une étrange disposition), τὸ πάντων ἔχθιστον ἡγεῖσθαι ~~…~~ τοῦ τἀληθῆ λέγοντα; (Plat.). τοῦτο (= ce trait, ce mot, cette action, cette conduite, cette vertu (sic)) ἐπαινῶ Ἀγησιλάου (Xén.).

x — on construit un nom propre de localité avec le génitif d'un nom propre de pays ou de peuple: ~~…~~ ὡρμίσαντο τῆς Χερσονήσου ἐν Ἐλαιοῦντι (Xén.). Κορινθίων ἐπ' Ἀμβρακίαν ἐλήλυθε ἢ Λευκάδα (Dém.).

En Latin on trouve par exception Verania (femme de) Pisonis (Plin. ep. 2, 20), Hasdrubal (fils de) Gisgonis (Liv. 25, 37), Flaccus (affranchi de) Claudii. — on sous-entend ordinairement aedes ou templum après ad[x]: ventum erat ad Vestae (Hor.). — on ~~emploie~~ construit les neutres hoc et illud comme les démonstratifs grecs: illud Pherecydis = ce mot, ce trait, cette action, cette maxime, ce principe etc. de Phérécyde.

286, 3, 4

x: devant le génitif d'un nom de divinité.

2° le sujet qui accomplit ou l'objet qui subit l'action signifiée par l'autre substantif. génitif du sujet & de l'objet.

Grec. Le génitif de l'objet répond à tous les cas construits avec les verbes qui sont formés avec la même racine que les noms d'action ou avec une racine d'une signification voisine. a) au génitif. γονέων ἀμέλειαι (ἀμελεῖν γονέων) τῷ ἀγαθῷ οὐ προσήκουσιν. — b) à l'accusatif construit soit comme objet direct de l'action: δυ' ἔσον τὰ τὴν νίκην ἀπεργαζόμενα, θάρρος μὲν πολεμίων, φίλων δὲ φόβος αἰσχύνης πέρι κακῆς (Plat.), soit comme complément qualificatif: μιᾷ νίκῃ ναυμαχίας (νικᾶν ναυμαχίαν) κατὰ τὸ εἰκὸς ἁλίσκονται (Thuc.). — c) au datif construit comme objet indirect de l'action: οἱ ἥσσονες ὑπέμενον τὴν τῶν κρεισσόνων δουλείαν (Thuc.). οἱ Ἕλληνες οὐδὲν πρὸ τῶν Τρωικῶν δι' ἀμιξίαν ἀλλήλων ἁθρόοι ἔπραξαν (Thuc.).

× (θαρρεῖν πολεμίους, φοβεῖσθαι φίλους)

Le génitif de l'objet peut être l'équivalent d'une préposition: τῶν ἀκουσίων ἁμαρτημάτων (= dans les fautes involontaires) καταφυγή εἰσιν οἱ βωμοί (Thuc.). χάριν αὐτοῖς τῆς προθυμίας (= pour leur zèle) ἀποδώσω (Xén.).

163

U. 283 — Sujet victoria Caesaris

<u>Latin.</u> Le génitif de l'objet répond ~~au~~ à l'accusatif de l'objet direct et au génitif construits avec les verbes correspondants : odium hominum, timor hostium, spes salutis, accusatio sceleratorum, taedium vitae, memoria Ciceronis.×

Le génitif de l'objet répond parfois à une préposition : amicitia est omnium divinarum humanarumque rerum (= de omnibus divinis...) cum benevolentia et caritate consensio (Cic. ~~Lael.~~ [de amic.] 6). contentio honorum (Cic. off. 1, 25) quaestio animorum (Cic. Tusc. 1, 11).

Virg. A. 1, 462.

Videt Iliacas ex ordine pugnas Bellaque iam fama totum vulgata per orbem ... Constitit et lacrimans : Quis iam locus, inquit, Achate, quae regio in terris nostri non plena laboris ? En Priamus ! Sunt hic etiam sua praemia laudi, <u>sunt lacrimae rerum</u> et mentem mortalia tangunt

× il ne répond au datif ~~que dans~~ [qu'avec] <u>studium</u> servitatis. une construction comme <u>obsequium corporis</u> (Cic. de leg. 1, 23) est fort rare.

3° la ~~matière~~ dont un objet est ~~fait~~ composé, ~~[illegible]~~ ou ce qui est contenu dans la capacité d'un autre objet.

génitif de matière et du contenu

Grec. τότε μὲν ἦν ὁ τοῦ θαλλοῦ [rameau d'olivier] στέφανος τίμιος, νυνὶ δὲ καὶ ὁ χρυσοῦς καταπεφρόνηται (Eschin). κρήνη ἡδέος ὕδατός ἐστιν ἐπ' αὐτῇ τῇ θαλάττῃ (Xén.). ἡ πόλις νομίσματος ἀργύρου καὶ χρυσοῦ ἐμπίπλαται (Plat.). ἔχει μὲν χρυσίου τρία τάλαντα, στατῆρα δὲ χρυσοῦ (Plat.). — le contenu. ἐξέπεμψαν δύο κοτύλας οἴνου (Thuc.). εἶδε πλοῖα πολλὰ σίτου (Xén.).

s avec les pronoms neutres généralement précédés de ἐν, εἰς, κατά, παρά: εἰς τοσοῦτον ἥκομεν ἀπαιδευσίας (Plat.) εἰς τοῦτο θράσους καὶ ἀναιδείας ἀφίκετο (Dém.). εἰς τοῦτο μοχθηρίας προελήλυθε τὰ πράγματα (Dém.).

Latin. on ne construit ~~[illegible]~~ le génitif de matière qu'~~[illegible]~~ avec des substantifs qui signifient nombre, quantité: tria millia equitum. ~~[illegible]~~ magnus numerus militum. magna vis argenti.
b) le nominatif ou l'accusatif — avec des adjectifs neutres de quantité multum, plus, plurimum, amplius, minus, minimum, ~~tantum, quantum, tantundem~~

98 s



nimium, et des pronoms neutres ~~corrélatifs quantum, tantumdem, relatifs~~ démonstratifs, interrogatifs, indéfinis, relatifs, avec nihil: multum temporis in aliqua re ponere. hoc tantum laboris itinerisque (Cic. verr. 5, 49). quod roboris erat. quid mihi amiciti datis? *ces adjectifs et ces pronoms ainsi construits ne doivent pas être précédés d'une préposition. on dit ad tantum studium et non ad tantum studii. — c) avec les adverbes satis, abunde, affatim, nimis, parum au nominatif et à l'accusatif et sans préposition. satis copiarum. parum prudentiae. — le génitif du contenu s'emploie comme en grec: mille modii tritici. navis auri.

on construit avec ces mêmes mots le génitif singulier des adjectifs neutres de la seconde déclinaison employés substantivement. aliquid pulchri; nihil boni; quod pulchri erat; hoc incommodi. mais avec les adjectifs de la troisième déclinaison on dit toujours aliquid memorabile.

4° la qualité d'un objet, soit comme un adjectif, soit comme un substantif en apposition.

Grec. Le génitif de qualité construit comme un adjectif ne se rencontre guère que pour signifier le prix, la mesure, le montant d'un objet : χιλίων δραχμῶν δίκην φεύγω (Dém.). ὀκτὼ σταδίων ἤδη ἀπετετέλεστο τεῖχος (Thuc.). Ἔφεσος ἀπέχει Σάρδεων τριῶν ἡμερῶν ὁδόν (Xén.). τῇ στρατιᾷ ἀπέδωκε Κῦρος μισθὸν τεττάρων μηνῶν (Xén.). σῖτον οὐχ οἷόν τε ἔχειν πολλοῦ χρόνου (= pour beaucoup de temps) πεζῇ ἰόντα (Xén.). — En poésie on dit : ἄστρων εὐφρόνη (= la nuit étoilée). — Le génitif d'apposition n'est usité qu'en poésie : ἕρκος ὀδόντων. Ἰλίου πτολίεθρον.



Latin. Le génitif de qualité 287

est d'un emploi beaucoup plus étendu qu'en Grec. — construit comme un adjectif ~~[illegible]~~ : juvenis mitis ingenii; civitatis magnae auctoritatis; plurimarum palmarum vetus gladiator (Cic. pro Rosc. Am. 6).

Remarque que le substantif, qui est d'ailleurs toujours accompagné d'un adjectif, signifie a) la qualité essentielle de l'objet

ejusmodi, hujusmodi causa.

b) la classe, l'espèce d'un objet : homo infimi generis. vir ordinis senatorii. c) ce qu'exige, demande un objet. res magni laboris. d) la mesure. ~~[illegible]~~ fossa centum pedum, exilium decem annorum, frumentum triginta dierum (= pour 30 jours). —

286 Se construit assez souvent comme un substantif en apposition : vox voluptatis. nomen regis. verbum monendi (= le verbe monere). numerus trecentorum (= le nombre 300). familia Scipionum (= la famille Scipion). labor discendi (= le travail d'apprendre) arrogantia respondendi (= l'arrogance avec laquelle il répondait). parvae causae vel falsae suspicionis vel repentini terroris (= de faibles causes qui peuvent consister soit dans. Caes. B.C. 3,72).

5° le tout dont l'objet signifié par l'autre substantif est une partie. génitif partitif

Grec. ἄνδρα οἶδα τοῦ δήμου (Xén.). οἱ Δωριῆς ἡμῶν πολέμιοι τοῖς Ἀθηναίοις (Thuc.). Ξυραπούσας κτ... χίας τῶν Ἡρακλειδῶν ᾤκισεν (Thuc.). — et très fréquemment avec les adjectifs pris substantivement : οἱ φιλότιμοι τῶν φύσεων τῷ ἐπαίνῳ παροξύνονται (Xén.). ταῖς ἡμισείαις τῶν νεῶν Κνίδον ἐφύλασσον (Th.). — avec les pronoms démonstratifs et relatifs, ὁ μέν, ~~...~~ ὁ δέ, τίς, τὶς, ἔνιοι, πότερος, ὁπότερος, ποῖος, ὁποῖος, πόσος, ὁπόσος, ἑκάτερος, ἕκαστος. δίκαιον τιμᾶν τῶν νέων ὅσοι ἀγαθοί (Plat.). τὸν μὲν γιγνώσκω ὑμῶν, ~~τὸν~~ δ' οὔ (Plat.). — avec les noms de nombre cardinaux : ἠδίκηντο οἱ δύο τῶν βασιλέων (Dém.).

* génitif se construit même avec des noms propres



169

284

Latin. Le génitif partitif se construit avec les substantifs et les adjectifs pris substantivement qui signifient une idée de nombre et de quantité : magna pars civium ; duo genera civium ; multi militum. — avec nemo et solus : nemo mortalium ; solus omnium. — avec les pronoms démonstratifs : illi Graecorum qui. — × avec le superlatif et le comparatif qui en a le sens : fortissimus Graecorum ; validior manuum. × — Ce n'est que par exception et surtout dans les écrivains du 1er siècle de l'empire qu'on le rencontre : medium noctis ; extremum aestatis ; expediti militum (Liv. 30, 9). — on n'emploie pas le génitif avec les noms de nombre cardinaux et avec les adjectifs qui signifient beaucoup, peu, aucun, quand ils expriment la mesure du tout : amici, quos video esse nonnullos (Cic. pro Balbo 27). hominibus opus est eruditis, qui adhuc in hoc quidem genere, nostri nulli fuerunt (Cic. de or. 3, 24). veniamus ad viros, qui duo de consularium numero reliqui sunt (Cic. Phil. 2, 6).

× avec alter. — uterque, si le tout est exprimé par un pronom : uterque eorum, nostrum. mais on dit plutôt ~~[illegible]~~ uterque frater

un substantif peut être construit avec deux génitifs.×

× L'un d'eux est lié au substantif modifié plus étroitement que l'autre, et forme comme un seul terme avec le substantif.

~~[illegible]~~ ordinairement les deux génitifs marquent un rapport différent. Grec. ἡ Χαρισό-φου (génitif du sujet) ἀρχὴ τοῦ παντός (génitif de l'objet) κατελύθη (Xen.). οἱ ἄνθρωποι διὰ τὸ αὑτῶν (sujet) δέος τοῦ θανάτου (objet) καὶ τῶν κύκνων καταψεύδονται (Plat.).

– Latin. superiorum dierum (= pendant les jours précédents) Sabini (sujet) cunctatio (Caes. B. G. 3, 18). Scaevolae (comment. nom de personne) dicendi (comment. action) elegantia (Cic. Brut. 44). Labor est functio quaedam vel animi vel corporis (sujet) gravioris operis et muneris (objet) (Cic. Tusc. 2, 15. 288

– on peut considérer le substantif avec l'un des génitifs comme un terme complexe qui est construit avec l'autre génitif. ainsi functio vel animi vel corporis = accomplissement moral ou physique – de même Scaevolae est construit avec dicendi elegantia.



Génitif attribut

Avec les verbes intransitifs et transitifs qui signifient comment une qualité appartient à un objet, le substantif construit au génitif qualifié comme attribut l'objet qui peut être sujet ou complément direct de ces verbes.

Le génitif attribut remplit les mêmes fonctions que le génitif épithète. mais son emploi est beaucoup plus étendu en grec qu'en Latin.



Grec

1° génitif ~~possessif~~ d'appartenance. il se construit comme attribut avec εἶναι, γίγνεσθαι, et même les verbes qui signifient penser et dire. a) si le sujet et le génitif ~~l'attribut sont~~ du verbe des noms de personnes, le génitif équivaut logiquement tantôt à : à la disposition de, au pouvoir de, à la discrétion de, dans la dépendance de, du parti de etc : δοῦλοι βασιλέων εἰσίν, ὁ βασιλεὺς θεῶν, ὁ θεὸς ἀνάγκης (Philém.). ἦσαν ἐν Ὀλύνθῳ τινὲς μὲν Φιλίππου (= pour Philippe), τινὲς δὲ τοῦ βελτίστου (= pour la bonne cause) (Dém.). ἀεὶ νομίζονθ' οἱ πένητες τοῦ θεοῦ (= comme étant sous la protection de la divinité) (Mén.). — tantôt à issu de : ἀγαθῶν ἐστε προγόνων (Xén.). Παυσανίας γένους τοῦ βασιλείου ἦν (Thuc.). — à originaire de : Ξενοφῶν πόλεως μεγίστης ἦν (Xén.). — b) si le sujet du verbe est un nom de chose, et le génitif attribut un nom de personne, le génitif



équivalant à <u>appartenir à</u> avec une grande variété de nuances : ἅπαντα τὰ καλὰ τοῦ πονοῦντος γίγνεται (= finit par appartenir à celui qui se donne de la peine) (Sentence). αἱ τῶν μαθημάτων ἡδοναὶ οὐ τῶν πολλῶν ἀνθρώπων (εἰσίν) (= il n'appartient pas au vulgaire de goûter les plaisirs propres à la science, les plaisirs de la science ne sont pas faits pour le vulgaire) (Plat.).

τὸ τἀλλότρια αὑτοῦ φάσκειν (= s'attribuer ce qui appartient à autrui) ἀλαζονείας. (Arist.).

— quand le verbe a pour sujet un infinitif, le génitif attribut équivaut à : <u>le propre</u>, <u>l'ordinaire</u>, <u>le fait</u>, <u>le devoir</u>, <u>le signe</u>, <u>la marque</u>, <u>la destinée</u>, <u>le lot</u> etc. : δὶς ἐξαμαρτεῖν ταὐτὸν οὐκ ἀνδρὸς σοφοῦ (= n'est pas le fait d'un homme sage) (Mén.). κακούργου μέν ἐστι κριθέντ' ἀποθανεῖν, στρατηγοῦ δὲ μαχόμενον τοῖς πολεμίοις (= un coupable <u>doit</u>...) (Dém.). τὸ μὲν ἀτυχῆσαι παντός εἶναι (= ~~[illegible]~~ pouvoir arriver à ~~[illegible]~~ tout le monde) μοι δοκεῖ (Antiphane). ×

× b) si le sujet et le génitif attribut sont des noms de choses, le génit. équivaut à <u>appartenir à</u> : ἔστιν ἡ Πύλος τῆς Μεσσηνίδος ποτὲ οὔσης γῆς (Thuc.). ποίας χορδῆς ἐστιν ὁ φθόγγος ; (Plat.).

— 2° le génitif de matière se construit comme attribut d'un sujet précédé de l'article qui peut être lui-même sujet ou complément d'un verbe quelconque : οἱ θεμέλιοι παντοίων λίθων ὑπόκεινται (= οἱ θεμέλιοι οἱ ὑπόκειντα[ι]

παντοίων λίθων εἰσί) (Thuc.). τὴν πόλιν ξυμμείκτων ἀνθρώπων ᾤκισεν (= ἡ πόλις ἣν ᾤκισε ξυμμ. ἀνθ. ἦν) (Thuc.).

3° Le génitif de qualité se construit comme attribut avec les mêmes verbes que le génitif possessif; dans un sens équivalent à <u>convenir à</u>, <u>exiger</u>; le sujet et l'attribut sont des noms de choses: σιγὴ μάλιστ᾽ ἐστὶ σώφρονος τρόπου (Antiph.). τὸ ναυτικὸν τέχνης ἐστίν (Thuc.). ταῦτα παμπόλλων ἐστὶ λόγων (Plat.). — Il se construit comme attribut avec toutes sortes de verbes, quand il marque mesure: τὸ τεῖχος σταδίων ἦν ὀκτώ (Thuc.). γαμεῖν δεῖ ἐπειδὰν ἐτῶν ᾖ τις τριάκοντα (Plat.). δυοῖν ἤδη μηνοῖν ὤφειλε τὸν μισθόν (Xén.). τὰ ἐπιτήδεια ἔλαβον ἑπτὰ ἡμερῶν (Xén.).

ἑπτάκις δέκα Χάρης ἐποίει πηχέων ὁ Λίνδιος (le colosse de Rhodes) Strab. XIV, 652.



4° le génitif partitif se construit comme attribut avec les verbes εἶναι, γίγνεσθαι, et ceux qui signifient juger, dire, nommer, choisir etc.: τῆς βασιλικῆς ἐστιν ἡ νομοθετική (Plat.). ἡ Σπάρτη τῶν ὀλιγανθρωποτάτων πόλεών ἐστιν (Xén.). Σόλων τῶν ἑπτὰ σοφιστῶν ἐκλήθη (Isocr.). Λακεδαιμόνιοι Χίλωνα τῶν γερόντων ἐποίησαν (Aristote).

Latin

1° le génitif possessif se construit comme   281. 282
attribut [struck through] a) quand le sujet et l'attribut sont des noms de personnes, ou que le sujet est un nom de chose et l'attribut un nom de personne, avec sum, fio, facio, puto, habeo, existimo, et alors il équivaut à <u>appartenir à</u> avec [struck through] moins de nuances qu'en grec : ego totus Pompeii sum (= pour Pompée) (Cic. ad fam. 2, 13). Urbes populi Romani belli jure factae sunt (= tombèrent au pouvoir de) (Liv. 33, 13). — Hic versus Plauti non est (= n'est pas de Plaute) (Cic. ad fam. 9, 15) sunt ea mathematicorum (= ces choses sont du <u>domaine</u> des mathématiques) (Cic. Div. 2, 3) quam vero perpetua oratio rhetorum solum (= était le privilège des rhéteurs), non etiam philosophorum sit (= et n'était pas aussi un des droits de la philosophie) (Cic. de Fin. 2, 6). — b) quand le sujet est un infinitif, le génitif possessif ne se construit comme attribut qu'avec <u>sum</u>, et équivaut



le devoir, la tâche, la marque le signe, ~~etc~~ la destinée etc. : cujusvis hominis est errare (= tout homme est sujet à se tromper) (Cic. Phil. 12, 2). non nostrum est hoc dijudicare. secundas res immoderate ferre levitatis est (= ~~une marque de légèreté~~ marque le défaut de caractère).

2° le génitif de matière ne se rencontre que par exception construit comme attribut avec sum : ea maxima pars volonum erat (Liv. 23, 35).

– 3° le génitif de qualité ne se construit comme attribut qu'avec sum et ~~que~~ dans un sens équivalent à convenir à, exiger : virtus tantarum virium non est (Cic. Tusc. 5, 1). hoc tradere esset infiniti operis (Quint. 5, 1, 3). non est virium mearum (= mes forces ne me le permettent pas).

– on ne rencontre que rarement : Critognatus magnae auctoritatis in Arvernis habitus est (Caes. B. G. 7, 77). Dī me finxerunt animi pusilli (Hor. Sat. 1, 4, 17).

— 4° le génitif partitif ne se construit qu'exceptionnellement comme attribut : fies nobilium tu quoque fontium (Hor. od. 3,13,13).



Le substantif construit au génitif comme complément d'un verbe qualifie l'action signifiée par ce verbe, comme les adjectifs neutres et les substantifs à l'accusatif (δεινὸν βλέπειν, γάμους ἑστιᾶν). ὄζειν νέκταρος = ὄζειν ὀσμὴν νέκταρος. Seulement il qualifie l'action du verbe sous les mêmes rapports qu'il qualifie un substantif.

L'emploi du génitif comme complément d'un verbe est beaucoup plus étendu en Grec qu'en Latin. Le Latin emploie l'ablatif dans ~~[illegible]~~ un grand nombre de constructions ~~de génitif~~ où le Grec emploie le génitif.

Grec. 1° génitif d'appartenance ~~[illegible]~~. – Il se construit avec différents verbes

a) avec θαυμάζειν, ἄγασθαι, ἀκούειν, ἀκροᾶσθαι, αἰσθάνεσθαι, ὀσφραίνεσθαι, ὄζειν, le ~~[illegible]~~ substantif construit au génitif exprime à qui appartient ce qui est admiré, entendu, senti, exhalé*: τῶν κατηγόρων θαυμάζω οἳ ἀμελοῦντες τῶν οἰκείων τῶν ἀλλοτρίων ἐπιμελοῦνται (Plat.). χρὴ μὴ μετὰ θορύβου καὶ χαλεπότητος ἀκροᾶσθαι τῶν ἀπολογουμένων (Isocr.). τῆς Δημοσθένους ἀκούων κατηγορίας οὐκ ἔδεισα (Esch.). εὐνοϊκῶς ἀκροάσασθε τῶν λεγομένων (Dém.). τούτων οὐδεὶς οὐδενὸς ὀσμῆς πώποτε ᾔσθετό τινος (Plat.). κρομμύων ὀσφραίνομαι (Aristoph.). αὗται μὲν ὄζουσ' ἀμβροσίας καὶ νέκταρος (Arist.). τῆς κεφαλῆς ὄζω μύρου (Aristoph.). (double génitif).

* et dont l'idée est contenue dans le verbe

b) avec les verbes qui signifient se souvenir, ne pas se souvenir (x), prendre soin, ne pas prendre soin (xx), le substantif construit au génitif exprime à quoi l'action est relative ; le génitif équivaut à touchant, au sujet de : προσήκει τοῦ συμφέροντος ἐνθυμεῖσθαι (Isocr.). τῶν ἀπόντων φίλων μέμνησο πρὸς τοὺς παρόντας, ἵνα δοκῇς μηδὲ τούτων ἀπόντων ὀλιγωρεῖν (Isocr.). τῶν νουθετικῶν λόγων ἐπιλαθόμενον οὐδὲν θαυμαστὸν καὶ τῆς σωφροσύνης ἐπιλαθέσθαι (Xén.). τί ἡμῖν τῆς τῶν πολλῶν δόξης μέλει ; τῶν ἐπιεικεστάτων μᾶλλον ἄξιον φροντίζειν (Plat.). — ἀνα-ὑπομιμνήσκειν ~~se construisent~~ se construisent avec l'accusatif de la personne et le génitif de la chose : μή μ' ἀναμνήσῃς κακῶν (Eurip.). — les neutres τι, οὐδέν, μικρόν, πολλά se construisent comme compléments qualificatifs de l'action : μέλει τι τῶν ἀνθρωπίνων τοῖς θεοῖς πραγμάτων (Isocr.).

(x) s'inquiéter, (xx) se soucier, s'occuper, se préoccuper, ne pas s'inquiéter etc.

c) avec les verbes qui signifient une affection de l'âme ou son expression, <u>éloge</u>, <u>blâme</u>, <u>dispute</u> le substantif construit au génitif exprime quelle est la cause de l'action : <u>συγχαίρω</u> τῶν γεγενημένων (Dém.). τούτους <u>οἰκτείρω</u> τῆς ἄγαν χαλεπῆς νόσου (Lys.). — τοῦ δ' ἂν οὐδεὶς ἐνδίκως <u>μέμψαιτό</u> μοι (Eschyle). δοκοῦσί μοι πάντες τοὺς ἀνθρώπους <u>εὐδαιμονίζειν</u> τῶν ἀγαθῶν ὧν ὁ θεὸς αὐτοῖς αἴτιος (Plat.). Εὔμολπος <u>ἠμφισβήτησεν</u> Ἐρεχθεῖ τῆς πόλεως (Isocr.).



d) avec les verbes relatifs à des actes judiciaires, le substantif construit au génitif exprime le grief ou le crime dont il s'agit; le génitif ~~exprime~~ répond à l'idée de cause : διώκω μὲν κακηγορίας, τῇ δ' αὐτῇ ψήφῳ φόνου φεύγω (Lys.). οἱ Πέρσαι δικάζουσιν ἀχαριστίας (Xén.). οἱ πρέσβεις δώρων ἐκρίθησαν (Lys.). ψευδομαρτυριῶν ἁλώσεσθαι προσδοκᾷ (Dém.).

2° ~~[illegible]~~ Génitif de matière.

— avec les verbes qui signifient abondance ou disette, besoin, (le substantif construit au génitif signifie ce qui abonde ou ce qui manque : φρονήσεως δεῖ πολλῆς πρὸς τοὺς πλείους (Xén.). ὁ μηδὲν ἀδικῶν οὐδενὸς δεῖται νόμου (sentence). Ἔρως ἡμᾶς ἀλλοτριότητος μὲν κενοῖ, οἰκειότητος δὲ πληροῖ (Plat.). Φίλιππος χρημάτων εὐπορεῖ (Dém.).



3° génitif de qualité (prix). — avec les verbes qui signifient estimer, évaluer, vendre, acheter, le substantif construit au génitif signifie le prix. — οἱ βάρβαροι Θεμιστοκλέα τῶν μεγίστων ἠξίωσαν (Isocr.). οἱ Ἀθηναῖοι Περικλέα θανάτου ἐτίμησαν (Thuc.). οἱ ἀγαθοὶ οἰκονόμοι, ὅταν τὸ πολλοῦ ἄξιον μικροῦ ἐξῇ πρίασθαι, τότε φασὶ δεῖν ὠνεῖσθαι (Xén.). τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τἀγαθ' οἱ θεοί (sentence).

4° génitif partitif. — avec beaucoup de verbes dont l'action ne s'exerce que sur une partie de l'objet, le substantif construit au génitif signifie l'objet de l'action. — a) avec les verbes qui signifient participation à, jouissance : προσήκει τῆς σοφίας μεταλαγχάνειν (Plat.). τὸ ἀνθρώπινον γένος μετείληφεν ἀθανασίας (Plat.). πάντες κεκοινωνήκατε τῆς φιλοσόφου μανίας (Plat.). τῶν λόγων ὑμᾶς Λυσίας εἱστία (Plat.). ὅστις οὐκ εἴωθε γεύεσθαι πόνων φέρει μὲν ἀλγεῖ δ' αὐχέν' ἐντιθεὶς ζυγῷ (Eurip.). οἱ ἀπολαύοντες τῶν σῶν ἀγαθῶν εὖνοί σοι γίγνονται (Xén.). — quand l'action signifiée par ces verbes s'applique à l'objet tout entier, le substantif se construit à l'accusatif : τὸ πέμπτον μέρος οὐ μετείληφε τῶν ψήφων (Dinarque). ἐν δημοκρατίᾳ μέτεστι πᾶσι τὸ ἴσον (nominatif) (Thuc.). — réciproquement, avec des verbes dont l'action s'exerce sur l'objet tout entier, le substantif se construit au génitif au lieu de l'accusatif pour marquer que l'action ne s'exerce que sur une partie de l'objet×: ἔδωκε τῶν αἰχμαλώτων (Xén.).

× et alors il est toujours précédé de l'article



ἔλαβε τοῦ βαρβαρικοῦ στρατοῦ (Xén.). τῆς γῆς ἔτεμον (Thuc.). ξυνελέγοντο τῶν λίθων (Aristoph. = ils ramassaient des pierres)

b) avec les verbes qui signifient ~~[illegible]~~ contact, saisir, s'attacher, commencer, et le contraire, ~~[illegible]~~ séparation, s'éloigner, ôter, finir: ἤθους δικαίου φαῦλος οὐ ψαύει λόγος (Mén.). ἐλάβετο τῆς χειρὸς αὐτοῦ (Xén). νόμων ἔχεσθαι πάντα δεῖ τὸν σώφρονα (Mén.). ἄρχειν μηδενὸς μήτε λόγου μήτε ἔργου ἀδίκου κελεύω (Dém.). πειρᾶσθε σὺν τοῖς θεοῖς ἄρχεσθαι παντὸς ἔργου (Xén.). — ἡ νῆσος οὐ πολὺ ἀπέχει τῆς ἠπείρου (Thuc.). ἐπέσχον τῆς ταχίστης (Xén.). λῦσόν με δεσμῶν (Eurip.). ~~[illegible]~~ οἱ ταῦροι ἐκτεμνόμενοι τοῦ μὲν μέγα φρονεῖν καὶ ἀπειθεῖν ὑφίενται, τοῦ δὲ ἰσχύειν καὶ ἐργάζεσθαι οὐ στερίσκονται (Xén.). τοῦ ἀκολουθεῖν ὅποι ἂν τις παρακαλῇ φείσεσθε (Xén.). πολὺ διαφέρειν οὐ δεῖ νομίζειν ἄνθρωπον ἀνθρώπου (Thuc.). ἔπαυσαν Τιμόθεον τῆς στρατηγίας (Xén.). χαλεπώτατον λόγου τελευτᾶν (Thuc.).

c) avec les verbes qui signifient viser, désirer, atteindre et le contraire manquer: δεῖ θνητὸν ὄντα τῆς τῶν θεῶν στοχάζεσθαι διανοίας (Isocr.). οἷς μάλιστα τὰ παρόντα ἀρκεῖ ἥκιστα τῶν ἀλλοτρίων ὀρέγονται (Xén.). δικαιότατον μὴ τοὺς ἀνομοίους τῶν ὁμοίων τυγχάνειν (Isocr.). τιμῆς τῆς προσηκούσης πας ἑκάστῳ τῶν χρωμένων λαγχάνει (Plat.). πάντες ἀποτυγχάνουσι τοῦ δοκεῖν εἶναι δίκαιοι (Plat.). τῶν δικαίων οὐδενὸς ἀτυχήσεις (Xén.).



5° génitif de comparaison. — avec les verbes qui ~~signifient~~ expriment une idée de comparaison, être inférieur, supérieur, conduire, commander, le substantif construit au génitif signifie le terme surpassé comme avec les adjectifs et les adverbes au comparatif : μηδὲν ἐλασσοῦ τοῦ ἀληθοῦς μηδὲ μειοῦ τὰ τῶν πολεμίων (Xén.). Παυσανίας ὑστέρησεν ἐς Ἁλίαρτον τοῦ Λυσάνδρου (Xén.). ἡ ἀρετὴ τοῦ πλήθους περιγίγνεται (Isocr.). φίλος εὐεργετῶν οὐδενὸς λείπεται (Xén.). γλώσσης μάλιστα πανταχοῦ πειρῶ κρατεῖν (Mén.). θεῖον τὸ ἐθελόντων ἄρχειν (Xén.). Πολυκράτης Σάμου ἐτυράννει ἐπὶ Καμβύσου (Thuc.).

6° Les verbes composés avec ἀπό, ἐξ, πρό, ὑπέρ se construisent en général avec le génitif : τὸ δαιμόνιον ἀποτρέπει με τούτου ὃ ἂν μέλλω ποιεῖν (Plat.). ὁ θεὸς ἥμισυ τῆς ἑαυτοῦ ἰδέας ἐκβαίνει (Plat.). ἰσχὺν ἠξίωσαν τοῦ δικαίου προθεῖναι (Thuc.). οἱ πολέμιοι ὑπερκάθηνται ἡμῶν (Xén.).

— ~~Les~~ Beaucoup de verbes composés avec κατά et signifiant une idée d'hostilité se construisent avec le génitif de la personne : χρὴ μὴ καταφρονεῖν τοῦ πλήθους (Isocr.). δι' ἔχθραν καταψεύδονταί μου (Dém.).



Latin. — 1° génitif d'appartenance

— avec les verbes qui signifient 291
(memini, reminiscor)
se souvenir de, ne pas se souvenir de (obliviscor)
(admoneo, commoneo, commonefacio)
faire souvenir de, le substantif construit
au génitif exprime à quoi l'action
est relative : tempus hujus diei et loci
meminero. oblivisci decoris et officii.
Catilina admonebat alium egestatis,
alium cupiditatis suae (Sall. Cat. 21).
— quand meminisse, oblivisci signifient
avoir ou ne pas avoir dans la mémoire, ils
se construisent avec l'accusatif : Antipatrum
Sidonium tu probe meministi (= tu as bien
connu) (Cic. de Or. 3, 50). — admonere, etc. se
construisent aussi avec de et l'ablatif :
unoquoque gradu de avaritia tua
commonemur (Cic. Verr. 1, 59).



— b) avec misereor, miseresco, ~~[illegible]~~ les impersonnels miseret, miserescit, miseretur, piget, poenitet, pudet, taedet, pertaesum est, le substantif construit au génitif signifie quelle est la cause de l'affection de l'âme exprimée par les verbes: miserere laborum. miseret me fratris. poenitebit te consilii. hos homines infamiae suae neque pudet neque taedet. — avec pudet le génitif de la personne désigne devant qui on a honte: pudet me deorum hominumque (Liv. 3, 19). 292

c) avec les verbes relatifs à des actes judiciaires, le substantif construit au génitif signifie le grief ou le crime dont il s'agit: accusare aliquem furti; damnari repetundarum; convincere aliquem maleficii; absolvere aliquem improbitatis. 293

d) avec l'impersonnel <u>interest</u>, (quelquefois avec <u>refert</u>) le substantif construit au génitif signifie la personne intéressée (ou la <u>personnification</u>); quand elle est désignée par son rapport avec la personne qui parle, on emploie l'ablatif ~~des~~ féminin des pronoms possessifs <u>mea</u>, <u>tua</u>, <u>sua</u>, <u>nostra</u>, <u>vestra</u>. Caesar dicere solebat non tam sua quam rei publicae interesse ut salvus esset (Suet. Jul. 86). Clodii intererat Milonem perire (Cic. pro Mil. 21). Quid tua id refert? (Ter. Phorm. 4, 5, 11). Et plus rarement : refert compositionis (Quint. 9, 4, 44). 295



199

2° génitif de matière. — avec implere, complere (chez les poètes et dans quelques prosateurs), avec egere, et surtout indigere, le substantif construit au génitif signifie ce qui abonde, ou ce qui manque: implere hostem fugae et formidinis (Liv. 9, 14). — egere indigere auxilii, consilii, custodis, medici. — l'ablatif se construit dans le même sens avec ces verbes. 295, 3

3° génitif de qualité (prix). — avec les verbes qui signifient vendre, acheter, on désigne la quotité du prix soit par le génitif des nominatifs et adjectifs neutres (au comparatif) tanti, tantidem, quanti, quantivis, quanticumque, pluris, minoris, soit par l'ablatif des adjectifs neutres au positif et au superlatif magno, plurimo, parvo, minimo, et des substantifs nihilo, nonnihilo. avec les verbes qui signifient évaluer et avec esse dans le sens de valoir, on construit le génitif de tous ces mots;× assimo se construit avec le génitif et l'ablatif: quanti oryza empta est? 294

× et de plus celui des substantifs quand ils sont accompagnés d'une négation flocci, nauci, assis, teruncii

parvo (Hor. Sat. 2, 3, 156). voluptatem virtus minimi facit. ~~[illegible]~~ Iudices rem publicam flocci non faciunt (Cic. ad Fam. 4, 5). – magni, magno aestimo virtutem. — tanti est signifie proprement qu'un avantage ~~[illegible]~~ vaut la peine, a assez de valeur pour qu'on fasse ou que l'on supporte qque chose à cause de lui: tanti non fuit Arsacem capere, ut earum rerum, quae hic gestae sunt, spectaculo carerem (Caelius ad Cic. Fam. 8, 14). par suite tanti est construit impersonnellement signifie: cela (dont on parle) en vaut la peine. nihil est tanti = cela n'est pas la peine. (?) Enfin tanti est se construit avec un sujet désignant un mal, pour signifier qu'il vaut la peine qu'on le supporte×: est mihi tanti, Quirites, hujus invidiae tempestatem subire, dummodo a vobis belli periculum depellatur (Cic. Cat. 2, 7). — avec damnare, condemnare le génitif de la peine est un génitif de prix: damnari capitis, pecuniae. — avec interest, refert on construit les génitifs magni, parvi etc. ou les

neminem adhuc offendi qui non tam lente, quam ego fero, ferret. quare, mihi crede, φιλοσοφῶμεν. juratus tibi dicere possum nihil esse tanti. Cic. Att. 2, 13, 2

× qu'on est prêt, disposé à le supporter

o ego laevus qui purgor bilem sub verni temporis horam. Non alius faceret meliora poemata: verum nil tanti est. Hor. AP. 304



adverbes multum, plurimum, tantum, quantum, nihil, magnopere, vehementer.

4° génitif partitif. — on ne le rencontre que chez les poètes construit, à l'imitation des Grecs, avec des verbes qui signifient <u>séparation</u>: abstineto irarum (Hor.), solutus <u>operum</u> (id.), ou <u>fin</u>: desine querelarum (id.).

Génitif complément d'adjectifs et d'adverbes.

Le génitif se construit comme complément avec des adjectifs et des adverbes ~~[illegible]~~ de qualité qui ~~[illegible]~~ formés avec les ~~racines que~~ mêmes racines que les verbes qui se construisent avec le génitif. La fonction de ce cas est la même dans les deux constructions. Le substantif construit au génitif qualifie l'action ou l'état exprimé par l'adjectif et l'adverbe.

Il se construit avec des adverbes de lieu comme avec des substantifs.

~~Le génitif dit de relation~~ * ~~remplit les mêmes fonctions que le génitif de l'objet. remplit les mêmes fonctions que l'accusatif construit avec les verbes transitifs et avec les adjectifs. Dans la première construction il marque que le substantif signifie l'objet direct de l'action exprimée par l'adjectif, et il est employé comme le génitif de l'objet. Dans la seconde construction on l'analyse pas avec évidence~~

~~construit en général avec les adjectifs exigeant des verbes transitifs, remplit la même fonction que le génitif de l'objet construit avec les substantifs qui signifient une action.~~

Le génitif se construit en Grec avec les comparatifs pour marquer que le substantif est le terme de comparaison. ✗ ~~La construction est difficile à expliquer~~. La construction a d'ailleurs une

✗ ~~[illegible]~~

analogie frappante avec l'emploi de la préposition de en Italien, en Espagnol, et dans l'ancien Français après le comparatif. Il exprime sans doute ~~[illegible]~~ différence, séparation. ~~de la quantité exprimée par le comparatif.~~ voir plus bas à l'ablatif.

~~[illegible]~~ Le génitif dit de relation construit avec des adjectifs et des adverbes de qualité remplit la même fonction que le génitif de l'objet avec les substantifs qui signifient une action ou un état.

génitif de relation

,CII

Grec. 1° génitif ~~[illegible]~~ d'appartenance x. — b) adjectifs et adverbes qui se rapportent à une sensation de l'ouïe. ἐπ-, κατ-, ὑπ-, συν-, ἀνήκοος. λόγων παλαιῶν τε καὶ ἐλευθέρων ἐπηκόοι γεγόνασιν (Plat.). γυναῖκα δεῖ κατήκοον εἶναι τοῦ ἀνδρός (Plat.).

— c) adjectifs et adverbes qui signifient se souvenir, ne pas se souvenir au propre et au figuré. x ἡ ἐπιθυμία τῆς τιμωρίας ἀμνήμονα τῶν κινδύνων καθίστη αὐτόν (Antiph.). ἐπιμελεῖς σμικρῶν εἰσιν οἱ θεοὶ οὐχ ἧττον ἢ τῶν μεγέθει διαφερόντων (Plat.).

— d) adj. et adv. relatifs à les actes judiciaires. πολλῶν τὰ χρήματ' αἴτι' ἀνθρώποις κακῶν (Eurip.). οὐδεὶς ἔνοχός ἐστι δειλίας (Lys.). φόνου καὶ τῶν δεινοτάτων ἦν ὑπόδικος (Dém.).

2° x — e) adjectifs et adverbes à signification relative. ἐπιστήμων τῶν δικαίων, ἔμπειρος τῆς θαλάσσης, ~~κόρη ὡραία γάμου~~, φιλομαθὴς ἁπάντων, κακοῦργος τῶν πολιτῶν, ἀγύμναστος τῶν πόνων, παρασκευαστικὸς τῶν εἰς πόλεμον, ἐ~~[illegible] ὡς ἄλλους ἕκαστος εἶχε~~

~~x a) [illegible]~~

x a) propriété. ἡ πόλις ἁπάντων τῶν πολιτευομένων κοινή ἐστιν (Andoc.). κόσμος τις ἐγγενόμενος ἐν ἑκάστῳ ὁ ἑκάστου οἰκεῖος ἀγαθὸν παρέχει ἕκαστον τῶν ὄντων (Plat.). γῆ ἑστία τε οἰκήσεως ~~[illegible]~~ ἱερὰ πᾶσι πάντων θεῶν (Plat.).

x ἀμνήμων, ἐπιμελής, ἀμελής.

2° x génitif de l'objet

205

~~2° génitif de l'objet [illegible] adjectifs qui ont un sens verbal. ἐπιστήμων, ἔμπειρος, παρασκευαστικός, κάτοπτρος~~

3° génitif de matière. — μεστός, πλέως, πλήρης; πλούσιος, ἄπληστος; κενός, ἐνδεής, ἐπιδεής, ἐλλιπής, πένης. — Θεῶν ἐστι πλήρη πάντα (Plat.). πλουσιώτερος εἰς τὸ γῆρας ἀναφανήσεται φρονήσεως (Plat.). τοῦ σωφρονεῖν ἐνδεὴς ἂν ζῇ ὁ πᾶς ἄνθρωπος (Plat.).

4° génitif de qualité (prix). — οἱ φιλόσοφοι ἐνόμιζον εἶναι τοῖς μὲν τοῦ μηδενὸς τίμιοι, τοῖς δ' ἄξιοι τοῦ παντός (Plat.). δόξῃ μὲν χρήματα κτητά, δόξα δὲ χρημάτων οὐκ ὠνητή (Isocr.).

5° génitif partitif. — a) μέτοχος (participation, jouissance), ἰσόμοιρος, ἄμοιρος, ἄκληρος, ἄγευστος. σοφίας ὁ κατὰ λόγον ζῶν μέτοχος (Plat.). πῶς ἂν θεὸς εἴη τῶν καλῶν ἢ ἀγαθῶν ἄμοιρος; (Plat.). ἐλευθερίας ἢ φιλίας ἀληθοῦς τυραννικὴ φύσις ἀεὶ ἄγευστος (Plat.).

comparaison.
— b) γυμνός, ψιλός, καθαρός, ἔρημος, ὀρφανός, ἐλεύθερος, ἐπίκουρος, μέσος, διάφορος, ἄλλος, ἀλλοῖος, ἕτερος. — ἡ ψυχὴ γυμνὴ τοῦ σώματος παρὰ Πλούτωνα ἀπέρχεται (Plat.). αἰδοῦς ὁ δειλὸς ἐλεύθερος (Plat.). τὸ πῦρ ἐπίκουρον μὲν ψύχους, ἐπίκουρον δὲ σκότους (Xén.). ἑνὸς ἢ πλήθους τὸ ὀλίγον μέσον (Plat.). ἕτερον τὸ ἡδὺ τοῦ ἀγαθοῦ (Plat.).

atteindre. désirer.
c) οὐκ ἐπήβολοι γεγόνατε τῆς καλλίστης ᾠδῆς (Plat.).

superlatif.
— d) τὸ νικᾶν αὐτὸν πασῶν νικῶν πρώτη τε καὶ ἀρίστη (Plat.). ἡ ναῦς ἄριστά μοι ἔπλει παντὸς τοῦ στρατοπέδου (Xén.). — e) adverbes de lieu et de temps. γῆς γε οὐδαμοῦ οἶμαι ἀγαθὴν πολιτείαν εἶναι (Plat.). οὐδ' ἐνταῦθ' ἔστη τῆς ὕβρεως (Dém.). τῆς ὥρας ἐγίγνετο ὀψέ (Dém.). διελεγόμην πόῤῥω τῶν νυκτῶν (Plat.). C'est ainsi qu'il faut considérer la construction du génitif avec ἐντός, ἐκτός, πέραν et les autres adverbes de lieu



207

5° génitif de comparaison. —

comparatif. νέοις τὸ σιγᾶν κρεῖττόν ἐστι τοῦ λαλεῖν (Mén.). πονηρία θᾶττον τοῦ θανάτου τρέχει (Plat.).

— primauté. commandement. Σωκράτης τῶν ἡδονῶν πάντων ἐγκρατέστατος ἦν (Xén.) ἑαυτοῦ ὢν ἀκράτωρ ἄλλων ἐπιχειρεῖ ἄρχειν (Plat.).

[~~60~~ génitif de relation. — τὸν μέλλοντα ὀρθῶς ἐπιστήμονα ἔσεσθαι δίκαιον δεῖ εἶναι ἢ ἐπιστήμονα τῶν δικαίων (Plat.). οἱ Ἀθηναῖοι θαλάσσης ἐμπειρότατοι ἦσαν (Thuc.). — ἔστι μοι θυγάτηρ γάμου ἤδη ὡραία (Xén.). δεῖ φιλομαθῆ σε ἁπάντων εἶναι (Xén.) οὐ πάντες ὁμοιοπαθεῖς λύπης τε καὶ ἡδονῆς εἰσιν (Plat.). ὁ ἀκρατὴς κακοῦργος μὲν τῶν ἄλλων, ἑαυτοῦ δὲ πολλῷ κακουργότερος (Xén.). παρασκευαστικὸν τῶν εἰς ~~τὸν~~ πόλεμον τὸν στρατηγὸν εἶναι δεῖ (Xén.). ἁλίσκονται ἅτε πόνων ἀγύμναστοι (Plat.). — ἐδίωξαν ὡς τάχους ἕκαστος εἶχεν (Xén.). — ~~adverbes~~]

~~) lieu μεταξύ, ἐντός, ἐκτός, εἴσω, ἔξω, χωρίς, εὐθύ, ἐγγύς, πλησίον, πόρρω, πρόσθεν, πέραν, καταντικρύ, πλήν etc.~~

mettre à la suite du génitif de relation les adjectifs ~~et génitif de valeur~~ ~~génitif de comparaison~~
πόνων ἀγύμναστοι
θυγάτηρ γάμου ὡραία
ἐδίωξαν ὡς τάχους ἕκαστος εἶχε — ~~πόνων ἀγύμναστοι~~

Latin. — 1° génitif possessif 290 f

a) propriété.
proprius. communis. vitium proprium senectutis. memoria communis est multarum artium.

b). souvenir. soin.
memor, immemor, et qq fois provi-dus, diligens, curiosus, incuriosus. — memor officii. — vir omnis officii diligentissimus (Cic. pro Cael. 20).

c) actes judiciaires. reus furti. insons probri. affinis rei capitalis. 290 d



209 2° génitif de l'objet. M. 289

~~2°~~ 3° génitif de matière. – plenus 296, e
rimarum. inops auxilii. pauper
argenti (poétique). egenus, indigus,
sterilis omnium rerum.

~~4°~~ génitif partitif. – a) participation. participes 290 d
consilii, expers periculorum, consors, exsors
alicujus rei.

b) exempt de. poétique. liber curarum,
purus sceleris. nudus arboris mons (Ov.).

c) superlatif. Servitus omnium malorum
postremum est (Cic. Phil. 2, 44). Indus
est omnium fluminum maximus (Cic.
N. D. 2, 52). gloria majorum unus
omnium maxime florebat (Corn. Milt.)
– d) adverbes de lieu. ibidem locorum
erit. ubinam gentium, terrarum,
locorum sumus?

5° génitif de relation – modius 290 g
vini, integer vitae, maturus aevi, anxius animi

1° génitif de ~~relation~~ l'objet. — 1°) participes et adjectifs en <u>ax</u>. injuriarum perferens. patiens laboris atque frigoris. vir tenax propositi. — 2°) adjectifs signifiant expérience, connaissance, science, habitude ou le contraire: peritus belli. ignarus rerum omnium. insuetus male audiendi. mens sibi conscia recti. certiorem aliquem consilii facere. — 3°) adjectifs signifiant <u>désir</u>. cupidus gloriae. studiosus litterarum. — 4°) adjectifs signifiant <u>prodigalité</u> ou <u>économie</u>. prodigus aeris. liberalis pecuniae. parcissimus somni. — 5°) adjectifs signifiant <u>ressemblance</u> ou le contraire particulièrement avec les noms de personnes. similis, dissimilis patris. — 6°) adjectifs signifiant <u>puissance</u> ou le contraire. compos mentis. impotens equi regendi.

289 plus haut génitif de l'objet

~~avec les autres adjectifs~~ génitif de relation, le génitif de relation est poétique: modicus 290 g



voluptatis. integer vitae, maturus aevi. aeger, anxius, laetus animi.

Génitif adverbial et d'exclamation

En Grec le génitif se construit adverbialement pour marquer des circonstances de lieu et de temps que le substantif désigne. Cette fonction du génitif se rapporte peut être à celle qu'il remplit comme génitif partitif.

Le génitif d'exclamation est un génitif de cause.

<u>Grec</u>. <u>lieu</u>. Le génitif est souvent employé en poésie pour marquer le lieu où ~~[illegible]~~ l'on est ou celui d'où l'on vient. ἦ οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαιικοῦ, ἀλλὰ πῃ ἄλλῃ πλάζετ' ἐπ' ἀνθρώπους; (Odyss). ὁδοῖο est ainsi construit avec διατρίβειν, ἐπείγεσθαι, πρήσσειν, et πεδίοιο avec ἔρχεσθαι, et autres verbes de mouvement. — βωμοῦ ὑπαΐξας πρός ῥα πλατάνιστον ὄρουσεν (Iliade).



<u>Temps</u>. Le substantif construit au génitif signifie souvent ~~la période de temps dans les limites de laquelle l'action s'accomplit~~ dans la quelles limites est compris le temps où une chose a lieu. C'est un génitif partitif. ταῦτα τῆς ἡμέρας ἐγένετο (Xén.). οἱ λαγῷ τῆς νυκτὸς νέμονται (Xén.). ἡ οἰκία χειμῶνος μὲν εὐήλιός ἐστι, τοῦ δὲ θέρους εὔσκιος (Xén.). — οὐδείς με ἠρώτηκε καινὸν οὐδὲν πολλῶν ἐτῶν (= depuis nombre d'années) (Plat.). Πέρσαι οὐχ ἥξουσι δέκα ἐτῶν (= de dix ans) (Plat.).

<u>Exclamation</u>. C'est un génitif de cause. οἴμοι τῆς τύχης.

Latin. Par suite de la confusion qui s'est établie entre le locatif (χαμαί, οἴκοι) et la forme qu'ont pris les noms au génitif singulier dans la première et la seconde déclinaison, les noms de villes et de petites îles de la 1re et de la 2e déclinaison, les mots domi, humi, belli, militiae se construisent au génitif singulier pour marquer le lieu où une chose se passe: Romae esse. Rhodi vivere. Corinthi habitare.* Sedere domi. humi jacere. T. Crassi, L. Caesaris virtus fuerat domi militiaeque cognita (Cic. Tusc. 5, 19). On dit avec le génitif du pronom possessif: meae Drusus occisus est domi suae.

276

* L'apposition est rare; elle se construit à l'ablatif avec in: milites Albae constiterunt, in urbe opportuna (Cic. Phil. 4, 2). in oppido Citio. in insula Samo. in ipsa Alexandria.

Etymologiquement ces désinences en i sont des locatifs mais non des génitifs qui étaient primitivement en s. La confusion n'a eu lieu que dans les deux premières déclinaisons, où l's du génitif a disparu et où le radical

215

a été augmenté d'un i. ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible] génitif~~

~~[illegible]~~. elle

n'était pas possible dans les autres

où l's du génitif a subsisté.

1

ablatif.

L'ablatif répond en partie au génitif Grec[x], en partie au ~~[illegible]~~ Datif Grec [x construit avec les verbes] instrumental et adverbial.

~~comme le génitif grec~~, ~~marque~~ que le substantif construit à l'ablatif, qui répond au génitif grec, il signifie 1° origine §269; 2° à qui manque ou abonde §§260 §261 ~~§268~~ 268; 3° la qualité; 272 : 259
4° la chose relativement à laquelle il y a abstinence, délivrance, exclusion 262-263 5° le terme surpassé après un comparatif 273 – il se construit dans ces divers sens qu'avec des verbes et des adjectifs, excepté l'ablatif de qualité qui peut se construire avec des substantifs.

ablatif ~~comme~~ instrumental; ~~l'ablatif marque~~ le substantif ainsi construit ~~que le substantif~~ signifie par quoi une chose a lieu : ~~[illegible]~~ 1° le moyen ou l'instrument; 254. 264 – 267 ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ 2° la cause. 256 ~~264~~ ~~[illegible]~~ 3° la mesure d'après laquelle ~~une chose~~ un objet est apprécié, ou dans laquelle il ~~[illegible]~~ surpasse un autre; 270 ~~[illegible]~~ 4° la partie, le côté par ~~[illegible]~~ auquel ~~[illegible]~~ une qualité ou un attribut convient ~~[illegible]~~ à un objet.

I° 254 ~~[illegible]~~ 265 – 267 255 a II° ~~[illegible]~~ 256. 264 257 3°
III 1° 255 6 a ~~[illegible]~~ 2° 270 IV 253

~~[illegible]~~ 279

ablatif ~~comme~~ adverbial, l'~~ablatif~~ ainsi construit ~~marque que~~ le substantif signifie

1° la manière et toute circonstance concomitante (258); 2° le lieu où une chose se passe, (273) le point de départ d'un mouvement, (275) la route, la direction d'un mouvement (274); 3° en quel temps une chose a lieu, en combien de temps elle a lieu, dans quelles limites est compris le temps où elle a lieu (276)

~~souvent~~ L'ablatif modifie logiquement ~~[illegible]~~ la proposition tout entière ou son attribut.

1° ablatif d'origine. — avec les participes qui signifient naissance (natus, ortus, genitus, satus, editus), on construit à l'ablatif le substantif qui désigne les parents ou la condition: Mercurius Jove et Maia natus erat. natus nobili genere. equestri loco ortus. — on ajoute aussi ex devant les noms de parents: ex fratre et sorore nati erant. — l'origine éloignée se marque par a: Belgae orti sunt a Germanis (Caes. de B. G. 2, 4). 269

2° ablatif de matière. — avec les verbes et les adjectifs qui signifient abondance, pourvoir ou pourvu de, ou le contraire, disette, privation, le substantif construit à l'ablatif signifie ce qui abonde ou ce qui manque, ce dont on est pourvu ou privé: abundare otio, 260, 261, 268



223

affluere divitiis. culter manat cruore. afficere aliquem beneficio, poena. donare scribam annulo suo. mittere aquam nectare. carere usu; egere auxilio; vacare culpa; spoliare hominem fortunis. — onustus praeda; dives agris. ~~xxx~~ praeditus, plenus, fertilis, dives. — avec plenus, le génitif est plus ordinaire : consilium plenum sceleris. — refertus et completus se construisent avec des génitifs de personnes Gallia referta negotiatorum. — conjunctus se construit souvent avec l'ablatif de la chose : mendicitas aviditate conjuncta. — inanis, nudus, orbus, vacuus, liber, immunis, purus, alienus, extorris, se construisent avec l'ablatif seul ou, à l'exception de inanis, orbus, extorris, précédé de ab.

on trouve par exception l'ablatif de matière construit avec un substantif. solidoque adamante columnae (Virg. En. 6, 552).

3° ablatif de qualité. — Il se construit comme le génitif de qualité soit avec un substantif soit comme attribut avec esse. Le substantif construit à l'ablatif est toujours accompagné d'un adjectif, d'un participe ou d'un pronom. — a) neque monere te audeo, praestanti prudentia virum, neque confirmare, maximi animi hominem (Cic. ad fam. 4,8). Summis ingeniis exquisitaque doctrina philosophi (Cic. Finn. 1,1). Apollonius affirmabat servum se illo nomine habere neminem (Cic. Verr. 5,7). — b) Herodotus tanta est eloquentia, ut me magnopere delectet (Cic. de or. 2,13). Britanni sunt capillo promisso atque omni parte corporis rasa praeter caput et labrum superius (Caes. B. G. 5,14) (on emploie toujours l'ablatif d'une qualité physique). — On rencontre rarement l'ablatif ainsi construit avec un autre verbe que esse: Philodami filia summa integritate pudicitiaque existimabatur (Cic. Verr. 1,25).

272, 259



225

avec toutes sortes de verbes, qui signifient ou contiennent l'idée d'un marché ou d'une évaluation, le substantif construit ~~au~~ à l'ablatif signifie le prix: Caelius habitat triginta millibus (Cic. pro Cael. 7). Apollonius mercede docebat. Victoria Poenis multo sanguine stetit. Tritici modius in Sicilia erat ternis sestertiis (Cic. Verr. 3, 81). Fidem et religionem pecunia mutare.

La construction de l'ablatif avec dignus, indignus se rapporte à l'idée d'évaluation: dignus beneficio, poena; dignus Hercule labor; indigna homine oratio.

4° avec les verbes qui signifient *s'abstenir*, *délivrer*, *exclure*, le substantif construit à l'ablatif ~~et~~ désigne la chose ~~[illegible]~~ relativement à laquelle il y a abstinence, délivrance, inclusion: abstinere maledicto, supersedere labore itineris, liberare aliquem suspicione, levare aliquem onere, prohibere Campaniam populationibus, prodigis solet bonis interdici. — Les noms de personnes sont toujours précédés de *a ou ab*: ~~[illegible]~~ arcere aliquid a se; et qqfois ~~[illegible]~~ les noms de choses après certains verbes qui signifient *s'abstenir*, *empêcher*, *exclure*; abstinere a vitiis, prohibere hostem a pugna, excludere aliquem a republica. 262, 265

Les verbes qui signifient *écarter violemment* d'un lieu peuvent se construire avec l'ablatif simple du lieu, mais plus ordinairement il est précédé d'une préposition. pellere, expellere, depellere hostem loco, deturbare moenibus, movere loco. — on trouve aussi ainsi construits *cedo*, *decedo*, *excedo*.



227

5° ~~[illegible]~~ avec un comparatif, le substan- 271

tif construit à l'ablatif signifie

le terme surpassé. — suivant Pott

(Etymologische Forschungen I, p. 43) l'ablatif de comparaison

~~marque~~ se rapporte ~~[illegible]~~ à l'idée de <u>différence</u>, <u>séparation</u>, contenue

dans le comparatif (comme le génitif

en Grec et la préposition <u>de</u> dans <u>plus</u>

<u>de trois pieds</u>).

ablatif instrumental

~~[illegible]~~ ~~comme~~ le datif ~~[illegible]~~, le substantif construit à l'ablatif instrumental signifie *par quoi* une chose a lieu.

1° moyen ou instrument. — securi aliquem percutere. Britanni lacte et carne vivunt. Lycurgus leges suas auctoritate Apollinis confirmavit. Lege Julia Latini civitatem Romanam consecuti sunt. Non est consentaneum, qui metu non frangatur, eum frangi cupiditate, nec qui invictum se a labore (personnification) praestiterit, vinci a voluptate (Cic. off. 1, 20). 254, 255ª, 265-267

L'ablatif construit avec utor, abutor, fruor, perfruor, fungor, defungor, perfungor, potior, vescor, [x] est peut-être un ablatif de moyen : uti victoria, frui otio, fungi munere, urbe potiri, vesci carne. natura parvo cultu contenta est. fretus conscientia.

[x] avec les adjectifs contentus, fretus



L'ablatif de moyen se construit avec l'impersonnel opus est: auctoritate tua opus est (= il y a quelque chose à faire avec ton ~~autorité~~ influence). — opus est maturato (Liv. 1, 58). opus est Hirtio convento (Cic. ad Att. 10, 4). — on construit aussi par le nominatif: dux nobis et auctor opus est (Cic. ad Fam. 2, 6). exempla multa opus sunt (Cic. de inv. 2, 19).

C'est peut-être à l'ablatif de moyen qu'il faut rapporter les constructions suivantes: quid facies hoc homine? quid fiet nave? quid me futurum est?

2° Cause. — Les substantifs qui signifient une affection de l'âme, les substantifs dérivés de verbes en sus et en tus, les substantifs causa, gratia signifiant pour, le pronom id construits à l'ablatif signifient l'idée de cause : adductus, ardens, commotus, incitatus, incensus, impulsus ira, odio (= par haine, par colère) haec feci. quod benevolentia fit, id odio factum criminaris (Cic. Rosc. Amer. 45). quidam morbo aliquo et sensus stupore suavitatem cibi non sentiunt (Cic. Phil. 2, 45). Servius Tullius regnare coepit, non jussu, sed voluntate atque concessu civium (Cic. R. P. 2, 21). veni ad eum ipsius rogatu arcessituque (Cic. N. D. 1, 6). Romano more filii puberes cum parentibus non lavantur (Cic. Of. 1, 35). tua causa hoc facio. dolorum effugiendorum gratia voluptates omittere. homines suorum mortem eo lugent, quod eos orbatos vitae commodis arbitrantur (Cic. Tusc. 1, 13).

256, 257, 264



avec gaudeo, laetor, glorior, doleo, maereo, fido, confido, laetus, maestus, superbus, anxius, le substantif construit à l'ablatif signifie l'occasion: gloriari victoria. confidere natura loci. superbus nobilitate.

3° mesure. — a) avec les verbes qui signifient *appréciation*, le substantif construit à l'ablatif signifie la *mesure* d'après laquelle un objet est apprécié : magnos homines virtute metimur, non fortuna (Corn. Eumen. 1). Populus Romanus descriptus erat censu, ordinibus, aetatibus (Cic. Legg. 3, 19). Amicitiae caritate et amore cernuntur (Cic. Part. or. 25). utilitate officium dirigit magis quam humanitate (Cic. off. 3, 23). — on peut rapporter à cet ablatif les ablatifs suivants : Curio *mea sententia* vel eloquentissimus temporibus illis fuit (Cic. de or. 2, 23). Socrates omnium eruditorum *testimonio* totiusque *judicio* Graeciae quum prudentia et acumine tum vero eloquentia omnium fuit facile princeps (Cic. de or. 3, 16). quorum erat princeps Menippus Stratonicensis meo judicio tota Asia illis temporibus disertissimus (Cic. Brut. 91, 315).

255 b



b) avec des comparatifs, ~~celles~~ 270

~~[illegible]~~

avec ante, post, infra, supra, ultra, le substantif construit à l'ablatif marque la mesure dans laquelle un objet diffère d'un autre : uno digito plus habere (= un doigt de plus) ; dimidio minor. multis annis ante ; tribus diebus post adventum meum ; duobus millibus ultra. on construit dans le même sens le neutre des pronoms à l'ablatif avec des comparatifs et avec ante, post etc., aliter, secus, avec malo, praesto, supero, et les composés de ante : eo, quo, multo, tanto, quanto, paulo, nihilo. — voir à l'accusatif la construction de spatium, intervallum.

parfois post, ante decem dies est synonyme de decem diebus post, ante.

qqfois ante construit avec l'ablatif se rapporte au présent, dans le sens de abhinc avec l'accusatif : Catilina paucis ante diebus erupit ex urbe (Cic. in Cat. 3, 1).

4° relation. — Le substantif 253
construit à l'ablatif signifie la partie, le côté par lequel ~~[illegible]~~ une qualité ou un attribut convient à un objet : aeger pedibus ; captus oculis ; aetate et gloria antecellere ; natione Gallus ; centum numero erant. Specie urbs libera est, re vera omnia ad nutum Romanorum fiunt (Liv. 35, 31). non tu quidem tota re, sed temporibus errasti (Cic. Phil. 2, 9).

quand on ne désigne pas une partie, un côté de l'objet, on emploie l'accusatif avec ad : accusare multos quum periculosum est tum sordidum ad famam (Cic. off. 2, 14).



ablatif adverbial

~~[illegible]~~ — Il signifie des circonstances de manière, de lieu, de temps.

a) Il signifie la manière et toute circonstance concomitante. Le substantif construit à l'ablatif est alors ^en général^ ~~uni~~ à un adjectif, un participe, ou un pronom: Miltiades summa aequitate res Chersonesi constituit (Corn. Milt. 2). Voluptas pingitur pulcherrimo vestitu et ornatu regali (= avec un costume magnifique et les insignes de la royauté) in solio sedens (Cic. Fin. 2, 21). Allobrogum legati pontem mulvium magno comitatu ingrediuntur (Cic. in Cat. 3, 2). Obvius fit Miloni Clodius, expeditus, in equo, nulla rheda, nullis impedimentis (= sans voiture, sans bagages. Cic. pro Mil. 10). aestu magno (= par une grande chaleur) ducere exercitum (Cic. Tusc. 2, 15). Tabulas in foro, summa hominum frequentia (= au milieu d'une grande foule), exscribo (Cic. Verr. 2, 77).

258



novum jam annum velut in acie adversus optimates sto maximo privatim periculo, nullo publico emolumento (Liv. 6, 39).

modo, more, ratione, ritu et qqfois consuetudine, habitu sont accompagnés d'un génitif. apis more modoque carmina fingo (Hor. od. 4, 2, 27). C. Pontius decem milites pastorum habitu mittit (Liv. 9, 2).

Le substantif employé seul est précédé de cum: multa facere impure atque taetre, cum temeritate et imprudentia (Cic. Div. 1, 29). on emploie sans cum × quelques ablatifs comme ordine, ratione, more, jure, injuria, consensu, clamore, silentio, dolo, fraude, vi, vitio, cursu, agmine. — on dit: pace alicujus (= avec la permission) aliquid dicere; periculo alicujus aliquid facere; alicujus auspiciis, imperio, ductu rem gerere; simulatione, specie timoris cedere; classis nomine pecuniam imperare civitatibus; alicujus verbis (= au nom de quelqu'un) aliquem salutare.

× dans certaines locutions

Le substantif même accompagné d'un adjectif, d'un participe ou d'un pronom est précédé de <u>cum</u> si la circonstance concomitante de l'action ne s'y rattache pas intimement : cum omni gravitate et jucunditate aliquid explicare (Cic. de Or. 1, 13). Romani cum magno gaudio Horatium accipiunt (Liv. 1, 25). — On dit sans <u>cum</u> d'une portion de la personne : nudo capite, promisso capillo incedere. Mais on emploie <u>cum</u>, s'il s'agit de qque chose qui lui soit extérieur, sauf le vêtement : servus comprehensus est cum magno gladio.

Quelques-uns des écrivains du siècle de l'empire construisent à l'ablatif un terme qui exprime un jugement sur le fait énoncé : primum extruendo tumulo cespitem Caesar posuit, gratissimo munere in defunctos (Tac. Ann. 1, 62).



b) Lieu. L'ablatif signifie 2

trois rapports de lieu : le lieu où quelque chose se passe, le point de départ d'un mouvement, ~~...~~, la fonte ou la direction d'un mouvement. – 1°) lieu où l'on est. On construit à l'ablatif 273

sans préposition a) les noms de villes et de petites îles qui sont de la troisième déclinaison ou au pluriel : Babylone, Athenis habitare. En apposition on dit in oppido Neapoli, ou Neapoli, in celeberrimo oppido. – b) le mot locus accompagné d'un pronom ou d'un adjectif : hoc loco, aequo loco pugnare, surtout dans le sens métaphorique : meliore loco res nostrae sunt. – les désignations de lieu accompagnées de totus : Menippus tota Asia illis temporibus disertissimus (Cic. Brut. 91). quis toto mari locus tutus fuit (Cic. pro lege Manil. 11). – les mots ruri, dextra, laeva, terra marique. – les poètes emploient l'ablatif sans préposition avec des verbes qui signifient rester, séjourner : lucis habitamus opacis (Virg. En. 6, 673). custodia vestibulo sedet (Virg. En. 6, 575).



— on dit en prose : stare conditionibus, promissis, assuetus labore. —

2° lieu d'où l'on vient. ~~Le départ~~ le point de départ d'un mouvement 275 est exprimé par l'ablatif sans préposition avec les noms de villes et de petites îles, et les substantifs domo, rure, humo : Roma proficisci, discedere Athenis, Delo frumentum Rhodum advehere, domo auxilium mittere, rure advenire, oculos tollere humo. — César dit ajoute ordinairement a ou ab devant les noms de villes la préposition a est obligatoire, quand on veut marquer qu'on s'éloigne des environs : Caesar a Gergovia discessit (Caes. B. G. 7, 59). — on dit en apposition : expellitur ex oppido Gergovia (Caes. B. G. 7, 4) et Genus Tusculo, ex clarissimo municipio, profectum (Cic. pro Fontei. 14). — on dit sans préposition : abesse Roma, et en datant une lettre : Roma, a. d. iv Idus Octobres), et qq fois Cn. Magius Cremona pour Cremonensis (Caes. B. C. 1, 24).

— les poètes ~~emploient~~ construisent ~~avec~~ d'autres ablatifs pour marquer le point de départ d'un mouvement : descendere caelo (Virg.) labi equo (Hor.)

— 3° route en direction d'un mouvement. via Nomentana proficisci; porta Collina urbem intrare; recta linea deorsum ferri; Tiberi frumentum subvehere; mari vehi; terra iter facere. 274

C. Temps. un nom de temps construit à l'ablatif marque soit en quel temps une chose a lieu, soit en combien de temps elle a lieu, soit dans quelles limites le temps où elle a lieu est compris — 1° en quel temps. Pyrrhi temporibus jam Apollo versus facere desierat (Cic. de Div. 2, 56). qua nocte natus Alexander est, eadem Dianae Ephesiae templum deflagravit (Cic. N.D. 2, 27). hieme, aestate, die, nocte, luce. — on dit: in omni aetate, aeternitate, puncto temporis. in tempore = à temps. in tali tempore = dans de telles circonstances. — on dit sans préposition adventu, discessu Caesaris, ortu, occasu solis, 276

comitiis, ludis, gladiatoribus, bello Punico secundo, initio, principio. — on ajoute in après les noms de nombre qui signifient combien de fois: bis in die, ter in anno. — 2° en combien de temps. Saturni stella triginta fere annis cursum suum conficit (Cic. N.D. 2, 20). Agamemnon vix decem annis urbem unam cepit (Corn. Epam. 5). — 3° dans quelles limites. Roscius Romam multis annis non venit (Cic. Rosc. Am. 27). Fuit (Caninius) mira vigilantia, qui suo toto consulatu[×] somnum non viderit (Cic. Fam. 7, 30). — diebus decem (= en 10 jours, dans 10 jours) Numidia decederet (Sall. Jug. 28). on ajoute aussi in: decrevit senatus, ut legati Jugurthae in diebus proximis decem Italia decederent (ibid. 28).[×] — diebus circiter XV, quibus (= puis de 15 jours après que) in hiberna ventum est, defectio orta est (Caes. B.G. 5, 26). his annis quadringentis (= il y a 400 ans) Romae rex fuit (Cic. R.P. 1, 37). hanc urbem hoc biennio (= dans deux ans) evertes (ibid. Somn. Scip. 2). Diodorus respondit, se paucis illis diebus (= quelques jours auparavant) argentum misisse Lilybaeum (Cic. Verr. 4, 18).

× (= dans, de tout son consulat)

× on emploie parfois ad d'un fait à venir: nescio quid intersit, utrum illuc nunc veniam, an ad (= dans) decem annos (Cic. ad Att. 12, 46). quem ad annum (= dans un an, l'année prochaine) tribunum pl. videbam fore (ibid. 5, 2).

On dit: ante, post decimum diem, annos ante, post decimum diem, quam...

Eugène Burnouf (1831-32)

Des cas

III 6

Grammaticalement le rapport part du génitif pour aller à l'autre mot; or ici la grammaire représente fidèlement ce qui se passe dans l'esprit. c'est en effet du mot marqué du signe du rapport que part le rapport logique exprimé par ce signe. Dans filius Philippi quel est l'être générateur? Philippe. quel est le mot qui grammaticalement porte le signe du génitif? Philippi. dans filius Philippi il y a rapport non de l'être engendré au générateur mais du générateur à l'être engendré. ... dans aurum vasis vas détermine la chose dont l'esprit part. le rapport quoiqu'en réalité il appartienne aux deux termes par sa nature de rapport vient cependant plus spécialement plus directement du mot vas en tant que ce mot ajoute à la substance or une détermination particulière.



Les génitifs qui suivent (Grandes p. 11 préd. tradets) sont le complément d'idées qui sont contenues dans ces verbes. ainsi dans me poenitet aliquae meae on peut retrouver un rapport semblable à celui de me taedet periculi.. plenus est un mot qui indique ce qui a de la plénitude de l'abondance de même avidus exprime l'état de celui qui a de l'avidité. L'idée abstraite d'avidité et toutes les autres idées contenues dans ces adjectifs reçoivent leur complément du génitif qui les suit et dans tous les adjectifs de cette espèce c'est l'idée qui s'y trouve contenue, qui détermine le génitif.. Les adverbes renferment aussi le plus souvent une idée dont la détermination peut être opérée au moyen du génitif. ainsi dans <u>ubi terrarum</u> il y a l'idée de lieu. C'est comme si l'on disait in quo loco terrarum.

Datif. c'est l'accusatif et le terme général du mouvement. le Datif est le terme d'aboutissement de repos pour l'objet en mouvement. – Infertque duo Latio. le datif est employé pour marquer que les dieux apportés par Enée s'arrête dans le Latium. 15

accusatif – le datif exprime la tendance d'une manière générale tandis que l'accusatif exprime plus particulièrement la tendance avec mouvement. 16

on a dit que le verbe d'acte est actif parce qu'il gouverne l'accusatif. Il serait plus logique de dire que le caractère du verbe actif consiste en ce qu'il est nécessairement accompagné d'un terme qui complète et achève directement le sens du verbe même. 17

L'ablatif indique qu'une chose est extraite d'une autre. 18



Le vocatif se rapproche des 20
interjections dont quelques unes sont destinées aussi à appeler l'attention de celui ou de ceux à qui s'adresse le discours, et à leur faire prendre une part plus directe aux communications de celui qui parle
... souvent le vocatif est précédé 21
d'une interjection comme si dans la forme assez souvent peu reconnaissable donnée par les langues anciennes à ce cas il manquait qqu chose pour l'achèvement du rôle qu'il doit jouer dans la proposition

Pour être conséquente au système 25
des idiomes synthétiques une langue devrait se servir exclusivement des formes appelées cas en rejetant toute préposition... (en latin) il y a souvent surabondance les verbes exire abire transire introire dont le rapport avec le complément qui doit suivre est suffisamment exprimé par le cas de ce complément forment avec la préposition qu'ils contiennent une sorte de tautologie.

Versammlung deutscher Philologen
in Meissen (1863) Jahrbücher etc. 1864, 1.
(XC, 50)

Curtius. Die Intention der Sprache
bei der Casusbildung erhelle offenbar
am besten aus dem formellen Zusammen
fallen einiger Casus und der formellen
Trennung anderer. auch die Localisten
hätten diesen Punkt nicht unbeachtet
gelassen, indem Hartung eine ursprüng-
liche Identität des lat. ablativ und
Dativ behaupte, andere den griech.
Dativ mit dem Locativ zusammen-
gestellt und auf das teilweise Zusammen
fallen des Gen. und abl. im Sanskrit
hingewiesen hätten. allein diese
Behauptungen seien unhaltbar;
die ursprüngliche Verschiedenheit
des lat. Dat. und abl. erhelle aus
den altlat. und oskischen ablativ-
formen auf d, entsprechend den indischen
und persischen auf t; der Genetiv des
Sanskrit habe nur im Singular mit dem
abl., im Dual dagegen mit dem
Lokativ Ähnlichkeit; der ablativ
endlich theile im Plur. des Sanskrit



und Latein und im Dual der erstgenannten Sprache vielmehr die Form des Dativs, der doch in der Theorie der Localisten dem Abl. viel ferner liege als der Genitiv, der Casus des Woher. – Aus dem angeführten gehe zugleich das hervor, dass das Casussystem in den verschiedenen Sprachen ein verschiednes sei und somit der Sprache kein so bestimmtes Bewusstsein des einzelnen Casus vorgeschwebt haben könne, als die Localisten annähmen; auch hierin zeige sich das Individuelle als das Frühere, die Einheit als das Resultat späterer Entwicklung.

Aus dem Zusammenfallen und der Verschiedenheit der Casusendungen ergebe sich zuvörderst ein bestimmtes positives Resultat, welches der Lokaltheorie schroff entgegenstehe: die in den Formen bestimmt ausgeprägte Scheidung zweier Casusgruppen des Nom. Accus. Voc. einerseits und der übrigen Casus andrerseits. Die erste

Gruppe falle im Neutrum und
im Dual aller Indogermanischen
Sprachen formell durchweg zusammen
und auch sonst habe vielfach der
nom. mit dem accus. oder vocat. gleiche
form. Durch diese Erscheinung
würde der accusativ offenbar aus
der Reihe der lokalen Casus heraus-
gehoben, da undenkbar sei, dass
die Sprache je den Ausgangspunkt
und Zielpunkt einer Thätigkeit mit
derselben Form habe bezeichnen können,
dass z. B. τέκνον das Kind zugleich
habe bedeuten können zu dem Kinde
hin. – Zweitens lehre die Sprach-
vergleichung dass die Casus der ersten
Gruppe formell nie mit denen der
zweiten Gruppe zusammenfielen.
Die Lokalisten hätten diese Erschei-
nung erklärt durch die Annahme
präpositioneller Suffixe, welche
den Casus der zweiten Gruppe angehängt
seien. Zur Stützung dieser Ansicht



habe man auf das französische de beim Genitiv hingewiesen; allein wie erkläre sich dann die Verbindung von à (ad) mit dem Vocativ? Äusserdem werde der formell stets mit dem Nom. zusammengefallende Acc. der neueren Sprachen abgesehen von einzelnen singulären Wendungen (zum Führer wählen u. ä.) nie durch präpositionelle Verbindung ersetzt.

Durch das häufige formelle Zusammenfallen des Acc. mit Voc. und Nom. aber werde zugleich die apriorische Behauptung der Lokalisten erschüttert, dass die Sprache bei der Casusbildung von lokalen Anschauungen ausgegangen sein müsse. Dass die räumlichen Anschauungen die nächstliegenden und ursprünglichsten aller sinnlichen Anschauungen sein, könne man wol zugeben, ohne deshalb den Schluss latt[?] anerkennen, dass darum alle Casus auf Lokalanschauungen zu reduzieren sei, zumal wenn

Cas

festgestellt sei, dass die Sprache beim ausz[illegible] eben von andern als räumlichen Anschauungen ausgegangen sein müsse.

Hierzu komme, dass die Lokaltheorie begründet sei auf die casusarme lateinische und die noch ärmere griechische Sprache. Von den 8 casus des Sanskrit fänden sich aber mehrfache Reste auch in den europäischen Sprachen (Spuren des abl. in den griech. adverbien auf ως; der Instrumentalis im altdeutschen; der Locativ und Instrumentalis in den slavischen lettischen Sprachen), woraus erhelle, dass diese casus schon vor der Sprachtrennung vorhanden gewesen ~~sind~~ seyen. Mit dem aussterben einzelner Glieder aus dieser reicheren Casusreihe sei ihre Funktion an andere casus gefallen und daraus mischcasus entstanden, die unmöglich auf eine grundbedeutung zurückgeführt werden könnten. So sei z. B. der griech. Dativ ein dreifacher (echter Dativ, Instrumentalis, Lokativ);



der Lokativ ferner sei im Latein durch den ablativ (nicht Dativ!), der Instrumentalis durch denselben Casus, im Griech. dagegen durch den Dativ ersetzt worden. Wie vertrage sich diese Inconsequenz mit der Theorie der Lokalisten? Ferner, wie sei der Lokativ neben dem Dativ zu erklären, wenn man denselben als den Wocasus auffasse? Falle nicht der Genetiv mit dem ablativ in der Bedeutung des Woher zusammen? Wo erscheine im Latein der Dativ in der von den Lokalisten ihm zugeschriebenen Grundbedeutung? Welche locale Bedeutung wolle man dem Instrumentalis zuweisen? Somit sei die hauptsächlich auf die casusarme griech. Sprache begründete Localtheorie nach allen Seiten hin unhaltbar; es bleibe unmöglich die einzelnen Casus, die vielfach als Mischcasus mit synkretistischen Funktionen sich erweisen, auf eine scharf zugespitzte Grundbedeutung zurückzuführen.

Nur die Grundbedeutung der Casus erster Gruppe lasse sich mit einiger Wahrscheinlichkeit fest stellen, obgleich

die Analyse der Formen auch rücksichtlich der genannten Casus noch nicht abgeschlossen sei. Von den beiden sich entgegenstehenden Ansichten, von denen die eine die Casusendungen als Pronominalstämme, die andere als Praepositionalsuffixe auffasst, empfehle sich die erstere am meisten zur Erklärung der Casus erster Reihe; der zweiten stehe außerdem auch das entgegen, dass viele Präpositionen sich als erstarrte Casus, somit als jüngere Bildungen erweisen.

Steinthal. Wenn Lange behaupte, die Sprache müsse bei der Casusbildung von lokalen Anschauungen ausgegangen sein, da diese die frühesten und einflussreichsten aller sinnlichen Wahrnehmungen seien, so bemerke er dagegen, dass die Sprache nicht eine Schöpfung von Kindern, sondern von Erwachsenen sei, denen auch andere als räumliche Anschauungen zu Gebote gestanden haben, die also nicht nothwendig bei der Casusbildung von letzteren hätte ausgehen müssen. Zweitens erklärt er sich gegenüber

12/4



255

annahme dass unbestimmte anschau
ungen der Sprache bei den einzelnen
Casus vorgeschwebt. Die lebendige
Sinnlichkeit eines Wilden oder Ur
menschen habe sich sicherlich das
Wo und Wohin usw. nur individuell
und bestimmt, nicht als allgemeine
Kategorien denken können und daher
auch gewiss nicht im Gebrauche durch
einander geworfen. Er gehe noch weiter
als Curtius; er sondere die drei Casus
nom., accus. und voc. nicht bloss wegen
ihrer Form, sondern wegen ihrer
Bedeutung als die Grundcasus, die
eigentlichen und wahren Casus von
den übrigen ab. Er spreche daher
gerade den Sprachen, die am reichsten
an Casus seien z. B. dem Finnischen
und Ungarischen, weil sie keinen ausge
prägten accusativ und dominativ
hätten, casus überhaupt ab. Logische[x] [x] sic. Topische?
Casus erkenne er nicht an; räumliche
Verhältnisse seien keine reinen Formen.
Im Finnischen und Ungarischen ~~seien~~ blieben
alle sogenannten Casus logisch[x], [x] sic. Topisch?
indem sie alle möglichen räumlichen

Beziehungen ausdrücken, aber darum seien (eben sie) keiner Denn jedem Casus müsse eine logische, kategorische Bedeutung zu Grunde liegen. Darum fasse er auch nicht mit Curtius den Nom. als Casus der Nähe, den Accus. als Casus der Ferne, da sich begrifflichen Formen aus solchen immerhin materiellen sich nicht hätten entwickeln können. Er identificiere daher nicht das s des Nom. mit dem Demonstrativ sa, sondern meine, dass das erstere, wenn auch onomatopoietisch desselben Ursprungs, doch weniger materiell aufzufassen sei als jenes und nur Thätigkeit, lebendiges, Bewegung bezeichnet habe, das m des Accus. dagegen das Stumpfere, Todte, Leidende. Somit sei das Verhältniss von Nom. und Accus. nur eine weitere Ausbildung des Verhältnisses von Masculinum und Neutrum, worauf ja auch teilweise die Formen führten. Neben Nom. Acc. und Vocat. habe es ursprünglich wahrscheinlich im Indo-Germanischen ebenso viel Casus gegeben wie im Finnischen usw., indem alle



denkbaren Präpositionalverhältnisse durch Casus ausgedrückt worden seien; die indogermanischen Völker hätten dann später diese mehr materiellen Verhältnisse meist durch besondere Präpositionen ausgedrückt, um die eigentlichen Casus in ihrer Reinheit zu erhalten; daher hätten sich bei ihnen nur wenige andere Casus (Gen., Dat. im Griechischen) erhalten, indem die Sprache einige an sich materielle Verhältnisse formell aufzufassen sich gewöhnt habe. In der Casusarmut der deutschen und griechischen Sprache zeige sich ein stark ausgeprägter formeller Sinn. Er erkenne also nur drei wahre Casus an; die übrigen (uneigentlichen) Casus der ältesten Sprachen seien später meist durch Präpositionen ersetzt worden, nur einige geblieben, welche den reinen Casus möglichst anzunähern die Sprache sich bestrebt habe.

(περὶ ἑρμην)

πτῶσις. dans Aristote désigne ce qu'on a appelé plus tard les cas obliques par opposition au nominatif ὄνομα [ῥῆμα], et les temps du verbe autres que le présent. dans [ailleurs] (organon) ~~la poétique~~ il l'emploie de tous les cas des noms et de toutes les ~~temps~~ formes du verbe temps et modes. et des adverbes δικαίως. enfin de toutes les formes des mots.x — il n'a pas de termes particuliers pour désigner les cas obliques.

[diverses] toutes les formes des mots, categ. c. 1. soph. el. c. 14
c. 7.
de interpret. c. 2. 3.
poet. c. 20
= catégories dans Met. 1089 a 16
= modes des figures du syllogisme dans an. pr. I, 26
ὅ εἰ πως ἄλλως πίπτει (exemple) κατὰ τὴν πρότασιν an. pr. I, 37, 49 a
x cf. Trendel. cat. p. 28 et Waitz 166 I
I, p. 328

Les stoïciens ont limité le mot πτῶσις au nom et aux articles. ils ont donné des noms aux cas — ὀρθή,x εὐθεῖα plus tard ὀνομαστική rectus nominativus casus — πλάγιαι obliqui — γενική signifie le γένος, l'espèce [dont est une chose] genitivus (trad. fausse).x — δοτική dativus — αἰτιατική de αἰτιατόν l'effet de l'action. accusativus. ce serait plutôt causativus. — κλητική vocativus (pr... aux Stoïciens qui considéraient le vocatif comme une ~~forme~~ espèce de proposition. [προσαγορευτικὸν πρᾶγμα] — natus casus [dans Varron x, 62.] ou ablativus déjà dans Quintilien (I, 4).

per ipsum enim nominatio fit rectus autem dicitur quod x ~~parce que l'on nomme au nominatif~~ ipse primus natura nascitur vel positione, et ab eo facta flexione nascuntur obliqui casus Prisc. V, ~~XI~~ 72.

x vel quod genus per ipsum significamus, ut genus Priami; vel quod generalis videtur ille hic casus ex quo fere omnes derivationes et maxime apud Graecos solent fieri.

accusativus sive causativus accuso hominem et in causa hominem facio.
Prisc. V, 72.

261

Schol. p. 860, 25 πτώσεις λέγονται ἐπειδὴ ἡ φωνὴ ἀπ' ἄλλου εἰς ἄλλον μεταπίπτει. πτῶσις δέ ἐστι πτωτικῆς λέξεως μετασχηματισμὸς τῆς τελευταίας συλλαβῆς ἄλλοτε εἰς ἄλλο τρεπομένης.

Prisc. V, 68 casus est declinatio nominis vel aliarum casualium dictionum, quae fit maxime in fine.
(ordre 74)
nominativus. genetivus. accusativus, dativus. vocativus. ablativus.

XVIII, 8 adiungi (XVIII, 127)
coniungi. construi. consociari.
(XVIII, 10) (XI, 12) ~~ad~~
exigere. desiderare. secum trahere
des prépositions
— ~~[illegible]~~ servire (Donat II, 16, 2. Prisc. XIV, 29)
Consentius p. 207 k V
regere (VIIIe siècle Gr. Lat. Keil.
— XIe siècle — Abélard
IV, p. 572) ~~ce~~ commun dans Pierre Hélie

— regere est construere dictioni poni in tali casu in quo stare debet — regimen est proprietas sive vis dictionis construentis dictioni poni in tali casu vel accidente in quo ponitur. — casus est dispositio substantie in comparatione ad actum — est quidam modus significandi datus nomini ad designandum — le dit du nominatif et du vocatif
um in ratione termini vel principii. — absolutus (verba absoluta Priscien 18, 135) = rectus solutus. Pierre Hélie. Al. de — terminus voc. [acc. dat.] — princ. gen. abl. nom.
ablativus consequentiae 18, 30. noms de ville. Prisc. 15, 8. Villedieu.

Gr. gén. II, 6 (p. 82) parce qu'on regarde souvent les choses avec les divers rapports qu'elles ont les unes avec les autres, une des inventions dont on s'est servi en quelques langues pour marquer ces rapports a été de donner encore aux noms diverses terminaisons qu'ils ont appelées les cas — (p. 89) outre ces cinq cas les Latins en ont un sixième qui n'a pas été inventé pour marquer seul aucun rapport particulier mais pour être joint à quelqu'une des particules qu'on appelle <u>prépositions</u>.

Dumarsais I, 96 ces cas n'ont été inventés que pour marquer les différents rapports sous lesquels on considère un même mot. I, 19 admet les ellipses de Sanctius. — IV, 321 (concordance) régir c'est lorsqu'un mot oblige un autre à occuper telle ou telle place dans le discours ou qu'il lui impose la loi de prendre une telle terminaison et non une autre. — V, 59 dans (les ténèbres) étant une préposition n'indique d'abord qu'une espèce, une sorte de modification qui doit être ensuite singularisée, appliquée, déterminée



par un autre mot qu'on appelle pour cette raison le complément de la préposition. (Beauzée p. 459 (a) terme même de complément nouvellement introduit dans le langage grammatical, jusqu'à M. Dumarsais si je ne me trompe, on ne s'était servi en grammaire que du terme de régime).

Beauzée p. 416 le complément d'un mot est une addition faite à ce mot afin d'en changer ou d'en compléter la signification — p. 459 le régime est la forme grammaticale que doit prendre un complément grammatical d'un mot en conséquence du rapport particulier sous lequel il est alors envisagé (il n'y a de régime que dans les langues qui ont des cas).

Hermann de Ellipsi et pleonasmo 1808. (n'en dit rien dans son de emendanda ratione Gr. Graecae 1801).

Heyse p. 79 so nennt man diejenigen Biegungsformen der Gegenstandswörter durch welche verschiedene, ursprünglich räumliche, dann logische Beziehungen der Dinge unter einander und der Thätigkeiten auf die Dinge ausgedrückt werden.

Sanctius II, 2 verbum nunquam regitur — 3 Le génitif est toujours gouverné par un nom. magni emi sous-ent. pretio. natus Romae s. ent. in urbe. — 4 Le datif n'est pas gouverné par le verbe. Il signifie acquisition et peut s'ajouter à toute construction. — 5 tout accusatif qui n'est pas sujet d'un infinitif ou complément direct (oppositum) d'un verbe actif est gouverné par une préposition. eo (in) Romam. λευκὸς (κατὰ) τοὺς ὀδόντας — 6 le vocatif n'est pas gouverné — 7 tout ablatif dépend d'une préposition. venio (ex) Roma, doctior (prae) omnibus, calceus major (pro) pede, ~~ferire (cum) gladio~~ afficio te (cum) honore.

Minerva sive de causis linguae latinae 1585



Quicherat noms de lieu

62. Diez II, 47) (note) On
a décliné déjà sous les
mérovingiens des noms de
femmes avec un suffixe d'ori-
gine germanique : Bertha,
Berthanae, Berthanem. d'où
Berthe, Bertain, Eve, Evain,
nonne, nonnain, ante (amita),
antain.



considérés dans ~~quant à~~ ~~tous~~ formes, les cas se partagent en deux groupes, le nominatif le vocatif et l'accusatif qui ont la même forme au neutre et au duel dans toutes les langues de la famille indo-Européenne le ~~gé~~ datif, le génitif et l'ablatif (en laissant le locatif ubi et l'instrumental avec, cum) qui ne se confondent jamais avec les cas du premier groupe

Curtius (réunion des philologues à Meissen)





